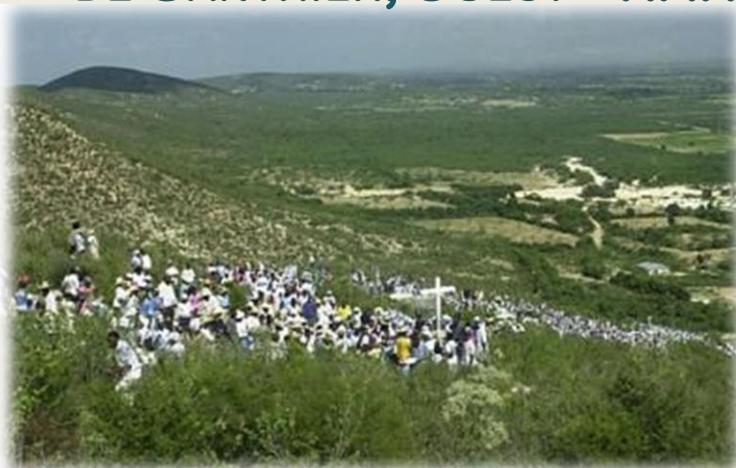




MINISTÈRE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE
Gouvernement de la République d'Haïti



PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE GANTHIER, OUEST – HAÏTI W.I.



Observation - Ecoute - Synergie & Résilience

Cellule d'Appui Technique en Développement Local (CATEDEL)
Courriels : Catedelservices@yahoo.com & Administration@Catedel-Services.org
(Une Organisation Humaniste, Écoresponsable & Transgénérationnelle)
www.Catedel-Services.org

Descripteurs :

- Commune de Ganthier, Ouest - HAÏTI
- Commune pro-frontalière d'Haïti avec la République Dominicaine (Jimani)
- Cartographie & Climat d'insécurité publique délétère et alarmante (400 MAWOZO)
- Projet AGLDT / PNUD/Haïti – MPCE
- Diagnostic territorial / Nexus Planification Communal de Développement (PCD)
- Guide référentiel du MPCE en matière de PCD
- Mécanisme de concertation locale
- Agenda 2I Local
- Cartographie des acteurs et des actions (Mésosystème productif)¹
- Opérateurs de développement, de l'humanitaire et de la culture
- Décentralisation des collectivités territoriales / Nexus Déconcentration des services publics
- Chaînes de valeur stratégiques et filières économiques porteuses
- Instruments/Outils de planification selon le genre
- Adaptation aux Impacts des Changements climatiques
- Infrastructures de services publics
- Cadre de vie & Assainissement (Santé environnementale)
- Analyse des capacités & des capabilités
- Analyse de la vulnérabilité multidimensionnelle
- Indicateurs de Développement Durable (17 ODD)

(Novembre 2021)

¹ L'économie industrielle a développé le concept de « mésosystème productif » pour analyser la dynamique des acteurs « méso-économiques » (organisations, entreprises, ...) et leurs interactions au sein de leur environnement local (Note de cours, Master 2 Montpellier SupAgro 2010-2011). Ce concept peut être utilement appliqué au secteur agricole. Un mésosystème productif peut être défini comme « un sous système productif concret, un ensemble d'agents ou d'unités qui existe concrètement dans un espace donné » [] « un ensemble organisé et finalisé de relations qui est doté d'une dynamique autonome, mais qui n'en est pas moins ouvert sur et en interaction avec, d'autres sous-systèmes (De Bandt, 1988).

Notice importante !

La Société CATEDEL tient à remercier particulièrement :

- ✦ Les Agents Exécutifs Intérimaires (cf. M. **Polynice KELLER**, Agent Principal), les autorités locales déconcentrées, les leaders religieux, les représentants -es des secteurs vitaux, incluant les organisations de base les plus représentatives de la commune de Ganthier,
- ✦ Les cadres de la Société CATEDEL (Dr. Fabienne SAINT-CYR, Spécialiste en santé publique (<https://www.catedel-services.org/glenis-fabienne-saint-cyr>); **Ginel Junior SYLVÉRIN** (<https://www.catedel-services.org/junior-ginel-sylverin>), l'expert Anthro-sociologue ; David **LINDOR**, Dr. Expert Anthro-sociologue (<https://www.catedel-services.org/david-lindor>); Jacky **PAUL** (<https://www.catedel-services.org/jacky-paul>), Docteur en Économie de gestion / Gestion des microentreprises/ Économie et Génie Agronomie ; J. I. **BASTIEN**, Ingénieure en Infrastructures/WASH ; Jean Woody **AMAZAN**, MS en Sciences de la pêche – Gestion des Ressources halieutiques, Ing. -Agr. (<https://www.catedel-services.org/jean-woody-amazan>); Gelin **DOREUS**, phytotechnicien MSc. (<https://www.catedel-services.org/gelin>); Guesly **ELIE**, Agro-Ressources Naturelles et Environnement / MSc. Populations, Sociétés et Planification Stratégique (<https://www.catedel-services.org/elie-guesly>); Jovena SAINT-CYR, Experte en Analyse de la gouvernance des collectivités territoriales (<https://www.catedel-services.org/jovena-saint-cyr>); etc.) ;
- ✦ Les facilitateurs -trices locaux -es engagés –es (près d'une quarantaine) par la Société CATEDEL en accompagnement de l'équipe d'expert chargé de l'élaboration du PCD ;
- ✦ Les derniers CASECs, encore actifs, à travers des différentes sections communales ;
- ✦ Le représentant du comité de gestion des Organisations Communautaires de Base (incluant celles des jeunes et de femmes) les plus représentatives ;
- ✦ Les acteurs de la société civile, les notables, les leaders communaux et les socioprofessionnels de la commune ;
- ✦ Les trois stagiaires de l'Université Caraïbe : Woodson ISNADIN (Agroéconomiste), Herman JULIEN (Agro-pastoraliste et Agro-Ressources) et Desronettes VIMAR (Mobilisation Communautaire), pour leurs efforts de collaborations ;
- ✦ Notre chauffeur-mécanicien et facilitateur, M. Willy **BIEN-AIME** ;
- ✦ L'expert en SIG, cartographie multirisques et multi crises, Agroécologie et management responsable, Jean-Philippe CINEAS, Coordonnateur technique de terrain (<https://www.catedel-services.org/jean-philipe-cinea>);
- ✦ L'Ingénieur Relex **ALEXANDRE PhD**, Expert en Économie et Innovation Rurale, MSc en Éducation, Coordonnateur technique du processus consultatif (<https://www.catedel-services.org/alexandre>).

Ce document est le fruit d'une dynamique collective, d'un énorme effort de coconstruction ; conduite sous le leadership de **Yvon GUERRIER**, Responsable d'assurance-qualité et, Chef de mission nationale à la CATEDEEL (<https://www.catedel-services.org/yvon-g>).

Table des matières

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS.....	VI
INTRODUCTION	1
<u>SECTION I : DIMENSIONS METHODOLOGIQUES.....</u>	<u>1</u>
CHAPITRE 1 CADRAGE ET METHODOLOGIE	1
1.1.- CADRAGE	1
1.2.- DIMENSIONS METHODOLOGIQUES	3
1.2.1.- La phase préparatoire.....	4
1.2.1.1.- Système multicritères pour le montage des structures de concertation.....	4
1.2.1.2.- Formation proprement dite du Comité de Pilotage (CP)	5
1.2.1.3.- Rôles et attributions du comité de pilotage	5
1.2.1.4.- Processus d’implication des acteurs et des actions	5
1.2.2.- La phase de diagnostic territorial et des ressources	7
1.2.3.- PROCESSUS d’analyse multicouche des informations géographiques	10
1.2.4.- CADRE D’ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ OU DE LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DES MÉNAGES	12
1.2.5.- L’Atelier de restitution et de validation de l’analyse diagnostic	14
1.2.7.- un Climat d’insécurité délétère et de plus en plus préoccupant.....	14
<u>SECTION II : PRESENTATION DU DIAGNOSTIC COMMUNAL</u>	<u>15</u>
CHAPITRE 2 LE DIAGNOSTIC DE GANTHIER : LE NIVEAU GLOBAL.....	15
2.1.- LA PRESENTATION DU MILIEU GEOGRAPHIQUE	15
2.2.- L’ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE	15
2.3.- HISTOIRE DE LA COMMUNE DE GANTHIER.....	17
2.4.- TOPONYMIE, DEMOGRAPHIE ET DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION	17
2.4.1.- Toponymie de la commune	17
2.4.2.- Dynamiques démographiques.....	19
2.5.- DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE ET DES RESSOURCES NATURELLES.....	20
2.5.1.- Aspects bio-géophysique du sous-bassin	20
2.5.2.-Plaine du Cul-de-Sac et les politiques publiques multisectorielles	22
2.5.3.- Variables bioclimatiques de Ganthier.....	22
2.5.4.- Les réseaux hydrographiques de Ganthier	23
2.5.5.- Géologie et Pédologie.....	24
2.5.6.- Végétation	25
2.6.- LES INFRASTRUCTURES ET LES SERVICES SOCIAUX.....	25
2.7.- ANALYSE DE LA REALITE SOCIO-ECONOMIQUE.....	27
2.7.1.- urbanisation, migration et emplois	27
2.7.2.- Dynamiques sociales et mode d’occupation des terres	29
2.8.- SITUATION FONCIERE	30
CHAPITRE 3 LE DIAGNOSTIC DE GANTHIER : LE NIVEAU SECTORIEL	31

3.1.- SYSTEMES DE PRODUCTION VEGETALE	31
3.1.1.- Les systèmes de production dominants	32
3.1.2.- Les chaînes de valeur agro-économiques et extra-agricoles dominantes identifiées.....	33
3.1.3.- Les saisons culturales.....	33
3.1.4.- Organisation du travail	34
3.1.5.- Outillage agricole et accessibilité au capiatl.....	35
3.2.- LA PRODUCTION ANIMALE.....	35
3.3.- LES ACTIVITES DE LA PECHE ET L’AQUACULTURE.....	36
3.4.- LA PRODUCTION DE CHARBON DE BOIS	37
3.5.- APPUI TECHNIQUE INSTITUTIONNEL A L’AGRICULTURE.....	38
3.6.- TOURISME INTERNE ET EXTERNE	38
3.7.- L’ENERGIE DANS LA COMMUNE DE GANTHIER.....	39
3.8.- LES MINES	39
3.9.- LE COMMERCE A LA COMMUNE DE GANTHIER	40
3.10.- TRANSPORTS & TELECOMUNICATION	42
3.11.- EDUCATION DANS LA COMMUNE DE GANTHIER	43
3.12.- TYPES ET SPATIALISATION DES LOGEMENTS.....	44
3.13.- TOURISME, SPORT ET LOISIRS.....	45
3.13.1.- Un modèle de tourisme à dominance culturelle et écologique	45
3.13.2.- Les Fêtes patronales et autres activités événementielles.....	47
3.13.3.- Focus sur le site d’attraction écotouristique de “Source Zabeth”	48
3.14.- FONCTIONNEMENT ET TYPOLOGIE DES ORGANISATIONS LOCALES	49
3.15.- LA SANTE ET LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES	50
3.15.1.- Synthèse sur les composantes de l’écosystème du système médical à Ganthier.....	51
3.15.2.- Infrastructures sanitaires et niveau de pauvreté des prestations des services disponibles à Ganthier	51
3.15.3.- Ganthier et l’émergence de la pandémie de la COVID-19.....	53
3.15.4.- Médecine traditionnelle	54
3.15.5.- Perception des résidents sur la qualité des prestations médicales.....	55
3.16.- ALIMENTATION EN EAU POTABLE, L’EVACUATION DES EAUX USEES ET LE DRAINAGE	56
3.17.- BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIERES DE DEVELOPPEMENT LOCAL ET COMMUNAUTAIRE.....	57
3.18.- FONCTIONNEMENT DE L’ADMINISTRATION PUBLIQUE.....	57
3.19.- PATRIMOINE TOURISTIQUE NATURELLE ET HISTORIQUES DE GANTHIER.....	58
3.20.- RISQUES NATURELS	58
CHAPITRE 4 VULNERABILITE NATURELLE ET SOCIALE DE LA COMMUNE DE GANTHIER	59
4.1.- LES CATASTROPHES NATURELLES	59
4.2.- CARTOGRAPHIE DE L’INSECURITE PUBLIQUE ET VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DE GANTHIER	61
CHAPITRE 5 MOYENS DE SUBSISTANCE, STRATEGIES D’ADAPTATION ET RESILIENCE DES MENAGES DE GANTHIER	64
5.1.- PERCEPTION LOCALE DES NOTIONS DE “BIEN-ETRE, “VULNERABILITE” ET “PAUVRETE”	64
5.2.- SYSTEME ALIMENTAIRE & VULNERABILITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNEL DES MENAGES RESIDENTS DE GANTHIER..	67
CHAPITRE 6 ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE GANTHIER	74

SECTION III : PHASE DE L'ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT 1

CHAPITRE 8 | DE LA VISION 1

CHAPITRE 9 | DES ORIENTATIONS 2

9.1.- ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : AMENAGER LE TERRITOIRE..... 7

9.2.- ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE SUR UNE BASE ECORESponsable 7

9.2.1. Renforcer l'existant..... 7

9.2.2. Développer le secteur des services..... 8

9.2.3. Penser la formation 9

9.2.4. Booster les initiatives 9

9.3.- ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE 9

9.4.- ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : AMELIORER LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE 10

CHAPITRE 10 | DES OBJECTIFS ET DES RESULTATS ATTENDUS 11

10.1.-DES MESURES DE POLITIQUES ET STRATEGIES..... 11

10.1.1.- Démarche proposée 11

10.1.2- Méthode d'intervention 12

10.1.3- Appropriation et gestion 12

10.1.4- Définition des priorités d'actions 12

10.1.5- Modalités de mise en œuvre..... 12

10.2.-LA PLANIFICATION PROPUREMENT DITE 13

10.2.1.- Compétences de la commune 13

10.2.2.- Priorisation des programmes et projets de développement 14

10.2.3.- Développement d'activités économiques : 17

10.2.4.- Protection de l'environnement : 17

10.3.-PLAN D'INVESTISSEMENT 30

10.4.-PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES 34

SECTION IV | PHASE DE MISE EN ŒUVRE..... 37

CHAPITRE 11 | MECANISME INSTITUTIONNEL 37

CHAPITRE 12 | PLAN DE COMMUNICATION 38

12.1.-ANALYSE DU CONTEXTE DE LA COMMUNICATION 38

12.2.-IDENTIFICATION DES GROUPES CIBLES 38

12.3.-DEFINITION DU BUT ET DES OBJECTIFS DE LA COMMUNICATION 38

12.4.-DETERMINATION DES APPROCHES DE COMMUNICATION LES PLUS APPROPRIÉES 38

12.5.-ÉLABORATION DES OUTILS, MESSAGES CLES ET SUPPORTS APPROPRIÉS..... 39

12.6.-PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION 39

CHAPITRE 13 | OUTILS D'INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION 39

CHAPITRE 14 | PLAN DE FINANCEMENT QUINQUENNAL DE GANTHIER 41

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

ABE	Adaptation Basée sur les Ecosystèmes
ACF	Action Contre la Faim
ACTED	Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
ADRA	Adventist Development and Relief Agency
ARV	Antirétroviral
ASEC	Assemblée des Sections Communales
AVSF	Agronomes et Vétérinaire Sans Frontières
BAC	Bureau Agricole Communal
BPM	Brigade de Protection des Mineurs
CAEPA	Comité d'Approvisionnement en Eau Potable et en Assainissement
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CDV	Centre de Dépistage Volontaire
CFPB	Contribution Foncière et des Propriétés Bâties
CNIGS	Centre National de l'Information Géo-Spatiale
DCP	Dispositif de Concentration de Poissons
DGI	Direction Générale des Impôts
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GPS	Global Positioning System
IHSI	Institut haïtien de statistique et d'informatique
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
IVAA	Infection Visuelle Acide Acétique
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
OCB	Organisations Communautaires de Base
ODD	Organisme de Développement
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Opérateurs Professionnels
HAGN	Haïti Adolescent Girls Network
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCD	Plan Communal de Développement
SAEP	Système d'Adduction d'Eau Potable
SEMANAH	Service Maritime et de Navigation d'Haïti
SIDI	Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement
SOP	Soins Opératoires
SWOT	Strengths - Weaknesses - Opportunities – Threats
TEPAC	Technicien en Eau Potable et en Assainissement pour les Communes
UNFP	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	United Nations of International Children's Emergency Fund (Agence de l'Organisation des Nations Unies spécialisée dans la condition des enfants).
USA	United States of America
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

INTRODUCTION

La constitution de 1987 et sa version amendée de 2011 font des collectivités territoriales les principaux acteurs de la planification et de la mise en œuvre de plans de développement. Elles peuvent, de manière autonome, prendre des initiatives, mobiliser des ressources humaines et matérielles, valoriser l'existant tout en s'appuyant sur l'aide extérieure pour améliorer la disponibilité des services de base, stimuler la création d'emplois, accompagner l'ouverture des communautés sur l'extérieur favorisant les échanges de biens et de services ainsi que l'accès aux nouvelles technologies, appuyer la diversification de l'économie, contribuer à construire une cohérence sociale, ... propres à créer les conditions d'un développement suivant une approche participative qui soit durable à plusieurs point de vue.

Le décret de 2006 sur les collectivités territoriales est venu renforcer les implications des collectivités territoriales dans la planification du développement. Depuis, les initiatives communautaires pour le développement se concrétisent de plus en plus. Elles se manifestent à travers des projets ou des documents stratégiques dont le PCD l'une de ces manifestations, la plus concrète. Vu les insuffisances dans la planification et dans la concrétisation des projets, l'absence de priorisation des besoins et l'investissement grandissime sans résultat tangible, compte tenu du fait que les projets ne reflètent pas toujours la réalité que vit la population, le PCD est donc le document du juste milieu. C'est en fait l'élément qui planifie et qui priorise en fonction de la pyramide des besoins les projets les plus utiles et pressants.

C'est dans cette perspective que la Société CATEDEL a été engagé pour appuyer techniquement la Mairie de Ganthier ; à travers le projet AGLT, implémenté par le PNUD en concertation et/ou appui au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), financé par gouvernement Canadien ; en vue de doter la commune de son premier Plan Communal de Développement (PCD).

SECTION I : DIMENSIONS METHODOLOGIQUES

Chapitre 1 | Cadrage et Méthodologie

1.1.- CADRAGE

Le Programme cadre de gouvernance et de réforme de l'État vise la transformation de l'État, la reconstruction et la modernisation de ses trois systèmes sociopolitique, politico-administratif ainsi qu'économique et financier. À travers sa mise en œuvre, le gouvernement veut mettre en place graduellement des mécanismes techniques, institutionnels et financiers. Aussi, les rôles et responsabilités spécifiques et partagés des divers acteurs impliqués dans le développement local, la décentralisation et l'aménagement du territoire se clarifieront-ils au fur et à mesure que les politiques et lois en la matière seront adoptées.

Des démarches mises en œuvre par les autorités gouvernementales visant spécifiquement l'élaboration de politiques publiques et /ou de lois cadre concernant le développement local, la décentralisation et l'aménagement du territoire, ont déjà été initiées au cours des deux dernières décennies. Celles à venir permettront certainement de mieux structurer, d'accroître progressivement la coordination des efforts de développement et de préciser le rôle des principaux acteurs locaux.

Par ailleurs, on note un nombre important d'initiatives de développement local mises en place depuis la fin des années 1990 avec par exemple l'appui de la FAO, du FENU et d'OXFAM-QUÉBEC, etc. D'autres organismes se sont par la suite ajoutés comme le BMPAD (PL-480) et le FAES, pour ne nommer que ceux-ci. Ils mettent en œuvre des programmes et projets au niveau communal et sections communales.

Pour faciliter une certaine homogénéité des instruments tant dans la forme que sur le fonds, un effort de concertation au cours des dernières années a permis aux opérateurs d'engager un dialogue pour harmoniser les méthodologies d'intervention en vue de répondre de manière plus coordonnée aux besoins du pays. En dépit de cet exercice, aucun modèle d'intervention rassemblant les éléments favorables des approches présentées ne fait autorité. Toutefois, sur la base des acquis disponibles et des orientations politiques actuelles en matière de décentralisation et d'aménagement du territoire, le MPCE entend développer et proposer un modèle reproductible d'intervention en développement local dont le cadre méthodologique pour l'élaboration d'un plan communal de développement. Ce cadre permettra de rompre avec le processus de balkanisation des territoires, de gaspillage des ressources et de dispersion des forces, il permettra au pays de disposer d'un outil indicatif devant faciliter toutes les Collectivités Territoriales Communales, incluant les Sections Communales, dans l'élaboration de leur PCD suivant les prescrits constitutionnels et les grandes orientations de l'État.

1.2.- DIMENSIONS MÉTHODOLOGIQUES

La conduite du PCD est foncièrement reposée sur les principes fondamentaux de l'approche développement local, à savoir :

- ✦ **la pleine responsabilisation** des populations au niveau local dans la prise de décision, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement; ce principe sous-entend que les populations assurent la maîtrise de leur propre développement et qu'elles s'engagent à contribuer au financement des projets et actions de développement ;
- ✦ la création de **cadres locaux de concertation** et de prise de décision ;
- ✦ la mise en place de structures **d'appui-conseil technique** pour appuyer la planification et la mise en œuvre des actions de développement ;
- ✦ la mise en place d'un **système financier de proximité** pour soutenir les actions de développement ;
- ✦ la prise en compte des **attentes des populations** par les partenaires au développement.

Comme il a été explicité dans les TDR¹⁶, le processus d'élaboration ou d'actualisation des PCD a été conduit conformément au processus prévu dans le « cadre méthodologique-type pour l'élaboration du Plan Communal de Développement » du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE). Ce processus en plusieurs phases successives, complémentaires et interdépendantes, est résumé à travers le schéma illustratif suivant :

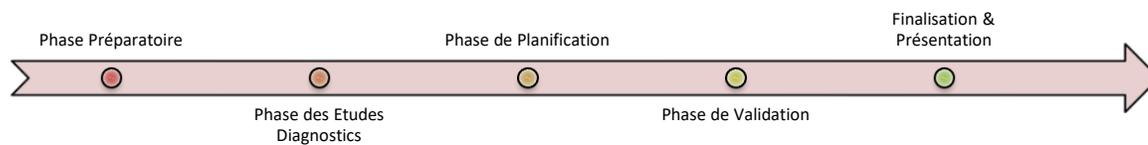


Fig. 1 | Schéma méthodologique de l'élaboration du PCD

Pour bien cerner cette problématique polymorphe et complexe, nous avons mobilisé et/ou couplé un ensemble d'outils et de référentiels applicables aux contextes des différentes sections communales, du centre-ville et des régions de l'espace transfrontalier avec la République Dominicaine. Pour parvenir à la production des extraits, la CATEDEL a du **combiner un ensemble d'approches complémentaires**, présentés dans le tableau suivant :

Tableau 1| Les méthodes d'approche combiné par rapport à la thématique multifocale

No.	Approches	Pour l'analyse diagnostic territorial	Pour la phase s'élaboration du PDC
01	<i>L'Approche des systèmes ouverts pour la réalisation de l'analyse de l'écologie institutionnelle et organisationnelle</i>	X	
02	<i>L'approche des Moyens d'Existence Durables</i>	X	
03	<i>L'analyse des capacités</i>	X	
04	<i>L'approche multiniveaux par "cartographie multirisque et multicrises" / Cartographie de la vulnérabilité ou de la pauvreté (institutionnelle, organisationnelle, socio-économique, environnementale, infrastructurelle)</i>	X	
05	<i>L'analyse diagnostic agraire (analyse paysagère)</i>	X	

06	<i>L'approche des chaînes de valeurs stratégiques / analyse des filières économiques porteuses</i>	X	X
07	<i>L'approche de gestion des Bassins-Versants couplée avec celle de l'AbE</i>	X	X
08	<i>L'approche territoriale de développement Durable</i>	X	X
09	<i>L'analyse multicritères participatifs (AMCP)</i>		X
10	<i>L'approche des besoins différenciés selon le genre (ABDG), Nexus dimension "Violence Basées sur le Genre (VBG)"</i>	X	X
11	<i>L'Analyse Basée sur les Droits Humains (ABDH)</i>	X	X
12	<i>Les démarches de prospective appliquées aux territoires de la politique des écosystèmes urbains, péri-urbains, ruraux et transfrontaliers (Approche des scénarii)</i>		X
13	<i>METHODE DE PLANIFICATION DE PROJET PAR OBJECTIF (PIPO, PPO, PPPO, PPOO, ZOPP,...)</i>		X
14	<i>ACL : Approche ou (analyse cadre logique)</i>		X

1.2.1.- LA PHASE PREPARATOIRE

La phase préparatoire avait pour objet principal d'informer, de sensibiliser, d'associer et de responsabiliser les acteurs pour l'élaboration du PCD.

Cette étape correspond à la recherche de l'adhésion des différents acteurs et actrices concernés par la planification du développement de la Commune. Elle couvre les différentes démarches entreprises par le Conseil Municipal (CM) pour entamer le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un Plan Communal de Développement. C'était, en d'autres termes, la période au cours de laquelle le Conseil Municipal informe les cadres de l'Administration Communale, cherche l'adhésion des autres élus (CASEC, ASEC, des Représentants de la Société Civile), puis saisit la Vice-Délégation de la décision pour les suites nécessaires (art. 71 de la Constitution)...

Le CM a publié un communiqué (cf. : Arrêté communal) selon le procès-verbal de réunions annonçant à la population, aux instances étatiques et aux organismes impliqués dans le développement de la Commune, de la décision d'élaborer un PCD et les invite à participer activement aux activités y relatives.

1.2.1.1.- SYSTEME MULTICRITERES POUR LE MONTAGE DES STRUCTURES DE CONCERTATION

L'un des objectifs spécifiques de cette phase a été d'arriver à la : « Création et l'animation des structures de dialogue pour la réalisation du PCD (Groupe de travail, comité de pilotage, comité de concertation, forums participatifs) ». Ainsi, le processus a été centré sur la sensibilisation, la mobilisation de toute une panoplie d'acteurs décisionnels et opérationnels.

La mise en place de ce dispositif a été être fondée sur un modèle de participation représentative et inclusive, à travers un processus itératif. Elle a été inspirée par la loi qui encadre la matière, conformément au Décret² de janvier 2006 définissant le cadre général de la décentralisation, les principes de fonctionnement et d'organisation des Collectivités territoriales haïtiennes, qui stipule en son article 84^{ème} que : « *Les habitants*

² <http://www.mict.gouv.ht/wp-content/uploads/2016/04/Decret-Portant-Cadre-General-de-la-Decentralisation-Organisation-et-Fonctionnement-des-Collectivites-Territoriales-Haitiennes.pdf> (Consulté le 15 janvier 2019)

d'une collectivité territoriale peuvent soumettre, suivant les conditions prévues par la loi, des pétitions à la délibération de l'assemblée. Celle-ci ne peut refuser de statuer sur leur objet. Afin d'instaurer un régime de gouvernance locale et permettre la participation effective de la société civile locale dans les prises de décisions, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques de développement, les Conseils mettront en place des instances non partisans de concertation regroupant les représentants des différents secteurs et des différents espaces géographiques de leurs juridictions. Les Conseils s'assureront que les secteurs marginalisés fassent partie de ces instances. ». Plus loin, en son Article 85.- « Les Collectivités territoriales participent avec le pouvoir central à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, éducatif, sanitaire, culturel, professionnel et scientifique ainsi qu'à la protection, à la mise en valeur des ressources naturelles et à l'amélioration du cadre de vie de la population, suivant un partage de compétences défini par la loi ».

1.2.1.2.- FORMATION PROPREMENT DITE DU COMITE DE PILOTAGE (CP)

Comme il est préconisé dans le guide de d'élaboration des plans communaux de développement (PCD) du Ministère de la Planification et des Coopérations Externes (MPCE), la mise en place du Comité de Pilotage (CP) entant que structures de concertation (SC), est un préalable sine qua non à tout le processus. Selon ce qui est prescrit par ce guide, cette structure est censée composer :

- ✓ De cadres représentant l'Administration Communale,
- ✓ De représentant-e-s de CASEC et ASEC,
- ✓ De représentant-e-s des Organisations de la Société Civile (Associations de femmes, de jeunes, d'Entrepreneurs Agricoles, d'éleveurs, d'artisans etc.),
- ✓ Des représentant-e-s d'ONGs internationales
- ✓ Des représentant-e-s d'Institutions de l'Etat, etc.

1.2.1.3.- ROLES ET ATTRIBUTIONS DU COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de Pilotage est mis en place pour appuyer l'Administration communale dans la conduite du PCD (réalisation du diagnostic communal, suivi du processus, élaboration du PCD et validation des différentes phases) depuis la phase du démarrage jusqu'à la fin du processus. En effet, il doit, entre autres :

- ✓ Servir d'interface entre l'Administration Communale et le Bureau d'Études/la Firme
- ✓ Servir de facilitateur dans l'organisation et la tenue des diverses rencontres envisagées par le Bureau d'Études/la Firme ;
- ✓ Planifier les activités avec le Bureau d'Études/la Firme
- ✓ Aider le BE dans la collecte d'informations et de données
- ✓ Fournir des avis sur la démarche et les rapports produits par le Bureau d'Etudes/la Firme
- ✓ Sensibiliser la population sur l'importance de l'activité
- ✓ Mobiliser la population sur les activités à réaliser ou en cours
- ✓ Assurer le suivi pendant et après le processus de diagnostic
- ✓ Participer à la définition des grandes orientations du PCD et à la priorisation des programmes et des projets.

1.2.1.4.- PROCESSUS D'IMPLICATION DES ACTEURS ET DES ACTIONS

Au plus haut niveau institutionnel, les principales parties prenantes par ordre d'importance en seront notamment :

- a) le bureau de la délégation départementale, via la sous-délégation du Centre ;
- b) le point focal de la Direction Départementale MPCE et de celui de la Direction Départementale MICT ;

- c) les représentations des ministères sectoriels et trans-sectoriels (MSPP à travers le district sanitaire afférent, MCFDF, MTPTC, MENFP à travers la sous-direction régionale, MARNDR à travers le BAC : Bureau Agricole Communal, MJSAC, MJSP, MEF à travers l'Agence Local des Impôts, etc.) ;
- d) Etc.

Au niveau du commanditaire et de ses partenaires privilégiés :

- a) L'équipe du PNUD à travers le projet AGLDT ;
- b) La Direction de l'Aménagement du territoire et du Développement local et régional (DATDLR) du MPCE ;

Au niveau des autorités locales, on va développer des rapports étroits avec notamment :

- a) administration municipal ;
- b) les CASEC et les ASEC ;
- c) L'Agence Locale des Impôts (ALI) de la Direction Générale des Impôts de chaque commune cible ;
- d) Les députés -es et sénateurs -trices (anciens -es et actuelles) de la commune ;
- e) Etc.

Au niveau des opérateurs de développement et de l'humanitaire :

- a) Les points focaux des services publics déconcentrés (MAST, MEF, BAC du MARNDR, Directeur des centres de services du MSPP, du MDE, du MJSAC, Cadastre, Bureau Postal, etc.) ;
- b) Certaines Directions Techniques du MARNDR (Ministère de l'Agriculture Ressources Naturelles et Développement Local) : Directions Départementales Agricoles (DDA) ; Unité de Coordination des Directions Départementales Agricoles (UCDDA) ; Unité d'Études et de Programmation (UEP) ; Service National Semencier (SNS) ; Direction Protection des Végétaux (DPV/PS) ; Direction Pêche et Aquaculture (DPAQ) ; Direction des Ressources Forestières et des Sols (DRFS) ; Direction Infrastructures Agricoles (DIA) ; Direction de Production Animale ; Direction Quarantaine et Contrôle Sanitaire des Produits Agricoles et de Pêche (DQCSPAP) ; Bureau de Crédit Agricole (BCA) ; Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA) ; Institut National du Café Haïtien (INCAH , incluant Cacao) ;
- c) L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) ;
- d) Les équipes de projets / programmes des agences du SNU (Système des Nations-Unies), de l'Union Européenne, de l'USAID, de la Helvetas, de la GIZ, de la World Vision, de l'AVSF, etc.
- e) Le Point Focal des organismes financiers éventuellement présents sur le territoire communal ou qui aurait une influence sur la commune (BID, Banque Mondiale, AFD, etc.) ;
- f) Les ONG locales qui interviennent sur les différentes sphères de développement local durable ;
- g) Les Tables & Groupes Sectoriels (en particulier) Agriculture, Commerce, Environnement, GRD (Gestion Risques et Désastres) ;
- h) Les centres de formation technique et universitaire qui auraient développées des initiatives sur la commune ;
- i) Les fondations, etc.

Au niveau de la société civile organisée, on inclura en particulier :

- a) le point focal de la chambre du commerce et de l'industrie de la sous-région ;
- b) Les comités de gestion de Bassins-Versants et/ou des Unités-Hydrographiques ;
- c) les groupes consultatifs et/ou de concertation transfrontalière ;
- d) les résidents -es assimilés -es au secteur privée des affaires communal ;

- e) Le Point Focal Départemental ou Régional du Conseil National pour la Réhabilitation des Personnes Handicapées (CONARHAN)³;
- f) les organisations de la société civile qui interviennent et/ou ayant une influence sur les processus de développement des territoires et terroirs de la commune, incluant les structures faitières et les organismes de défense des droits humains et des personnes handicapées (OPH : Organisation des Personnes Handicapées) ;
- g) les organisations qui militent pour le droit des femmes et qui luttent contre les VGB ;
- h) les groupes de pression écologiques ;
- i) les Agro-Entrepreneurs, fournisseurs de services agricoles au niveau des communautés intégrant les principales micros BV (Bassins versants);
- j) les notables, les agents et les personnes ressources ;
- k) la catégorie des minorités et les exclus ;
- l) les associations de producteurs –trices, de commerçants –es, de transporteurs ;
- m) les AVEC (Association Villageoise d’Épargne et de Crédits) ;
- n) les caisses Populaires et les coopératives de production ;
- o) les représentants -es des différentes tendances religieuses ;
- p) les leaders naturels et émergents ;
- q) la presse communautaire, communale et transnationale (Cf. : *Des stations de radio en particulier*) ;
- r) Etc.

Pour apprécier de façon plutôt objective l’intérêt de la participation et l’appropriation, on a été inspiré de la grille d’analyse suivante :

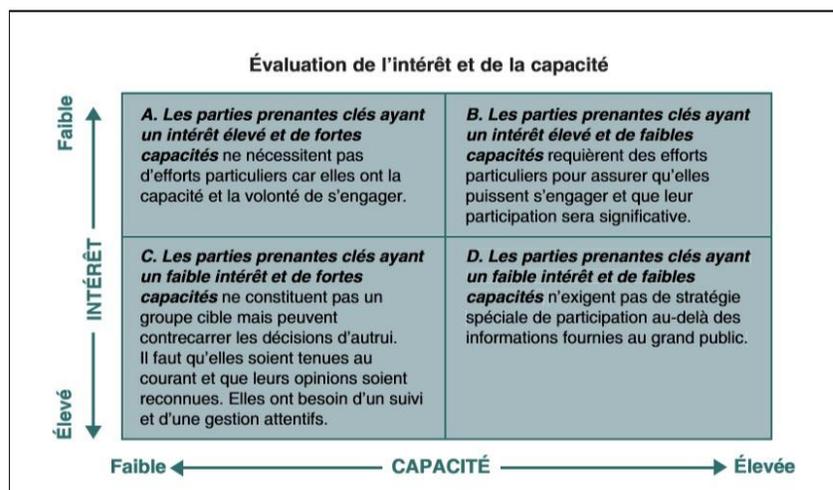


Figure 1 | Cadre d'évaluation de la motivation de la participation au processus consultatif

1.2.2.- LA PHASE DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET DES RESSOURCES

Conformément au guide référentiel du MPCE relatif au chemin critique à suivre pour la réalisation d’un PDC, le diagnostic a été réalisé sous l’égide de l’Administration Communale (AC) en consultation avec les Élus des

³ (CONARHAN) qui est un organisme autonome à caractère technique et administratif rattaché au Ministère des Affaires Sociales, jouissant de la personnalité juridique et qui est chargé entre autres de travailler à l’amélioration des conditions de vie des personnes handicapées de toutes catégories, des milieux urbains et ruraux sur les plans économiques, moraux, éducatifs, médico-sanitaires et sociaux en vue de leur pleine participation sur une base d’égalité à la vie de la nation ; créer, autoriser, encourager et superviser les organismes publics et privés, laïques ou religieux de bienfaisance ou à but lucratif, de réhabilitation des personnes handicapées et assurer la coordination de leurs activités ; assister le gouvernement dans la planification et l’exécution d’un programme national d’aide aux personnes handicapées intégré au Plan de Développement

Sections Communales (CASEC, ASEC) ; mais aussi avec les groupes organisés de la société civile, de tous les secteurs d'activités, et les autres intervenants impliqués dans la vie sociale et économique de la commune.

Il est important de rappeler que le diagnostic a été réalisé en fonction des compétences spécifiques de la Commune attribuées par la loi. Il comprend :

- a) Un diagnostic technique⁴
- b) Un diagnostic participatif⁵ qui fait la synthèse entre les problèmes à résoudre pour satisfaire la population et les analyses proposées par les techniciens.

Le tout parvenant à faire l'objet d'un consensus au sein de la Collectivité. Conséquemment, le diagnostic communal est un outil d'aide à la décision, de gouvernance et d'orientation du Plan de développement.

La méthodologie a été suivie pour l'élaboration du diagnostic est réfléchi sur la base de l'essence de son contenu. L'orientation des aspects clés est décrite à travers le guide référentiel du MPCE (2012).

Le diagnostic part d'un niveau global pour arriver au sectoriel. Ceci, en vue de s'assurer de la cohérence du PCD en tant qu'instrument de planification.

— *Le niveau global*

Le niveau global du diagnostic comprend :

- ✦ La présentation du milieu géographique et administratif de la Commune.
- ✦ La synthèse de l'histoire de la commune.
- ✦ Les aspects anthropologiques et sociologiques : coutumes, attitudes, organisations et structures des pouvoirs, croyances (les croyances religieuses peuvent influencer le développement économique).
- ✦ La description du milieu physique et des ressources naturelles disponibles : climat, vocation des sols, forêts, hydrologie, etc.
- ✦ L'analyse de la réalité socio-économique.

De ce qui précède, les éléments les plus importants à faire ressortir dans l'analyse de la réalité socioéconomique seront notamment :

- ✦ Les aspects démographiques en particulier le processus d'urbanisation, la migration rurale urbaine et l'emploi.
- ✦ Les changements survenus dans le mode d'occupation des terres de la zone et de la région, les établissements humains, les aires de colonisation et les flux migratoires.
- ✦ La situation de l'aménagement du territoire.

Dans un registre complémentaire, l'accent a été mis sur les aspects suivants :

- ✦ La situation foncière (la situation des parcelles cadastrées et non cadastrées, la localisation des terres par rapport aux différentes cultures, élevage fruitiers, zones urbanisées et zones agricoles (la réforme agraire ne peut se limiter à la distribution des terres)

⁴ Le diagnostic technique est un document d'analyse sur la base de la littérature existante ainsi que les données statistiques relatives aux divers domaines de la vie de la Commune. Il permet de réaliser un premier niveau d'analyse dont les résultats seront confrontés à ceux du diagnostic participatif. (MPCE, 2012)

⁵ Le diagnostic participatif consiste à confronter les données recueillies et traitées au cours du diagnostic technique avec celles recueillies auprès des populations lors de l'identification de leurs problèmes au niveau des Sections Communales ou regroupements de Sections de la Commune. Ce regroupement est recommandé dans le cas des Communes ayant un nombre élevé de Sections Communales dont la plupart ont des caractéristiques biophysiques et sociodémographiques similaires.

- ✦ Les aspects macro-économiques, la production (sa valeur brute), la valeur ajoutée, le niveau de vie et les différents systèmes de rémunération du travail agricole, la répartition des revenus, enfin, la relation volume d'investissement/emploi.
- ✦ L'analyse de l'organisation spatiale et de l'infrastructure micro régionale : c'est-à-dire l'articulation de l'espace communal et intercommunal la relation par rapport à un ou des bassins versants.
- ✦ L'armature urbaine et le réseau d'agglomérations rurales de la région.
- ✦ La description du cadre institutionnel général sous l'angle administratif et légal
- ✦ Les aspects institutionnels : cerner l'appareillage politico institutionnel et social de la zone, la législation en vigueur et l'organisation des institutions privées et celles de la société civile.

— *Le niveau sectoriel du diagnostic*

Le niveau sectoriel du diagnostic comprend l'analyse de chacun des secteurs suivants :

- ✦ L'agriculture, l'élevage, les forêts, la pêche et la chasse : superficie des terres cultivées, produits dominants, techniques utilisées, productivité, degré de transformation, commercialisation et main-d'œuvre ; niveau de productions alimentaires par rapport à la consommation locale et sous régionale.
- ✦ L'agro-industrie, les industries manufacturières et l'artisanat ; les problèmes de matières premières (Provenance, type, etc.), le niveau technologique, l'emploi, les investissements, les marchés, etc. ;
- ✦ La construction : production, caractéristiques des usagers, techniques utilisées, main-d'œuvre, etc. ;
- ✦ Le tourisme interne et externe : flux touristique, capacité d'accueil, services fournis, niveau de dépenses, durée de séjour état des sites et monuments et potentiels touristiques de la zone ;
- ✦ L'énergie : les principales sources, la production, les investissements et le potentiel énergétique de la zone ;
- ✦ Les mines : disponibilité, législation, investissements, production, commercialisation, etc. ;
- ✦ Le commerce : en insistant sur les flux des biens et des capitaux et sur les diverses formes d'organisation ;
- ✦ Les transports terrestre, maritime et aérien : modes de transport, organisation, problèmes de pièces de rechange et combustible, etc. ;
- ✦ L'éducation : situation de l'analphabétisme situation primaire, secondaire et professionnelle, état des locaux, professeurs, etc. ;
- ✦ Le logement : mode d'occupation, état, superficie et surtout besoins en logement ;
- ✦ Le sport et les loisirs ;
- ✦ Le fonctionnement des organisations locales ;
- ✦ L'alimentation en eau potable, l'évacuation des eaux usées et le drainage ;
- ✦ L'éclairage, les places publiques, les bosquets, le revêtement des rues ;
- ✦ Les institutions de crédit : publiques ou privées, banques et institutions financières de développement ;
- ✦ Le fonctionnement de l'administration publique ;
- ✦ Les finances publiques, dotation budgétaire aux projets de la zone, recettes fiscales générées par la zone, etc.
- ✦

Encadré |

- L'étude fait grandement référence au terme de ménage. Ce concept peut être utilisé dans plusieurs sens en fonction du contexte opérationnel et institutionnel dans lequel il est employé. Dans le cadre de cette analyse, nous essayons d'arriver à une synthèse de définitions : *«Un ménage, c'est un groupe de personnes (ou une seule personne) apparentées ou non, vivant ensemble dans le même logement ou concession, satisfaisant ensemble leurs besoins économiques et sociaux essentiels, et plus particulièrement la nourriture. Ils reconnaissent en général l'autorité d'un chef de ménage pour faire la gestion des ressources produites par l'ensemble des actifs de son ménage»*.
- L'Environnement institutionnel : est un ensemble de connaissances relatives au système d'acteurs en présence dans les espaces naturels en général et dans un espace naturel spécifique en particulier : leurs raisons d'être, leurs objectifs, la manière dont ils interagissent avec les gestionnaires des espaces naturels, leurs enjeux et leurs positions d'acteurs. Dans le cadre de cette étude, parlant de l'environnement institutionnel des ménages, nous faisons allusion aux : ONG, OI, OP, institutions de l'État qui interviennent dans le Batha-Est, mesures de politiques publiques sectorielles.

1.2.3.- PROCESSUS D'ANALYSE MULTICOUCHE DES INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES

Les travaux d'aménagement des bassins versants ont une portée politique, économique, sociale et historique. Malgré la conscience de ces dimensions, le côté technique reste un obstacle pour les décideurs dans la pratique. C'est pourquoi, nous priorisons une approche dynamique basée sur une analyse multicritère des données socioéconomiques. Les informations géographiques collectées ont été gérées, traitées, analysées et intégrées dans des scénarios d'aménagement à dimensions multiples pour représenter la complexité du milieu afin de dégager un processus qui transforme le territoire. Cette démarche a permis de hiérarchiser les facteurs à prendre en compte en vue de résoudre les problèmes et maximiser les impacts positifs liés à l'intensité et la qualité des interdépendances entre les lieux en fonction de la distance géographique, économique, temporelle, culturelle ou sociale qui les sépare. La figure suivante présente les démarches cartographiques qui seront adoptées :

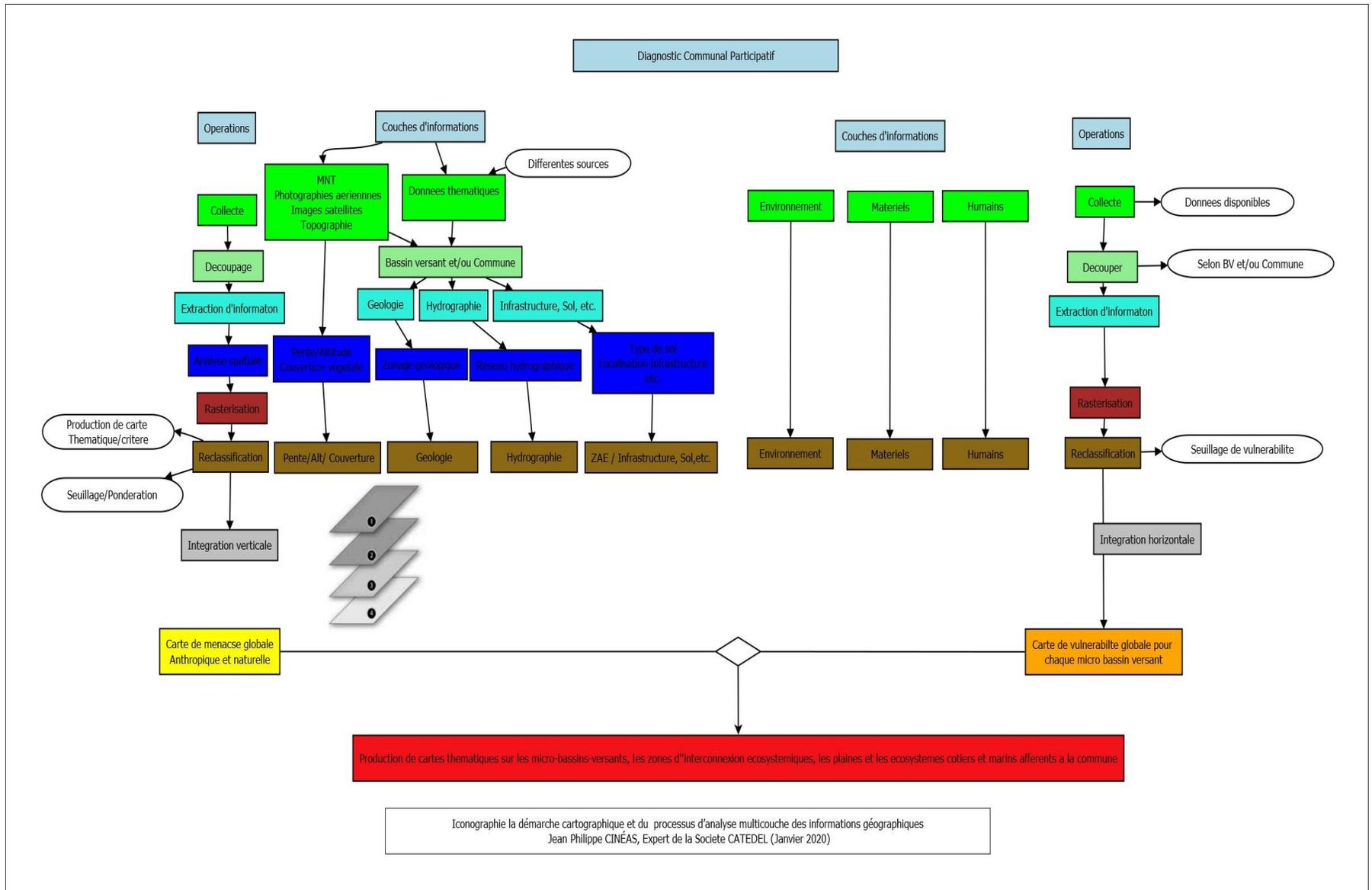


Figure 2 | Illustration schématique de la démarche cartographique et processus d'analyse multicouche des informations géographiques

1.2.4.- CADRE D'ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ OU DE LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DES MÉNAGES

Pour analyser la sécurité des moyens de subsistance, il convient de commencer par examiner les **avoirs** et les **stratégies de subsistance** des ménages. D'une manière générale, plus un ménage possède des avoirs et plus il peut diversifier ses stratégies, plus il sera résilient. Le tableau suivant présente les facteurs et effets de la vulnérabilité aux différents niveaux d'analyse.

Tableau 2 | Résumé du cadre d'analyse de la vulnérabilité ou de la résilience alimentaire

Vulnérabilité = Risque d'exposition		VULNERABILITE = Risque d'effets négatifs	
Facteurs de vulnérabilité	NIVEAUX D'ANALYSES	Effets négatifs de la vulnérabilité	
Bilan alimentaire national (production, stocks, imports) Facteurs géographiques (dotations en ressources, facteurs agroclimatiques...) Facteurs institutionnels (Infrastructures, marchés, alertes rapide, secours...) Facteurs démographiques (croissance, répartition...)	NATIONAL REGIONAL	Coûts économiques (Importations, aides...) Dépendance Instabilité économique et sociale	
Niveau de revenu et de pouvoir d'achat (droit à la nourriture...) Facteurs culturels (Impacts sur productions, pratiques agricoles, régimes alimentaires...)	MENAGES	Réduction des capacités de production (Travail ; épargne, investissement)	
Statut social Statut sanitaire Comportement nutritionnel	INDIVIDUEL	Morbidité (Fréquence des maladies infantiles, des maladies transmissibles...) Distribution de la malnutrition Mortalité	

Source : d'après T. E. Downing ; Estimation de la vulnérabilité socio-économique à la famine ; AID, FEWS, 1991.

L'établissement des classes d'insécurité alimentaires et de vulnérabilité : Il a été basé sur les systèmes de suivi **SISAAR** (FAO, 1990) qui est un référentiel proposé par la FAO en année 2000, où le comité de la sécurité alimentaire mondial (**CSA**) a proposé en juin 1999 la répartition de la vulnérabilité (ou du risque d'insécurité alimentaire) en trois (3) classes établies par le groupe de travail du **SICIAV**⁶. Ce référentiel distingue trois (3) types d'insécurité alimentaire.

1. **L'insécurité alimentaire chronique** : Il s'agit de personnes ou de groupes de personnes qui consomment ou ont consommé régulièrement des quantités quelque peu inférieures au minimum nécessaire pendant une longue période.
2. **L'insécurité alimentaire cyclique** ou émergente en période de soudure : Elle touche les petits agriculteurs qui ont suffisamment à manger immédiatement après la récolte, mais qui ont, par exemple, des difficultés à attendre la récolte suivante.
3. **L'insécurité alimentaire transitoire** : elles concernent les habitants des zones urbaines qui dépendent des marchés très instables et de producteurs agricoles très exposés aux catastrophes naturelles.

Bien que les stratégies d'adaptation varient fortement et aient diverses implications, **MSF Hollande** (MSF 2005) identifie trois (03) niveaux principaux:

1. **les stratégies d'assurance** (stratégies d'adaptation réversibles, préservation des avoirs productifs, diminution des apports alimentaires, etc.),
2. **les stratégies de crise** (changement irréversible, menace sur les moyens d'existence futurs, vente des avoirs productifs etc.) et
3. **les stratégies de détresse** (pas d'adaptation, inanition et mort et disparition des mécanismes d'adaptation).

Donc, pour l'identification et l'analyse des stratégies d'adaptation des ménages face à l'insécurité alimentaire, nous avons considéré ce cadre de réflexion.

⁶ Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité. (Troisième partie, chapitre V)

Pour établir les classes de consommation alimentaire, la méthode de diversité diététique et de fréquence de consommation alimentaire est couramment utilisée pour analyser la consommation alimentaire dans le milieu sahélien. En effet, le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur composite (standardisé du PAM) calculé pour refléter la diversité alimentaire, la fréquence ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes alimentaires consommés par un ménage.

La diversité du régime alimentaire est liée au statut socioéconomique des ménages ainsi qu'à l'apport énergétique et protéinique adéquat, se traduisant par un bon état nutritionnel, sous réserve d'un environnement (assainissement, hygiène) satisfaisant. Cette méthode utilise un classement standard des aliments en huit (8) groupes. A chaque groupe d'aliments correspond un facteur de pondération qualitatif qui traduit sa valeur énergétique. Ce facteur de pondération est basé sur la densité des nutriments contenus dans les aliments consommés.

Tableau 3 | Coefficient de pondération des aliments selon le référentiel du PAM

No	Groupes d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
1	Céréales et tubercules	Maïs frais ou sec, riz, sorgho, Tubercules	2
2	Légumineuses	Légumineuses (haricot ou niébé)	3
3	Légumes	Légumes et feuilles	1
4	Fruits	Fruits	1
5	Viande et poissons	Poisson frais, séché ou fumé, volaille, viande fraîche, séchée ou boucanée, œufs	4
6	Produits laitiers	Lait, yaourt, crème	4
7	Sucre	Sucre, miel	0,5
8	Huile	Huile, graisse	0,5
9	Condiments	Poisson séché en condiments, viande séchée en condiments, lait en condiments, sésame, arachides	0

Dans le cadre de l'enquête-ménage, les différents types de produits alimentaires couvrant la plupart des habitudes alimentaires des populations du Batha-Est ont été retenus. Les 262 ménages ont été interrogés sur le nombre de repas pris par jour d'une part, et sur la fréquence et la diversité de la consommation des aliments dans la semaine d'autre part. Ces aliments ont été ensuite répartis en 8 groupes ayant chacun un poids. Le score de consommation alimentaire des ménages est calculé en utilisant la formule suivante :

$$SCA = a_{céréales} x_{céréales} + a_{légumineuses} x_{légumineuses} + a_{légumes} x_{légumes} + a_{fruits} x_{fruits} + a_{viande} x_{viande} + a_{poissons} x_{poissons} + a_{produits\ laitiers} x_{produits\ laitiers} + a_{sucre} x_{sucre} + a_{huile} x_{huile} + a_{condiments} x_{condiments}$$

Avec, x_i = Nombre de jours pendant lesquels chaque groupe d'aliments a été consommé durant les 7 derniers jours
 a_i = Poids attribué à chaque groupe d'aliments

Les valeurs des scores ainsi calculées ont été reportées sur une échelle dont la valeur maximale possible est 112. Les fréquences de consommation de chaque groupe d'aliments ont été pondérées puis le Score de Consommation Alimentaire (SCA) a été déterminé pour chaque ménage. L'application de cette méthode requiert l'utilisation des seuils qui fixent les limites des classes de consommation alimentaire. Considérant les consommations importantes d'huile et de sucre par les ménages tchadiens les seuils de SCA utilisés pour déterminer les classes de consommation sont 28 et 42 (PAM, 2009).

Tableau 4 | Classification de consommation des aliments

No	Intervalle de SCA	Classes de consommation	Interprétation
01	$SCA \leq 28$		Consommation alimentaire est pauvre
02	SCA compris entre 28.5 et 42		Consommation alimentaire est limite
03	$SCA > 42.5$		Consommation alimentaire est acceptable

1.2.5- L'ATELIER DE RESTITUTION ET DE VALIDATION DE L'ANALYSE DIAGNOSTIC

Cette étape avait pour but de présenter et de discuter avec les autorités locales (communales) et les représentants des secteurs clés de la population ; à différents niveaux institutionnels, et échelles sociodémographiques ; sur les différents aspects traités dans l'analyse diagnostic.

In fine, ce document a été approuvé par les autorités compétentes, au nom des collectivités locales et de la population.

A signaler qu'un protocole anti-covid-19 responsable et adapté a été appliqué pendant tout le long du processus consultatif.

1.2.7.- UN CLIMAT D'INSECURITE DELETERE ET DE PLUS EN PLUS PREOCCUPANT

La CATEDEL a fait face à des situations complexes et compliquées, lesquelles ont entraîné des retards énormes dans le processus:

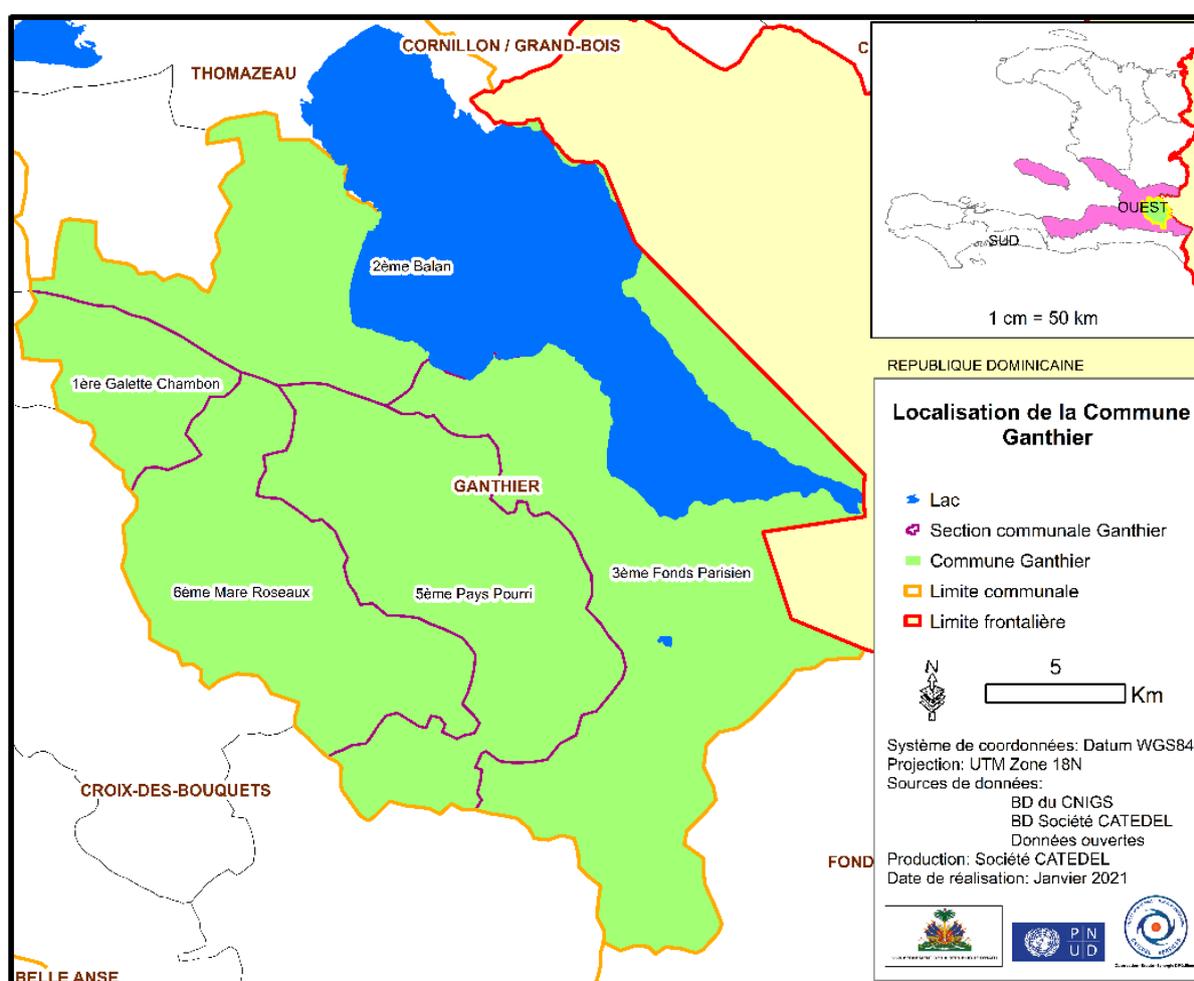
- 1) La multiplication et les actes d'exactions et de kidnapping quotidien des gangs armés dans les zones de travail ; et la nécessité de revoir presque chaque jour le protocole de sécurité de l'équipe ;
- 2) Le problème d'instabilité sociopolitique chronique qui impacte sur la disponibilité du personnel dans certains services publics ;
- 3) Les périodes d'arrêts de travail imprévisibles de toute l'équipe (parfois) ; dues en particulier aux risques, voire menaces d'enlèvement, encourus par les experts -es en cause du climat d'insécurité délétère qui s'installe dans une grande partie de la région - avec la pullulation des bandits venant de tous les horizons et les interconnexions avec les groupes de gangs redoutables dénommés **400-Mawozon** et **5-Second** en particulier (cf. : Evadés -es de prison, Déportés de la République Dominicaine, Réfugiés de Port-au-Prince et/ou dans d'autres régions du pays) ;
- 4) Les incidences négatives liées à l'émergence de la COVID-19 sur le cadre programmatique du projet ;
- 5) Les implications financières de la COVID-19 dans la gestion du projet (dépenses additionnelles pour appliquer la stratégie Anti-COVID-19).

SECTION II : PRESENTATION DU DIAGNOSTIC COMMUNAL

Chapitre 2 | Le diagnostic de Ganthier : le niveau global

2.1.- LA PRÉSENTATION DU MILIEU GÉOGRAPHIQUE

La commune de Ganthier est une commune de l'arrondissement de la Croix-des-Bouquets, du département de l'Ouest. Situé à l'est de Port-au-Prince, elle a une superficie de 496,1 Km². La commune est bornée au nord par la commune de Thomazeau, à l'est par la République Dominicaine, la commune de Fonds Verrettes se trouve au sud-est alors que Croix-des-Bouquets se trouve au sud est à l'Ouest. Ganthier est une commune d'intérieur et frontalière et abrite le plus grand lac naturel du pays. La ville de Ganthier est comprise entre 18°31' de latitude nord et 72°04' de longitude ouest.



Carte 1 | La localisation de la commune de Ganthier

2.2.- L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE

La Commune de Ganthier est administrativement divisée en cinq sections communales, du quartier de Fond Parisien et du Centre-ville, appartenant à la section de Marre Roseaux, selon l'IHSI mais aussi limitrophe de sections communales de Balan et de Pays Pourri. Comme partout dans le pays, les sections communales sont dirigées par un CASEC (Conseil d'Administration de la Section Communale) de trois membres et ce dernier est assisté d'un secrétaire. La Mairie de Ganthier, en plus des trois maires est dirigée par un Directeur Général, assisté d'un Assistant Directeur. A la mairie de Ganthier, il existe six

directions dont cinq fonctionnent actuellement et seulement deux ont des employés. La Direction du domaine n'a actuellement pas de Directeur, et donc ne fonctionne pas alors que seules les Direction de la Génie Municipale et de la Fiscalité ont des employés, autres que le Directeur. Pour les autres, il n'y que le Directeur dans le service. Il y a aussi à la Mairie des Responsables de services, au nombre de quatre et un personnel de soutien pour un total de 32 employés.

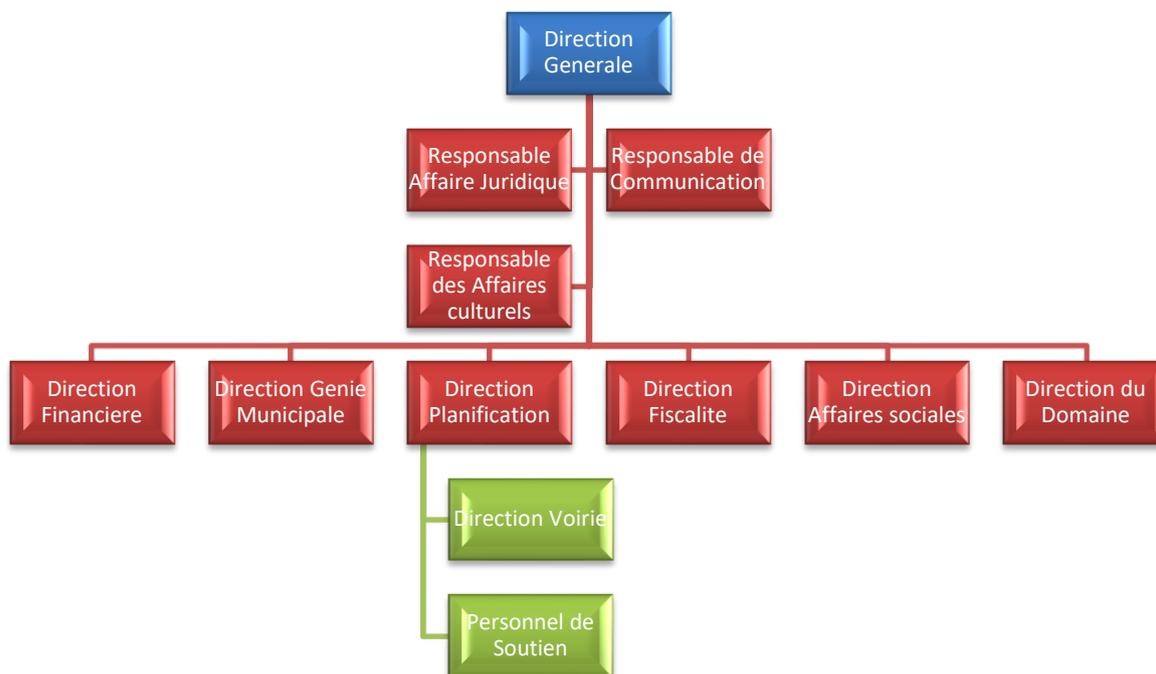


Figure 3 | Organigramme de la Mairie de Ganthier

La Mairie de Ganthier, depuis le tremblement de terre du 12 janvier 2010 fonctionne dans un local loué, le sien au complexe administratif étant fissuré et non réhabilité depuis. Avant le tremblement de terre, la mairie occupait le dernier étage du bâtiment du dit complexe.

La Mairie de Ganthier est une mairie de troisième catégorie et elle ne dispose que de brouettes pour le service de la voirie. La Mairie ne dispose d'aucun véhicule modernisé ni pour ses employés ni pour ses différents services.

Bien que le nombre d'employés de la Mairie soit faible, ils sont sous-utilisés et peu motivés. Ils ne perçoivent que très irrégulièrement leur salaire et la plupart d'entre eux ne viennent qu'irrégulièrement à leur poste.

Le budget de la Mairie pour l'exercice fiscal 2020 – 2021 est de 36 millions de gourdes. Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) apportera 70% de ce montant et la Mairie, à travers ses services de fiscalité devra mobiliser les 30% restant. La perception fiscale par les agents de la Mairie est un exercice difficile dans la mesure où les agents du fisc ne disposent pas de moyens de coercition et les riverains n'ont pas l'habitude de verser leurs redevances aux services de fiscalité de la Commune.

Le plan de modernisation de l'administration communale (PMAC) du MICT fait naître de grands espoirs au niveau de la Mairie. Il est appelé à contribuer à la restructuration et à la durabilité des services de la Mairie, les rendant plus susceptibles de contribuer au développement de ladite commune.

La Mairie entretient de bonnes relations avec les membres des CASECS et des ASECS (Assemblée de la Section Communale). Mais une plus grande proximité est développée avec ces derniers. Les membres des ASECS sont payés par la mairie alors que ceux des CASECS sont payés par le MICT.

Certains services de l'Etat sont représentés dans la commune de Ganthier. La DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement est représentée par le CAEPA Ganthier, la DGI (Direction Générale des Impôts), par une ALI, la PNH (Police Nationale d'Haïti) par deux commissariats

(un au centre-ville et un à Malpasse) et deux sous-commissariats (Fonds-Parisiens et Galette Chambon, à Kafou Ti Mache, ce dernier est en construction).

Les services financiers sont représentés par deux institutions de microfinance, la FONKOZE au Centre-ville et la Sogesol, à Fonds Parisiens.

Deux radios émettent depuis la commune de Ganthier ; la radio Love a Child, à fonds Parisiens et la radio VIL FM (Vwa Inite ak Libète) au Centre-ville (à Morne St Pierre).

2.3.- HISTOIRE DE LA COMMUNE DE GANTHIER

Les premières traces de l'existence de la commune de Ganthier remontent à 1685, quand, après le partage de l'île entre espagnols et français ces derniers s'installèrent dans la partie occidentale de l'île dont à Hatte-Ganthier, un endroit où on s'adonnait alors à l'élevage. Ganthier fut alors habité essentiellement par des boucaniers qui utilisaient les bords du lacs Azuéi pour effectuer leur échanges avec les flibustiers. Ganthier restera un quartier de la Croix-des-Bouquets pendant la colonisation française avant de dépendre, militairement, de Pétiou-Ville.

Ganthier porterait le nom d'un grand éleveur, agriculteur et propriétaire terrien. Ganthier fut un mulâtre qui s'installa dans la zone. Cette dernière fût alors appelé Hatte-Ganthier, puis Kay Ganhier avant de devenir simplement Ganthier. Durant l'occupation française, le nom Ganthier est surtout associé à des mulâtres dont Néré Plaisir, Jean Plaisir, François Poisson.

En 1906, le poste militaire de Ganthier est devenu le quartier de Ganthier par la loi du 06 septembre 1906. Un an plus tard, une justice de paix y fut établie par la loi du 06 septembre 1907. Ganthier fut fondé par arrêté présidentiel du 16 août 1912 du Président Tancrède Auguste, elle fut élevée au rang de commune en 1926.

La commune de Ganthier comptait à l'origine six sections communales et un quartier : Galette Chambon, Balan, Thoman, Pays-Pourri, Fond-Verrettes et Mare Roseaux. Fond-Parisien étant le quartier. En 1978, la cinquième section communale de Fonds-Verrettes est élevée au rang de commune et Fond-Parisien est devenu la troisième section communale dans laquelle se retrouve géographiquement le quartier de Fond-Parisien.

Plusieurs personnalités importantes ont marqué la vie de la commune de Ganthier. Il s'agit, entre autres, de Lavaud Célestin, maire de la commune pendant plus de vingt ans. Il fût maire-adjoint lors de la mise en place du premier cartel qui a dirigé la commune avec la Mairesse Rebecca Adelson, en Octobre 1913. Le Fils de Lavaud Célestin, Martial Lavaud Célestin, sera premier Ministre du pays pendant le court passage du Président Lesly Manigat à la présidence du pays, en 1988. Plus tard, un natif de la commune sera élevé au rang de Président, le Président Boniface Alexandre, entre 2004 et 2006.

2.4.- TOPONYMIE, DÉMOGRAPHIE ET DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION

2.4.1.- TOPONYMIE DE LA COMMUNE

Il est situé à 18,5324 ° N, 72,0661 ° W . Selon l'IHSI, cette commune a une superficie totale de 496,11 kilomètres carrés (191,55 miles carrés), dont 306,50 km² (62%) en banlieue, 187,19 km² (38%) en milieu rural et 2,42 km² (> 1%) est urbain. Ganthier est la 8e plus grande municipalité d'Haïti par sa superficie . Il est bordé par la ville de Thomazeau au nord, la ville de la province d'Independencia de Jimaní (République Dominicaine à l'est), la ville de Fonds-Verrettes au sud-est et la ville de Croix-des-Bouquets à l'ouest. Ganthier compte cinq sections communales et un quartier. Il est côtier, son relief est constitué de plaines et son climat est chaud. Ses habitants sont appelés Ganthiérois. Le tableau suivant présente les principales localités et/ou habitations des différentes sections communales de Ganthier :

Tableau 5 | Principales localités et/ou habitations des cinq (5) sections communales de Ganthier

No.	Section Communale	Localités
01	<ul style="list-style-type: none"> 1ère section Galette Chambon 	<ul style="list-style-type: none"> Beauger, Blanchard, Carrefour Lamadelle, Chambon , Dame-Marie, Galette , Jacquet, Pacharles, Risque, Roche-Blanche, Ti Jardin, Ti Marché.
02	<ul style="list-style-type: none"> 2ème section Balan 	<ul style="list-style-type: none"> Balan , Bois Léger, Bonnet, Carrefour Baugé, Carrefour Jouanau, Cassis, Chapotin, Descloches, Grand Bois, Grande Place Leroy, La Hatte, Madame-Beaugé, O'Gorman, Source Sable, Ti Place Leroy
03	<ul style="list-style-type: none"> 3ème Section Fond-Parisien 	<ul style="list-style-type: none"> Bas Laleau, Cadiac, Cajou, Dubois, Fonds-Parisien , La Femme, La Selle, La Source, Losette, Nan Augout, Nan Crête, Nan Plaisir, Plaine Toman .
04	<ul style="list-style-type: none"> 4ème section Mare Roseaux 	<ul style="list-style-type: none"> Au-Codot, Bel-Fond, Bois Dêtre, Bois Galette, Ca Boen, Ca Covlo, Ca Louis, Coupette, Deiso, Dessable, Diègue, Grand-Etat, Grand-Fond, Grand-Roc, Joanneau, Louis Ginette, Mare Goyave , Mare Mouton, Mare Piquant, Mare Radar, Mare Roche, Mare Ti Jardin, Nan Baré, Nan Bazil, Nan Campo, Nan cayemittes, Nan Dauphine, Nan Roseau, Pain Desucre, Pays-Pourri, Piton-Conel, Platon-Grand- Fond, Saut-d'eau, Terre-Pierre, Ti Fond, Ti Guinin, Ti Savane, Ti Tongnin
05	<ul style="list-style-type: none"> 5ème section Pays Pourri 	<ul style="list-style-type: none"> Badaud, Balisaille, Bois Blanc, Bois Ganthier, Bois Pin, Ca Fourmi, Diobel, Dougé, Elisabet, Gobert, Laleau, Lastic, Lastic-Le-Roche, Mare-Cheval, Matanier, Morne-Mare, Nan Bambou, Nan Bois Pin , Nan Grand-Goût, Petit-Mil, Pongnon, Pot-de-Chambre, Ti Place, Trocher, Trou-Mirliton.

Le croquis suivant donne une idée globale de la spatialisation des localités et/ou habitations les plus représentatives de la commune de Ganthier.

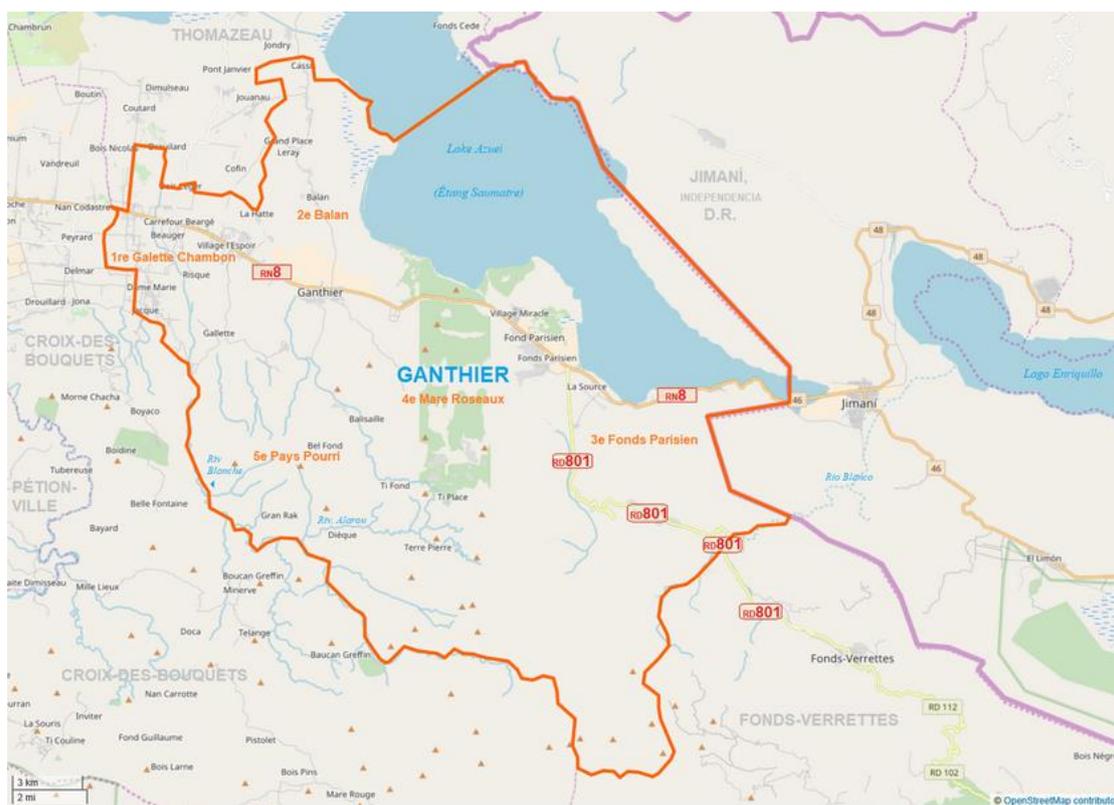


Figure 4 | Idée globale de la spatialisation des localités et/ou habitations les plus représentatives de la commune de Ganthier

2.4.2.- DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES

La population de la commune de Ganthier est caractérisée par une concentration des hommes en milieu urbain et une concentration de femmes en milieu rural, contrairement aux tendances nationales⁷ où le rapport de masculinité est plus élevé en milieu rural. Ce rapport de masculinité anormalement élevé en milieu urbain à Ganthier est, vraisemblablement lié aux activités sur le lac qui sont des activités d'hommes. Le faible rapport de masculinité en milieu rural, est aussi expliqué par un déplacement des hommes vers les centres urbains. Ceci semble expliquer aussi la taille plus faible des ménages ruraux.

Ces dernières, combinées à la présence de la frontière haïtiano-dominicaine expliquent, pour leur part, un taux d'urbanisation (64.4%) élevé dans la Commune. Cependant, la taille de ménages à Ganthier est proche de la taille des ménages à l'échelle nationale (4.7 contre 4.6 pour cette dernière). Elle est toutefois plus élevée en milieux urbains (5.2) qu'en milieux ruraux (4.4) et même dans les sections où il y a une poche d'urbanisation, la taille des ménages est plus élevée que les autres.

Tableau 6 | Population de la commune de Ganthier

	To	H	Fe	Taux
<i>Commune</i>	68,667	34,532	34,136	101
<i>Population Rurale</i>	24,437	11,207	17	85
1 ^{ère} <i>Galette Chambon</i>	5,484	2,478	3,012	82
2 ^{ème} <i>Balan</i>	5,341	2,452	2,895	85
3 ^{ème} <i>Fond Parisien Rural</i>	5,833	2,708	3,132	86
4 ^{ème} <i>Mare Roseaux Rural</i>	3,946	1,823	2,127	86
5 ^{ème} <i>Pays Pourri</i>	3,834	1,747	2,091	84
<i>Population urbaine</i>	44,230	23,685	20,563	115
3 ^{ème} <i>Fond Parisien Urbain Quartier</i>	27,786	14,789	13,008	114
4 ^{ème} <i>Mare Roseaux urbain</i>	16,444	8,896	7,555	118
<i>Taux urbanisation</i>	64.41	68.59	60.24	

Source : Projection 2021 à partir des données combinées de IHSI 2012 et 2015

La densité de population à Ganthier est faible, 138 ; très en deçà de la moyenne nationale, 385, ceci malgré un taux d'urbanisation élevé. La zone urbanisée de la commune ne représente que 0,49% de la superficie, pour 64,4% de la population. Ceci montre combien la répartition de la population sur la commune est déséquilibrée. En effet, la densité de population varie de 26 habitants par kilomètre carré dans la zone rurale de Fond Parisiens à plus de vingt-neuf mille habitants par kilomètre carré au quartier du même nom. Notons aussi que le taux d'urbanisation est différent suivant le sexe. Il est plus élevé chez les hommes, 68,6%, que chez les femmes, 60,2%, cette différence est contraire aux tendances nationales où le taux d'urbanisation est de 50,9% chez les hommes contre 52,9% chez les femmes en 2015.

Le déséquilibre ne concerne pas uniquement la population, sa répartition dans l'espace, ni sa répartition genrée mais aussi celle des infrastructures qu'elle suit et qui la suivent aussi dans une certaine mesure.

Tableau 7 | Taille des ménages et densité de population

	Superficie (Km ²)	Nombre de ménages	Taille des ménages	Densité
<i>Commune</i>	496.11	14,604	4.7	138
<i>Population Rurale</i>	493.69	5,573	4.4	49
1 ^{ère} <i>Galette Chambon</i>	27.17	1,384	4.0	202
2 ^{ème} <i>Balan</i>	57.93	1,275	4.2	92
3 ^{ème} <i>Fond Parisien Rural</i>	226.42	1,160	5.0	26
4 ^{ème} <i>Mare Roseaux Rural</i>	80.08	882	4.5	49
5 ^{ème} <i>Pays Pourri</i>	102.09	873	4.4	38
<i>Population urbaine</i>	2.42	8,550	5.2	18,277
3 ^{ème} <i>Fond Parisien Urbain Quartier</i>	0.94	5,125	5.4	29,559

⁷ Le rapport de masculinité au niveau national est de 98,2% (102.6% en milieu rural contre 93.8% en milieu urbain)

Source : Projection 2021 à partir des données combinées de l'IHSI 2012 et 2015

2.5.- DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Ganthier est une commune frontalière dont les caractéristiques sont définies non seulement par sa position géographique mais aussi par ses dotations naturelles, son milieu physique et ses ressources naturelles.

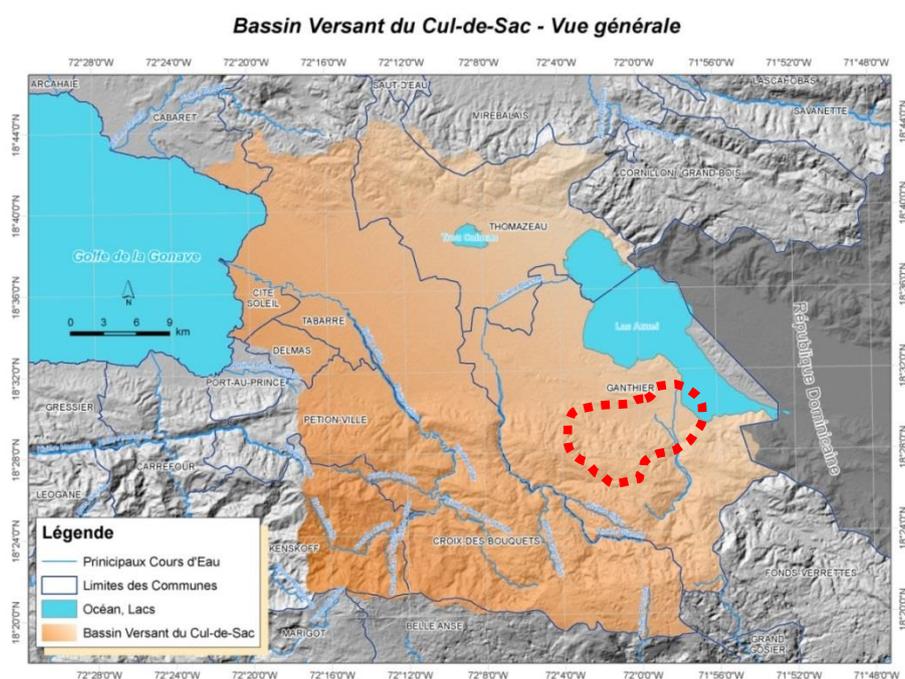
2.5.1.- ASPECTS BIO-GEOPHYSIQUE DU SOUS-BASSIN

Sur un plan macro, la commune de Ganthier se situe dans le biome de la Plaine du Cul-de-Sac.

Le bassin versant du Cul-de-Sac se situe dans le département de l'Ouest d'Haïti, entre les latitudes 18.18° et 18.44° nord et les longitudes 71.52° et 72.22° ouest.

Le bassin versant du Cul-de-sac (l'ensemble de la région hydrographique) couvre une superficie de 1,526 km² et comprend la plaine du Cul-de-Sac (superficie : 410 km²) ainsi que les hauts bassins versants de la rivière Grise (446 km²) et de la rivière Blanche (233 km²).⁸ Il intègre huit communes divisées en 32 sections communales. Le bassin est composé d'une grande plaine traversée par deux grandes rivières, ainsi que d'une partie montagneuse culminant à 2 680 m d'altitude. Il comprend deux sous bassins importants : le bassin versant de la rivière Grise et celui de la rivière Blanche. Le comportement physiographique et/ou géomorphologique du bassin affecte grandement toutes les communes qui en font partie.

Le bassin versant est traversé par deux principales rivières : la rivière Grise et la rivière Blanche qui prennent leur source sur les pentes nord du massif de La Selle, la chaîne de montagne la plus élevée d'Haïti, et irriguent des localités situées dans les communes de la Croix-des-Bouquets, de **Ganthier**, de Kenscoff et de Pétiion-ville. La rivière Grise coule vers l'ouest à travers la plaine du Cul-de-Sac (Croix des Bouquets et Tabarre) et se déverse dans la baie de la Gonâve où elle délimite la frontière nord entre Cité Soleil et la Croix-des-Bouquets.



Carte 2 | Configuration du sous-bassin versant de la plaine du Cul-de-Sac (Ganthier contourné en rouge pointillé)

⁸ La superficie totale des terres est basée sur la carte Mode d'occupation des sols/Couverture végétale à la Figure 3, voir dans ce chapitre

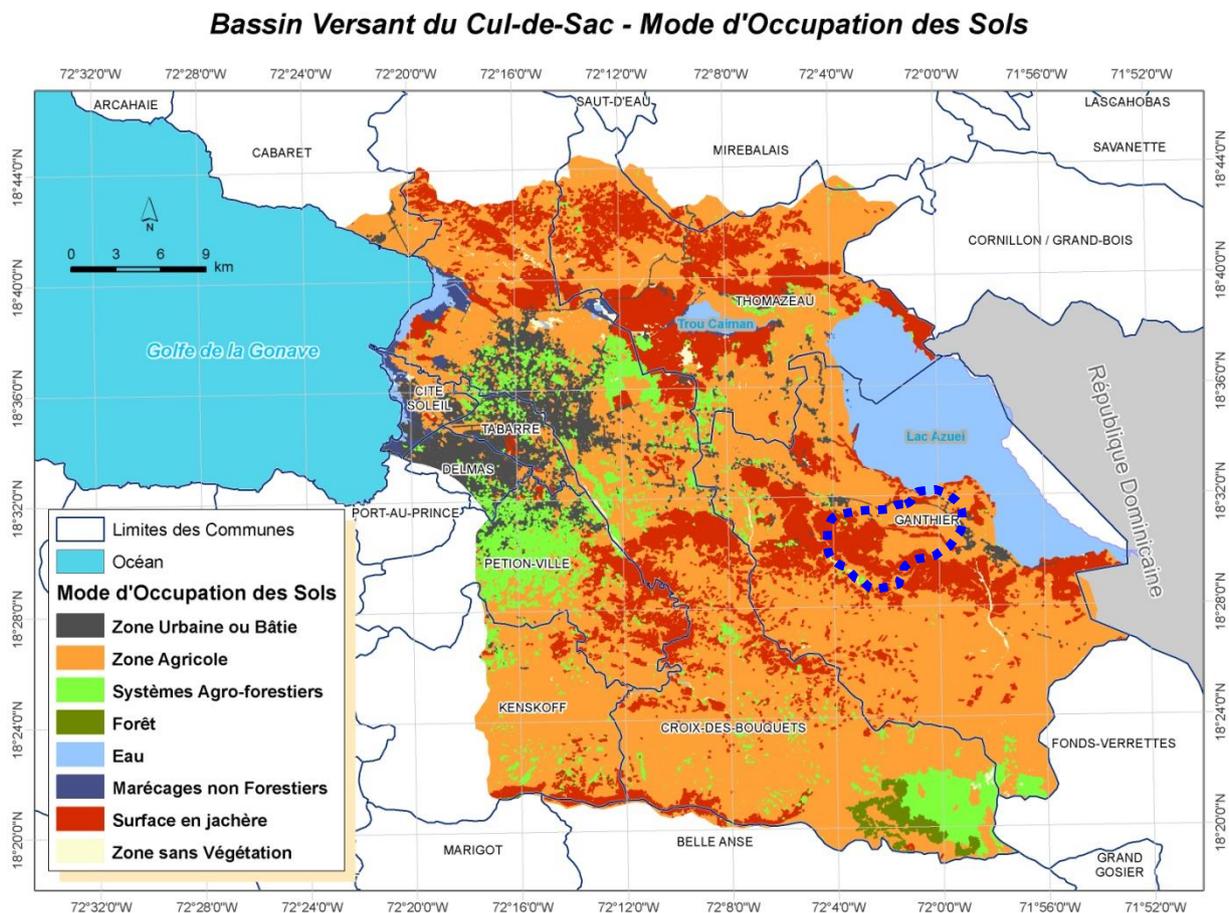
Contrairement à la rivière Grise, la rivière Blanche coule vers les lacs intérieurs situés à l'est de la plaine du Cul-de-Sac : Dlo Gaye (Trou Caïman) et le lac Azuéli (étang Saumâtre) dans les communes de Thomazeau et de **Ganthier**. Les eaux du lac Azuéli et de Trou Caïman sont saumâtres et couvrent, respectivement, une superficie de 113 et de 8 km².

La région hydrographique du Cul-de-Sac est aussi alimentée par des bassins versants des pentes sud semi-arides et très érodées des montagnes du Trou d'Eau (morne à Cabrits) au nord de la plaine du Cul-de-Sac, la rivière Lastic située près de la frontière entre Haïti et la République Dominicaine, et les cinq sources de Manneville dont le volume d'eau a drastiquement diminué à cause de la remontée des eaux du lac Azuéli. Ces sources d'eau fraîche se déversent directement dans le lac et contribuent à augmenter son niveau d'eau déjà élevé.

Ce bassin versant comporte aussi de grandes ravines qui ont tendance à s'élargir et peuvent causer d'importants débordements d'eau.

Le régime de pluviométrie annuel de la zone varie de 200 à 2 000 mm suivant l'altitude. Le climat se caractérise par l'alternance de saisons sèches (novembre-décembre à mars) et de saisons pluvieuses (généralement de février à mai et octobre) assez irrégulières. Le pays se trouve, par ailleurs, dans la zone de passage des cyclones tropicaux. Ce qui constitue une vulnérabilité physique importante.

Le mode d'occupation des sols est présenté dans la carte ci-dessous.



Carte 3 | Occupation de sol de la Plaine du Cul-de-Sac & situation de Ganthier (Contourné en bleu pointillé)

A l'intérieur de la Plaine du Cul-de-Sac (échelle macro), la commune de Ganthier est dominée par des terres en jachères (majoritairement xérophytiques) et des surfaces agricoles.

2.5.2.-PLAINE DU CUL-DE-SAC ET LES POLITIQUES PUBLIQUES MULTISECTORIELLES

Le bassin versant du Cul-de-Sac fait l'objet de divers politiques, plans, programmes et projets. Les plus importants constituent les instruments normatifs internationaux sur l'environnement, le plan d'action pour l'environnement (PAE, 1999), le plan national de gestion des risques et des désastres (PNGRD, 2001), la politique sectorielle de bassins versants du ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR, 2001), la politique intégrée des bassins versants et des zones côtières (IMCAWA, 2001), le Décret de 2005 sur l'environnement, la Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (2007), le Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti (2010), la politique de développement agricole 2010-2025, l'objectif 7 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en Haïti, qui était d'assurer un environnement durable, le bilan national haïtien de la mise en œuvre du cadre d'action de Hyōgo (2011), la politique relative à la gestion des bassins versants de 1999 publiée par le Ministère de l'agriculture (1999), le projet ASSET dans les régions de Belle Fontaine et celles en amont des bassins versants de la rivière Blanche et de la rivière Grise⁹, certains plans de développement¹⁰ et de contingence¹¹, les comités de gestion du bassin versant.

La commune de Ganthier a été ciblée à au moins 70% dans la théorie du changement préconisée par l'ensemble de ces initiatives. Il reste à question l'effectivité, le niveau d'implication réelle de Ganthier et surtout le niveau d'impact de ces politiques sur le cadre de vie des habitants ou exploitants de ladite commune.

2.5.3.- VARIABLES BIOCLIMATIQUES DE GANTHIER

La température moyenne annuelle à Ganthier est de 29 °C avec très peu de variation entre les mois, le coefficient de variation étant de 3,8%. Elle varie de 27.58 °C en janvier à 30.7 °C en juillet. La température journalière, par contre, varie entre des valeurs extrêmes de 9 °C à 40 °C¹². Ce qui montre des variations journalières beaucoup plus importantes de la température. Le mois de décembre est le plus sec, avec seulement 22.2 mm de pluie et septembre est le plus pluvieux, avec 120.2 mm de pluie. L'amplitude de la pluviométrie est de 98 mm pour un coefficient de variation très élevé, 45.4%. La pluviométrie annuelle de Ganthier est faible, moins de 800 mm de pluie (786 mm). La commune connaît deux périodes pluvieuses, une petite en avril-mai et une grande en août-novembre, elles sont intercalées par deux périodes plutôt sèches, en décembre-mars et en juin-juillet. Non seulement la pluviométrie annuelle est faible, le nombre de jour de pluie en moyenne par année est lui aussi très faible. Les mois les plus pluvieux connaissent en moyenne 4 jours de pluie, alors que ceux qui sont les plus secs, ont en moyenne un jour de pluie. Avec des vents forts, caractéristiques de la région du lac Azuéli, donc une évapotranspiration élevée, la commune fait face à un grand déficit hydrique lié à la pluviométrie.

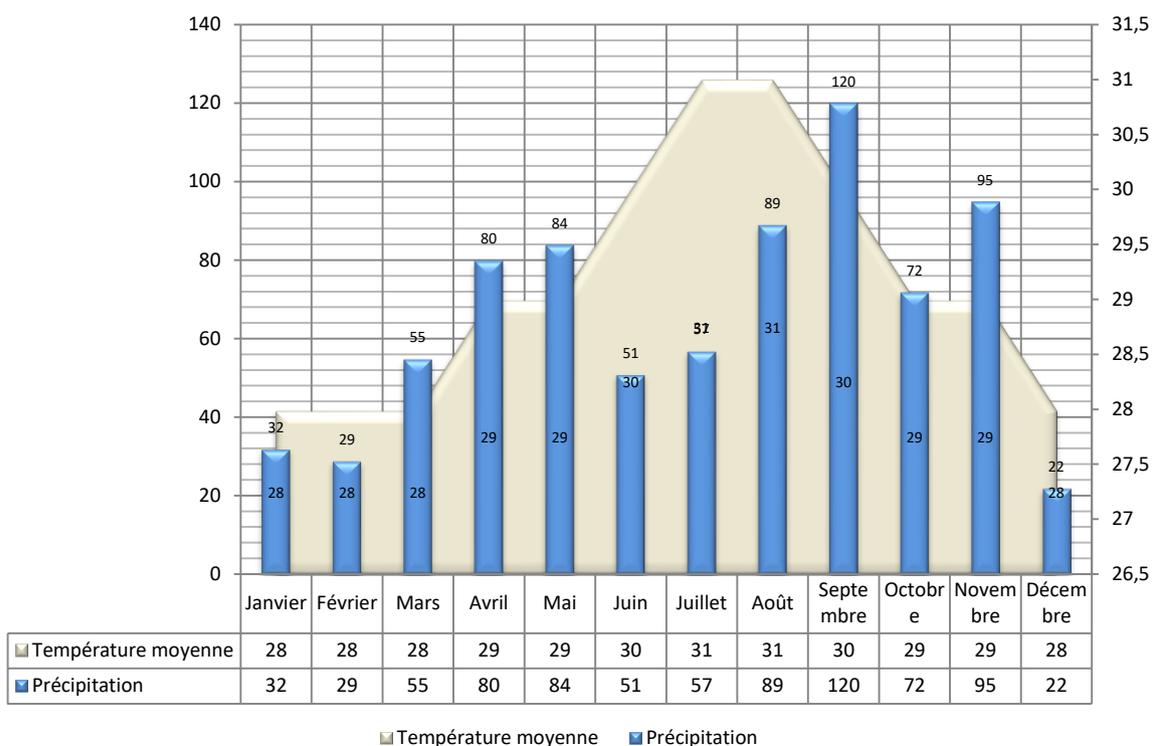
⁹ Systèmes Agricoles Durables et Transformation de l'Environnement (ASSET), Winrock International.

¹⁰ Voir Mairie de Kenscoff. août 2008. Plan de développement local de la commune de Kenscoff 2008 – 2015.

¹¹ Voir Mairie de Kenscoff (mai 2010) et Mairie de Croix des Bouquets (juillet 2010): Plan de Contingence Communal.

¹² Les records de valeurs extrêmes de température enregistrées sont de 40°C, le jeudi 8 juillet 1993 et de 9°C, le jeudi 13 janvier 1977.

Fig. 6] Distribution de la température moyenne (en °C) et de la pluviométrie (en mm) (CATEDEL, Mars 2021)



Source de données de températures et de la pluviométrie (en mm)¹³

Selon les données collectées au niveau de la station météorologique de la ferme de la FONDHAD¹⁴, la commune de Ganthier jouit d'un climat chaud et sec pour une température moyenne annuelle de 28°C, il s'agit d'une zone semi-aride, avec des variations allant de 26 à 29°C. Durant l'année, le mois de janvier est considéré comme le mois le plus froid, sa température moyenne est de 24,1°C et celui le plus chaud est le mois d'août avec 29,6°C en moyenne.

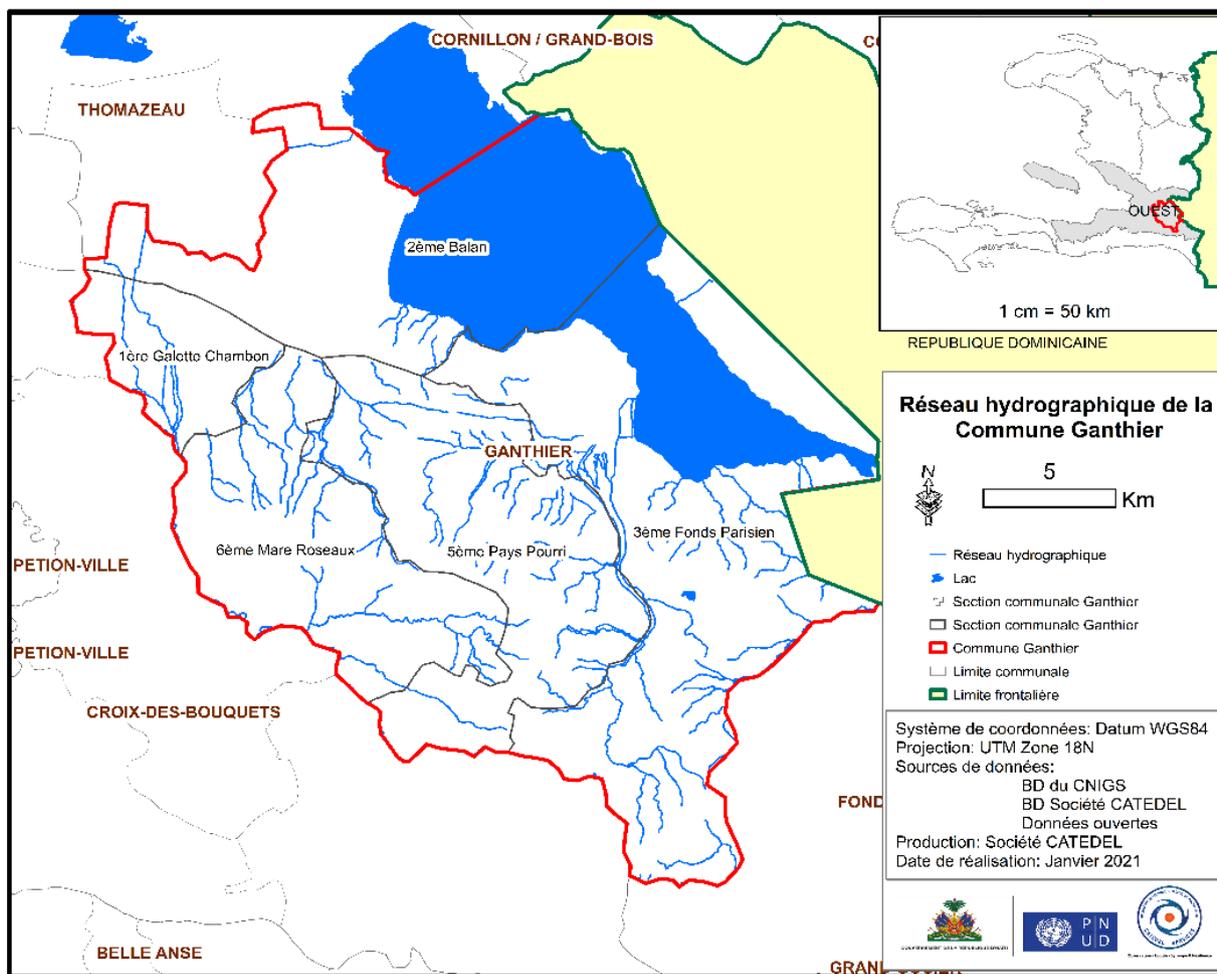
Comme le reste du pays, Ganthier a deux saisons pluvieuses : d'avril à juin et de septembre à novembre. Les données de la station météorologique de la FONDHAD montrent une pluviométrie annuelle est très variée. Elle va de 800 à 1250 mm de précipitation. En mai les précipitations sont plus importantes avec une moyenne de 166 mm.

2.5.4.- LES RESEAUX HYDROGRAPHIQUES DE GANTHIER

En termes de ressources hydrique la commune de Ganthier recèle l'unique lac naturel du pays, le lac Azuéli ou Étang Saumâtre. Ce dernier représente un exutoire formé à partir d'une zone de dépression et est le principal lac naturel du pays. Il partage à l'Est la frontière avec la République Dominicaine. Logé aux pieds de la chaîne des Matheux et celle du Trou d'eau, le lac a une superficie d'environ 113 kilomètres carrés. D'une altitude de 15 mètres par rapport au niveau de la mer, sa profondeur maximale est de 24 mètres avec une moyenne de 8 mètres.

¹³ https://planificateur.a-contresens.net/amerique_du_nord/haiti/departement_de_louest/ganthier/3724987.html

¹⁴ Fondation Haïtienne de Développement Agricole Durable



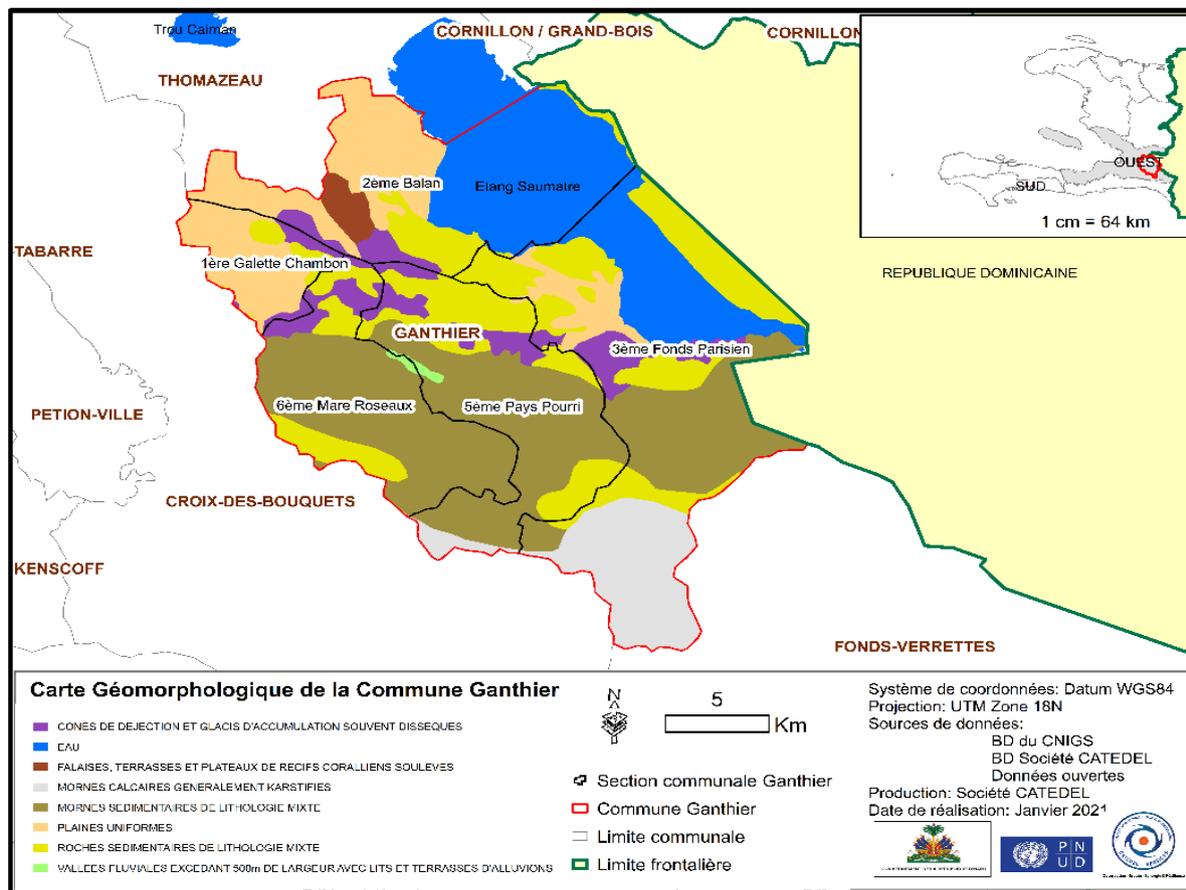
Carte 4 | Réseau hydrographique de la commune de Ganthier

Le réseau hydrographique de la commune est constitué de plusieurs ravins. Citons entre autres : Barbaco, Figuier, Bò Trou, Bwa Galet, Reya, Boukan Gri, Titanyen, Balan, Trou kenèp, Morne Calvaire, Nan Yopòl. La plupart d'entre eux sont des ravins secs. "TI SOUS", connue sous le nom de rivière blanche, est la seule rivière qui alimente la majorité des terrains cultivables de la commune. Il existe aussi à Ganthier, dans la localité de Bernadette, situé à environ 30 kilomètres de Port-au-Prince la Sous Zabèt qui est un patrimoine, touristique et qui est mieux connue pour sa réputation de lieu mythique, attirant des pèlerinages de partout. Mais au-delà, c'est le point de départ d'un cours d'eau abondant, qui pourrait bien servir à arroser d'énormes superficies de terres dans sa proximité. « Il n'y a qu'entre 5 à 6 carreaux de terres irriguées à partir de la Sous Zabèt », selon les témoignages d'Anicia Chérestal, un agronome travaillant dans la zone à l'agence Agropresse. « À part cela, l'eau est utilisée pour laver les véhicules ou sert pour prendre le bain », déclare-t-elle. Juste à côté de la Sous Zabèt, des dizaines d'hectares attendent le précieux liquide pour se mouiller. Mais, du fait de l'absence de canaux d'irrigation, l'eau se perd à quelques mètres des jardins.

2.5.5.- GEOLOGIE ET PEDOLOGIE

Selon les informations fournies par la carte géologique de la République d'Haïti préparée par le Bureau des Mines et de l'Énergie (BME), Ganthier se trouve sur des formations de type Tertiaires dont les faciès sont des pliocènes : marnes et sables, vieux cônes d'épandages appartenant aux formations du Tertiaire.

Le sol est de couleur brun clair et reflète une structure sablo-argilo-limoneuse en profondeur, avec une forte présence de graviers. La couche arable est très superficielle et quasiment inexistante. La partie amont du terrain présente une forme de dôme légère dont la pente est assez douce. L'identification visuelle indique qu'il s'agit d'un sol constitué de gravât, de calcaire et d'argile. Les essais in situ et de laboratoire pour les études géotechniques de la zone montrent que le sous-sol est constitué par une couche de gravât, de calcaire et d'argile (Rapport Plan Consult, 2015).



Carte 5 | Carte géomorphologique de la commune de Ganthier

Plus de 75 % des terres de Ganthier sont cultivables, contenant une chaîne de colline dénudée autour de laquelle se retrouve des terrains de pente faible par rapport à celle-ci. Cette plaine, apte à l'irrigation, est constituée d'un sol avec une forte teneur en sable et une faible capacité de rétention en eau.

2.5.6.- VEGETATION

La couverture végétale de la commune de Ganthier n'est pas dense. Il y a les plantes xérophytes dans une certaine hauteur sur les versants. On retrouve majoritairement des forestiers dans les plaines qui contournent ces versants, comme le bayahonde (*Prosopis julifolia*), le Neem (*Azadirachta indica*), le flamboyant (*Delonix regia*), accompagné de quelques arbres fruitiers tels le manguier (*Mangifera indica*), l'avocatier (*Persea americana*), l'arbre véritable (*Artocarpus altilis* Var non seminifera), l'arbre à pain (*Artocarpus altilis* Var seminifera), la banane, divers espèces d'agrumes, et d'autres arbres à valeur commerciale.

2.6.- LES INFRASTRUCTURES ET LES SERVICES SOCIAUX

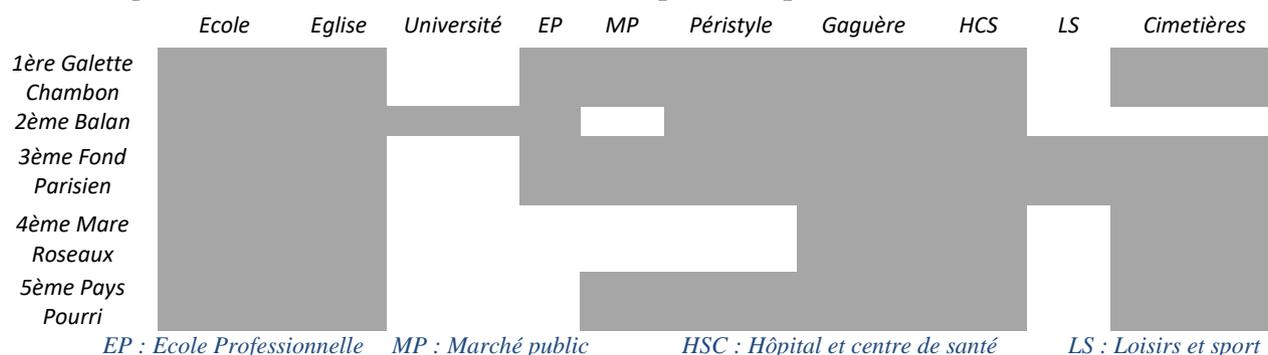
La Commune de Ganthier est traversée dans son côté nord par la route nationale # 8 qui relie Croix-des Bouquets à Malpasse. Elle est la seule route asphaltée de la commune, à côté de certains tronçons au centre-ville et à Fonds Parisiens. Les routes reliant le centre-ville, le quartier de Fond Parisien ou la route nationale # 8 aux sections communales sont peu praticables et ne sont, pour certains accessible qu'à motocyclette.

Les principales infrastructures socio-économiques de la commune de Ganthier sont des écoles, des infrastructures religieuses et des structures de soins de santé. Les infrastructures de loisirs et de sport sont rares dans la commune.

Les infrastructures de types économiques sont éparées et concentrées essentiellement dans les zones urbaines de la commune. Plusieurs marchés desservent cependant la commune, notamment celui de Malpasse, Ti Maché, ... Ils sont essentiellement des marchés de transit reliant d'une part la République

Dominicaine à Croix-des-Bouquets et Port-au-Prince, et d'autre part, permettant d'écouler la production agricole de Ganthier vers les centres urbains précités.

Figure 5 | Certaines infrastructures sociales présentes par section communale



Les principales activités de la commune, autre que l'agriculture, tournent autour des échanges avec la République Dominicaine et du Lac Azuéi. Ce dernier est à la fois un lieu de pêche, de production piscicole, de transport et de tourisme. Alors que le point frontalier entre Ganthier et Jimani est le plus important du pays et le plus proche de la capitale.

Le sport est peu pratiqué. Les sports les plus pratiqués sont le football et le basketball, pratiqués le plus souvent sur des terrains non-réglémentés. La pratique du basketball se rencontre dans le Centre-ville dans la commune et au quartier de Fond-Parisien. Les loisirs traditionnels y sont aussi recensés comme le combat de coq, le Rara, pendant la période de Carême, ... Une bibliothèque est aussi disponible au Centre-ville. Il est utilisé par les jeunes de la communauté.

Dix marchés publics principaux sont recensés au niveau de la commune de Ganthier et ils se retrouvent dans trois sections communales avec une plus grande concentration au niveau de la 3^{ème} section communale de Fond Parisien (avec six des dix). Les marchés sont des marchés de consommation ou de transit qui desservent la population des zones environnantes et se retrouvent en zones urbaines, pour les marchés de consommation ou les intermédiaires commerciaux, pour les marchés de transit. Les premiers fonctionnent tous les jours alors que pour les autres ce n'est que deux ou trois jours par semaine. Les produits qui arrivent sur les marchés de transit arrivent de Croix-des-Bouquets vers les zones rurales ou de la République Dominicaine et des zones rurales vers Croix-des-Bouquets et Port-au-Prince. Alors que les produits qui arrivent sur les marchés de consommation arrivent de Croix-des-Bouquets, des zones rurales et de la République Dominicaine vers la population urbaine de Ganthier, du centre-ville ou du quartier de Fond Parisien.

La plupart des produits agricoles produits dans la commune de Ganthier arrivent difficilement sur les marchés à cause de la mauvaise qualité des routes et du transport. Les filières agricoles sont mal organisées, les producteurs éprouvent donc de grandes difficultés à écouler les produits agricoles. Il en résulte un fractionnement de la valeur ajoutée agricole entre un nombre élevé d'acteur et un revenu non incitatif pour les producteurs agricoles, ce qui, en partie, explique la croissance rapide de taux d'urbanisation dans la commune.

Tableau 8 | Les principaux marchés publics de la commune de Ganthier

Nom	Type	Lieu
Ti Sous	Consommation	1 ^{ère} Section Galette Chambon
Ti Mache	Transit	
Malpasse	Transit	
Mingrette	Consommation	3 ^{ème} section Fond-Parisien
Marché les roches	Transit	
Marché la source	Consommation	
Gwo Mache Mirak	Transit	4 ^{ème} section Pays Pourri
Marché Nakou	Transit	
Mache Gobè	Transit	

La situation de l'éducation dans la commune de Ganthier n'est pas trop mauvaise, considérée en termes de quantité d'écoles disponible dans la commune. En effet, il y a une école pour 554 habitants. Ce chiffre cependant cache trois réalités : celle de la répartition des écoles, celle de la capacité d'accueil des écoles et celle de la qualité des infrastructures et de l'offre d'éducation. En effet, cette valeur varie de 144 habitants par école à Balan à 1133 habitants par école à Mare Roseaux. Les zones urbaines sont celles où le nombre d'habitants par école est le plus élevé mais elles correspondent aussi aux zones où la capacité d'accueil des écoles est le plus important aussi. D'autre part, la plupart des bâtiments utilisés par les écoles sont déclarés inadaptés à cette mission par les ganthiérois participant à nos focus groupe et l'un des problèmes souvent cités est la faible compétence des enseignants. Il semble aussi que l'offre d'éducation est très sélective et élitiste à Ganthier. Certaines écoles ont des frais de scolarité très élevés que seulement un petit groupe de la population, notamment urbaine, peut supporter. Une école à plusieurs vitesses, à la fois, par rapport à la qualité du cadre physique et des infrastructures éducatives disponibles et à la formation des enseignants, se met en place dans la commune et témoigne de la grande inégalité économique qui existe dans la commune.

La présence d'une université est à remarquer à Balan, l'UPROH, mais elle dessert un public autre que celui de la commune de Ganthier et bien qu'elle soit dans la commune, elle n'est pas considérée comme appartenant à la commune par les ganthiérois.

Tableau 9 | Distribution des écoles dans la commune de Ganthier

<i>Section communale</i>	<i>Nombre d'écoles</i>	<i>Superficie (en km²)</i>	<i>Population estimée</i>	<i>Ratio population/école</i>
<i>1ère Galette Chambon</i>	<i>14</i>	<i>27.17</i>	<i>5,484</i>	<i>392</i>
<i>2ème Balan</i>	<i>37</i>	<i>57.93</i>	<i>5,341</i>	<i>144</i>
<i>3ème Fond Parisien</i>	<i>44</i>	<i>227.36</i>	<i>33,619</i>	<i>764</i>
<i>4ème Mare Roseaux</i>	<i>18</i>	<i>81.56</i>	<i>20,390</i>	<i>1,133</i>
<i>5ème Pays Pourri</i>	<i>11</i>	<i>102.09</i>	<i>3,834</i>	<i>349</i>
<i>Total</i>	<i>124</i>	<i>496.11</i>	<i>68,668</i>	<i>554</i>

2.7.- ANALYSE DE LA RÉALITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE.

2.7.1.- URBANISATION, MIGRATION ET EMPLOIS

La commune de Ganthier est une commune relativement peuplée, avec une densité de 138. Contrairement à la plupart des communes rurales du pays, la commune de Ganthier est caractérisée par de forts mouvements de population et ceci, dans les deux sens. A côté de la croissance naturelle de la population, le bilan de la migration, depuis le tremblement de terre de 2010, est positif pour la commune de Ganthier. Les Ganthiérois suivent les grandes tendances de la migration actuelle, en se rendant en République Dominicaine et vers l'Amérique latine ; mais aussi vers la Croix des Bouquets et vers Port-au-Prince. L'immigration occupe une place importante aussi dans la vie de Ganthier et les deux centres urbains sont peuplés non seulement de ceux qui y arrivent des sections communales mais aussi de ceux qui viennent des communes avoisinantes et de Port-au-Prince.

La frontière haïtiano-dominicaine et le lac Azuéi sont, à côté de l'agriculture, les principaux pourvoyeurs d'emploi au niveau de la commune. Tandis que la commune est aux portes de la République Dominicaine où les valeurs de la productivité et de la rémunération du travail sont nettement supérieures à celles de Ganthier. La commune de Ganthier est à la fois un pôle d'attractivité, surtout ses zones urbaines, et un lieu de transit vers la République Dominicaine et l'Amérique latine.

Les communes de la Croix-des-Bouquets et de Port-au-Prince sont les deux principaux pourvoyeurs démographiques de la commune de Ganthier mais à côté de ces deux, d'autres communes limitrophes dont celles de Fond-Verrettes qui fut pendant longtemps une section communale de Ganthier contribue de manière non négligeable à son bilan démographique.

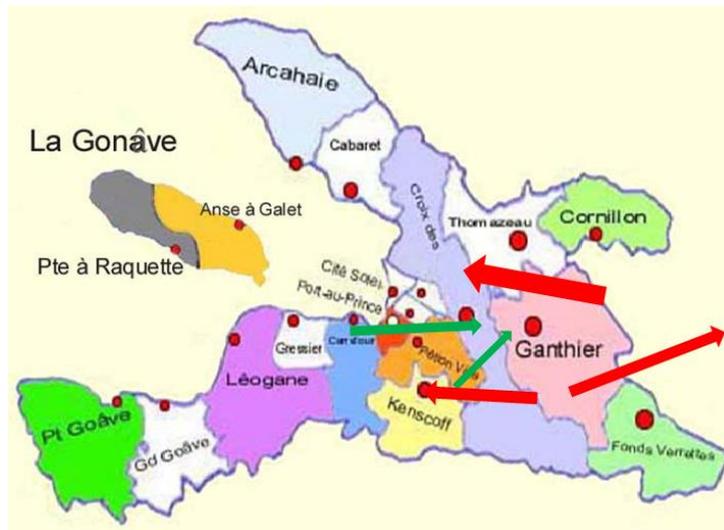


Figure 6 | Croquis d'illustration de l'Intensité et sens de la migration de la Commune de Ganthier (Illustration Relex ALEXANDRE/CADEDEL, Mars 2021)

La figure précédente ne traduit pas toute la réalité. Si les gens se déplacent des grandes villes limitrophes vers Ganthier et de ce dernier vers elles et vers l'étranger, il y a un mouvement important de population des zones rurales, des sections communales, vers les zones urbaines, le quartier de Fond Parisien et le centre-ville. Beaucoup de ménages vivent dans les deux milieux, certains membres partagent leur temps entre les deux milieux. Quand la famille s'installe en zone urbaine, les agriculteurs de la famille, le plus souvent, l'homme, vit une partie de son temps en milieu rural et le reste avec les autres membres de la famille. Mais, ce qui arrive le plus souvent, c'est une migration masculine vers les centres urbains pour y trouver un emploi ou pour s'investir dans le commerce et dans ce cas, il fait le chemin inverse pour retrouver sa famille en zone rurale quand il n'est pas retenu par son activité économique.

L'économie de Ganthier porte sur trois activités principales : l'agriculture dans les sections communales, le commerce dans le quartier de Fond Parisien et l'exploitation du lac Azuéi (avec la pêche, la pisciculture, le transport).

Huit matériaux de construction, plus de 100 centres de ravitaillement, vingt-huit dépôts, deux morgues privées, deux stations-service, deux pharmacies et deux pressings forment les établissements économiques et commerciaux de la commune de Ganthier.

Le quartier de Fond Parisien est dominé par le commerce et surtout le commerce transfrontalier où des acteurs de services divers combinés. Il s'agit de conducteur de camion, de camionnette, d'agents de douane, de chauffeurs de taxi-moto, de détaillants sur le marché transfrontalier, de portefaix, ... Les commerçants présents à Fond Parisien ne viennent que pour une faible partie de la commune, ils y arrivent au moins de quatre départements du pays (Ouest, Sud Est, Nippes et Sud) pour s'approvisionner sur la frontière et retourner dans leurs communes respectives pour vendre leurs produits. Si le commerce est d'abord une activité de femmes, dans la commune de Ganthier, beaucoup de métiers masculins sont développés autour de cette activité. Les acteurs du transport, très nombreux, sont essentiellement masculins.

La pêche et la pisciculture occupe une place importante dans l'économie de Ganthier et elles sont des activités d'hommes, bien que la commercialisation est le plus souvent assurée par les femmes. Les sections de Balan et de Fond Parisien sont les premiers concernés par le revenu tiré du lac. Mais le lac Azuéi rythme la vie à Ganthier et toutes les sections communales sont soit directement concernées, soit indirectement à travers les activités génératrices de revenus réalisées autour du lac et/ou les flux financiers qu'elles génèrent.

La commune de Ganthier offre plus d'opportunités économiques aux hommes qu'aux femmes et dans beaucoup de cas, la force physique est requise pour s'y lancer. Il en résulte que la population de la commune présente un rapport de masculinité supérieur à cent et est très jeune. En effet, 47% de la population a moins de 18 ans (contre 42% à l'échelle nationale)

2.7.2.- DYNAMIQUES SOCIALES ET MODE D'OCCUPATION DES TERRES

La population de la commune de Ganthier ne cesse de croître et connaît une croissance plus importante depuis le tremblement de terre de 2010. Cette croissance de la population se traduit surtout par une expansion des zones urbaines de la commune. Leur superficie augmente parce que les nouveaux venus ont tendance à se mettre en périphérie des villes et par ce fait, la ville gagne en superficie. Les modes d'occupation de l'espace, autre que les établissements humains, n'a pas vraiment évolué. La surface agricole, si de la perception des agriculteurs elle a diminué, n'a pas connu réellement de variation significative. Deux événements pourraient influencer la superficie cultivée et/ou les types de culture mise en place au cours de ces dernières années dans la commune : l'attaque du Sorgho par les pucerons jaunes et l'augmentation de la superficie irriguée grâce à des travaux de réhabilitation de systèmes d'irrigation au niveau des trois sections communales qui sont en partie irriguées.

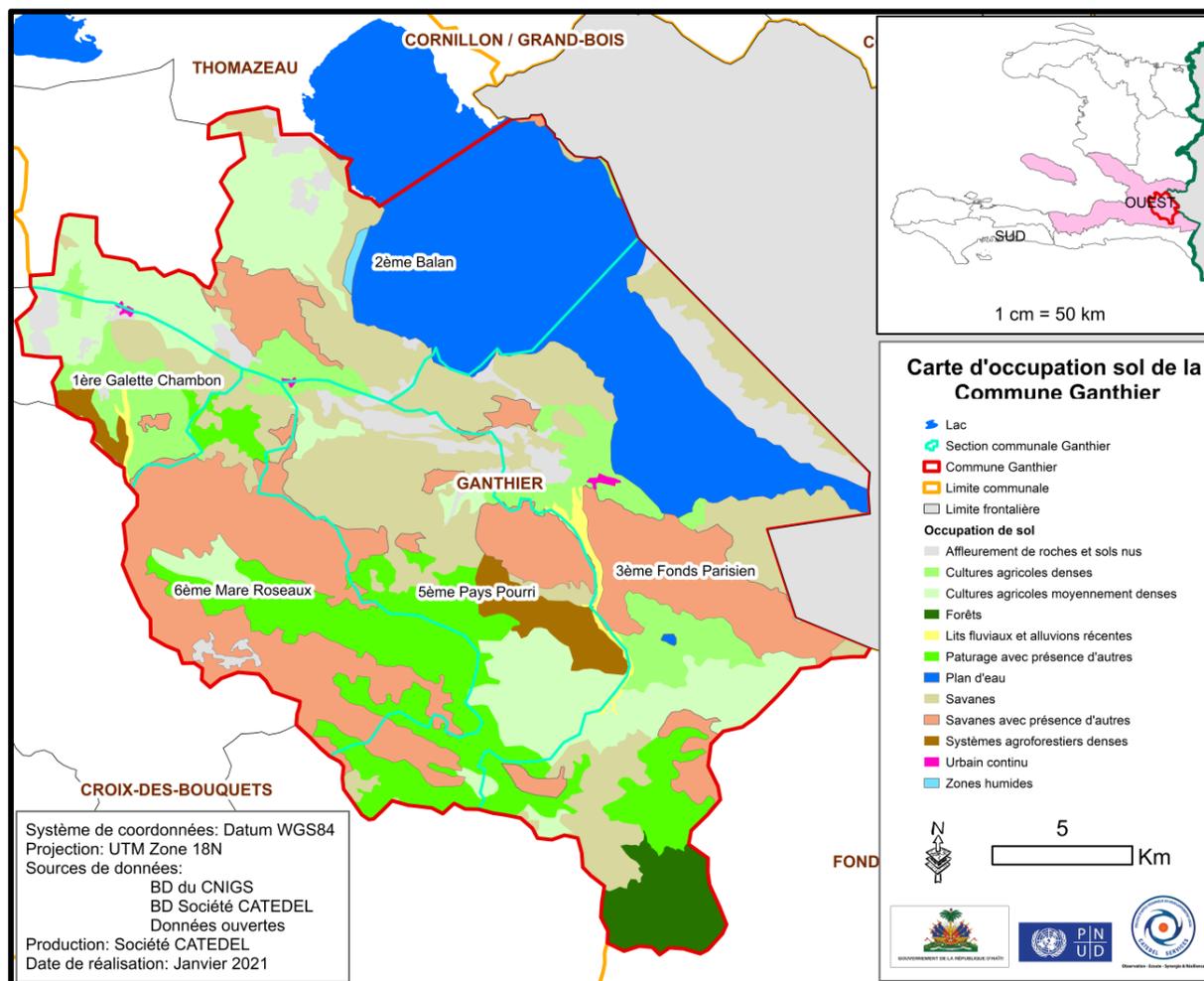
Le Sorgho commence à reprendre sa place parmi les cultures des montagnes de la commune et les systèmes de culture des zones non irriguées s'en trouvent très peu affectés. L'extension de l'irrigation en plaine a contribué par contre à changer la configuration des systèmes de culture, sans significativement affecté la superficie cultivée¹⁵.

Il n'y a pas une relation directe entre la configuration de la commune et l'occupation de l'espace. Cela semble être dû au statut foncier dans la commune où coexiste des très grands domaines et de très petits. La densité de culture semble plus liée à la taille et à la répartition des exploitations agricoles dans une localité qu'à la pente. Moins de la moitié de la superficie de la commune de Ganthier est sous-cultures, et de vastes espaces de savanes sont à souligner. La principale contrainte à l'augmentation de la surface cultivée demeure, selon les riverains, les ressources en eau insuffisantes. Le potentiel agricole de la commune est sous-exploité.

Trois points de concentration humaine sont à remarquer dans la commune de Ganthier sur la figure suivante : à Fond-Parisien, entre les sections de Mare Roseaux, de Balan et de Pays Pourri et entre Galette Chambon et Ballan. Les trois sont traversés par la route nationale # 8 qui elle, traverse la commune en direction ouest-est.

Une forêt se trouve à la frontière avec la commune de Fonds-Verrettes et n'occupe qu'un petit périmètre dans l'extrême sud de la commune, dans la section communale de Fond Parisien.

¹⁵ Nous en reviendrons quand nous parlerons des systèmes de culture à Ganthier



Carte 6 | Occupation de sol de la Commune de Ganthier

D'un autre côté, le lac Azuéli occupe près de 20% de la superficie de la commune. Elle partage le lac avec la commune de Thomazeau qui abrite un peu plus d'un cinquième de la superficie du lac. Situé entre 72°00' de longitude ouest et 18°35' de latitude nord, le lac couvre une superficie totale de 113 Km². C'est un lac de dépression, à écoulement, pense-t-on, souterrain vers le lac Enriquillo de la République Dominicaine. Cet étang saumâtre, très ouvert, peu profond à vents dominants Est présente un niveau d'évapotranspiration très élevée. Plusieurs sources dont des sources subaquatiques sont recensées sur le Lac Azuéli et l'alimente en eau contre une évaporation de plus de 0.5cm/jour, en moyenne. Riche en phytoplancton, en végétation aquatique de fond, la mangrove y est, par contre, en voie de disparition. La faune du lac est elle aussi abondante et variée et la richesse de la biodiversité du lac constitue un atout pour le tourisme dans la Commune.

2.8.- SITUATION FONCIÈRE

Trois formes de possession ou d'accès à la terre existent dans la commune de Ganthier :

- Les terres en faire valoir direct que les propriétaires détiennent soit par acquisition, héritage ou don ;
- Les terres en faire valoir indirect (la forme la plus répandue) qui sont des terres en métayage, en indivision, en hypothèque et en associés ;
- Les terres de l'État (la forme la moins répandue) occupées généralement par des squatteurs (notamment dans certains endroits reculés, enclavés, où l'Agence Locale des Impôts (ALI) ne peut se rendre que rarement, en vertu des conditions calamiteuses des voies d'accès) ;

Selon les échanges en atelier, les terres en faire valoir indirect dominant sur les terres en faire valoir direct et les terres de l'Etat. Certaines fois, des cas de conflit terrien sont enregistrés entre les familles et surtout pour les terres en indivision.

Selon les données collectées auprès habitant et des collectivités territoriales, le niveau de sécurité foncière au centre-ville et dans ses zones périphériques est généralement plus fort que le reste de la commune. L'agent de la DGI communale se base notamment sur les terres qui ont un statut clair, avec des preuves archivées auprès de l'ALI et/ou d'un service notarial de la région. Les CASEC s'alignent généralement avec cette thèse. Toutefois, il va falloir penser à réaliser une étude spécifique sur la thématique pour clarifier le profil foncier communal.

Chapitre 3 | Le diagnostic de Ganthier : Le niveau sectoriel

3.1.- SYSTÈMES DE PRODUCTION VÉGÉTALE

A Ganthier, Au niveau des écosystèmes cultivés on rencontre généralement deux strates végétales, très rarement trois strates dans les zones de conditions édaphoclimatiques favorables puisqu'il existe très peu de système agro forestier dense. Les deux sections où on trouve des systèmes agro forestiers dense sont : la 5^{ème} Pays Pourri et la 1^{ère} Galette Chambon (Cf. *Carte d'occupation de sol de la commune*). La culture maraichère y est très pratiquée. Et, partout dans la commune et même dans les zones urbanisées on rencontre des cultures agricoles denses.

Cette commune est reconnue pour ces cultures vivrières et ces bulbes, ainsi que d'autres cultures, comme : haricot, poivron, gombo, etc... L'agriculture reste l'une des activités fondamentales de la population quoique ceux qui s'y intéressaient diminué considérablement. C'est encore le minifundiste, les données collectées auprès des personnes ressources montrent qu'il existe très peu de grandes exploitations, ce sont, pour la plupart, des petits exploitants cultivant des parcelles de terre (le plus souvent en association culturale), ceux qui n'en possèdent pas appliquent le métayage ou le fermage. Les grandes exploitations se trouvent au niveau de la plaine et produisent surtout de la canne-à-sucre.

La production agricole est quasiment identique dans toutes les sections communales. Dans l'ordre d'importance des activités agricoles, la production végétale est classée en première position. Elle est caractérisée par les cultures de céréales (maïs, sorgho) et par des racines et tubercules et des vivres alimentaires comme le manioc (*Manihot esculenta*), la patate douce (*Iomoea batats Lam.*), la banane, le sorgho et le taro (*Colocassia esculenta*) etc. Il faut noter la présence des cultures de légumineuses telles que : Le haricot et le pois congo et des cultures maraichères qui est le groupe la plus répandue telles que : Tin, Sive Laitue, Poivron, Aubergine, Okra, piment, Poireau, Betterave, Piment.

D'une manière générale l'agriculture à Ganthier est une agriculture pluviale bien qu'il existe des possibilités d'irrigation à cause de la richesse du réseau hydrographique. La dépendance de l'agriculture vis-à-vis de la pluie introduit une forte composante de risques plus marquée encore dans une zone à faible pluviométrie. Etant caractérisée par une longue période de sécheresse qui dure en général de novembre en avril et parfois se prolonge au-delà, les récoltes deviennent de plus en plus incertaines.

Le système de monoculture est rare. Les exploitants cultivent ensemble autant de produits que les conditions écologiques et pluviométriques les permettent.

Il convient de noter que la culture de patate douce est très importante au niveau de la commune et qu'elle doit être encouragée. Par ailleurs, la construction de canaux d'irrigation peut favoriser le développement à grande échelle de la culture maraichère à travers toute la commune.

3.1.1.- LES SYSTEMES DE PRODUCTION DOMINANTS

Au niveau de la commune de Ganthier, l'agriculture (pratiques culturales et de l'élevage) représente la principale activité économique de la zone (notamment en milieux ruraux).

Les systèmes de production agricole présentent les caractéristiques d'une agriculture extensive, avec généralement des systèmes de cultures de subsistance intégrant très souvent des systèmes agro forestiers (SAF). Ils sont composés :

- ▶ **D'un système de production céréalière mono et poly-culturale** : de 2 à 5 cultures comme : haricot, maïs, sorgho/millet, pois-Congo, patate douce, manioc notamment ; combinées parfois avec des animaux de transport comme : équins et quelques têtes de bovins ; selon les conditions socio-économiques du ménage en question. Toutefois, les systèmes de culture pratiqué est fonction du mode de faire-valoir/ mode de tenure de la parcelle et de la distance par rapport à la maison d'habitation ;
- ▶ **D'un système pasto-sylvicole (d'élevage à mobilité saisonnière, pratiqué particulièrement par quelque rares exploitants)** : La stratégie de mobilité est une forme d'adaptation face aux facteurs externes défavorables à la conduite du troupeau. Elle est aussi motivée par la présence de pâturages, d'eau et de milieux environnementaux favorables à l'évolution des animaux. La démarche consiste à éloigner les animaux des jardins pendant les saisons de cultures, et de les rabattre sur des pâturages difficilement accessibles durant la période sèche du fait du manque d'eau. Les éleveurs exploitent durant les saisons de pluies les pâturages. Les troupeaux se composent généralement de caprins, d'ovins, de bovins et de volailles ;
- ▶ **D'un système agro-sylvopastoral, combinant certaines cultures céréalières, les pratiques d'élevage et les arbres (issus de la végétation spontanée notamment) évolués dans le milieu naturel** : Avec notamment quelques têtes de bovins, caprins, ovins, volailles – selon les conditions socio-économiques (niveau de disponibilité foncière et de pâturage notamment) de l'exploitant ;
- ▶ **D'un système de production monoculturale en canne-à-sucre, en papayer rencontré dans de rares zones à proximité des points d'eau** : destiné à la consommation fraîche (autoconsommation), à la commercialisation, à l'intra-consommation et à de rares micro-industries d'agro-transformation qui existent au niveau de la région (cas de la canne-à-sucre pour la production de clairin) ;
- ▶ **D'un système à dominance agro sylvicole à base de manguier, d'avocatier, de bananier, de papayer et très rarement d'autres essences fruitières comme l'arbre à pain et l'arbre véritable, combinant à la fois la production céréalière, le maraichage et parfois quelques têtes de bétail à des endroits précis, pratiqués surtout par des exploitants qui ont accès aux différentes étages agro-éco systémiques ;**
- ▶ **Des jardins "Lakou" (Voir plus loin) ;**
- ▶ **D'un système agrosylvicole, pratiqué dans certains endroits, à l'intérieur des bosquets, où l'on profite du microclimat créé pour pratiquer des cultures maraichères ;**

Au niveau de la commune, en général, il se développe une forme d'interaction très dynamique et mutuellement bénéfique dans le fonctionnement des systèmes de culture, de ceux de l'élevage pratiqués qui y sont pratiqués et du mode d'exploitation globale de l'environnement. Le terroir est fortement marqué par des activités agricoles et d'élevage. On retrouve principalement les Caprins, les ovins, les bovins et les volailles. Les animaux sont pâturés sur les parcelles en jachère et dans les espaces boisées non travaillés.

Les systèmes de culture rencontrés sont majoritairement en association (diversification de la parcelle). La diversité spécifique agricole est généralement très importante. La dominance d'un système dépend foncièrement des caractéristiques biophysiques ou agro écologiques de la zone.

Ces agrosystèmes se sont généralement intégrés dans des systèmes agro forestiers. L'arrangement spatial des éléments de la strate arborée et/ou arbustive se fait naturellement. Parfois, les essences ligneuses se retrouvent en bordure des parcelles et ou disséminées entre les cultures (cas des zones a système agro forestier dominant).

Les principales espèces inventoriées dans les différentes zones d'étude sont notamment :

1. les légumineuses (haricot, Pois-Congo) ;
2. les céréales (maïs, sorgho) ;
3. les tubercules (manioc, taro, patate douce, etc.) ;
4. les cultures maraîchères (piment, betterave, Gombo, poivron, tin, cive, échalote etc.) ;
5. les fruitiers traditionnellement ancrés et toujours présents dans les systèmes de cultures comme : l'arbre véritable, le bananier, l'avocatier, les manguiers, les citrus ... ;
6. Des bosquets humides, avec parfois des cultures maraîchères intercalaires ;

Une grande similitude existe entre la conformation des systèmes de cultures pour les différentes sections communales. Il n'existe pas assez d'évidence pour présenter une description par section.

A travers de tous ces systèmes on rencontre une composante d'élevage avec les espèces citées précédemment. L'importance d'une espèce est fonction des capacités de l'exploitation en termes de capital foncier et/ou de la catégorie socioéconomique des exploitants.

Au niveau de certaines exploitations de conditions socio-économiques modestes, dépendant de la possibilité d'accès à la terre (en mode de faire valoir indirect : héritage, usufruitier) on rencontre très souvent des exploitants qui prennent des animaux en gardiennage.

3.1.2.- LES CHAINES DE VALEUR AGRO-ECONOMIQUES ET EXTRA-AGRIcoles DOMINANTES IDENTIFIEES

Par ordre d'importance, les chaînes de valeur d'importance économique majeure et/ou en termes de superficie identifiées sont notamment :

1. *La filière du maïs,*
2. *La filière du papayer,*
3. *La filière de la patate douce,*
4. *Le maraichage,*
5. *La culture des légumineuses (Haricot, Pois Congo),*
6. *Le sorgho,*
7. *La filière caprine et ovine,*
8. *La filière du manioc,*
9. *Les volailles,*
10. *La filière canne-à-sucre,*
11. *La filière de la mangue ;*

Le mode de mise en valeur des terroirs en céréales est caractéristique d'une agriculture extensive de subsistance. La reconstitution de la fertilité des sols se fait à l'aide de fumures d'animaux. Les pratiques de rotations, de friches et de jachères sont très rares dans les systèmes de production.

3.1.3.- LES SAISONS CULTURALES

Deux saisons de cultures très marquées et distinctes l'une de l'autre : une grande saison allant d'avril à juin et une petite saison allant de septembre à novembre. La figure suivante illustre le calendrier cultural de la commune :

Les opérations de préparation de sol, sarclage, buttage sont réalisées en grande partie par les hommes tandis que les opérations de semis, récolte sont réalisées par les femmes. Les cultures maraîchères et la vente des produits agricoles sont surtout l'œuvre des femmes.

Tableau 10 | Calendrier de récolte des fruits et légumes à Ganthier

Fruits et légumes	Mois de l'année											
	Janv	Fév	Ma	Av	Mai	Ju	Juil.	A	Sep	Oct	Nov.	Déc.
Véritable												
Mangue												
Agrume												
Avocat												
Papayer												
Haricot			S				R		S			R
Gombo			S			R						
Piments			S				S					
Aubergine			S			R	R	R				
Patate douce				PL				R				
Maïs			S			R			S			R
Manioc				PL							R	R
Poivron			S			R	R					
Sorgho					S			R				
Canne à sucre									R		PL	
LEGENDE	Faible récolte			Récolte moyenne			Forte récolte			S= Semis, R=Récolte PL= Plantation		

Dans l'ensemble, les plus faibles récoltes sont enregistrées aux mois de janvier jusqu'à mai pour les espèces pérennes (essences fruitières) et d'octobre à février pour les cultures annuelles/ saisonnières. Il n'y a pas vraiment de forte récolte répartie sur un grand nombre de mois au cours de l'année.

3.1.4.- ORGANISATION DU TRAVAIL

Pour la réalisation des travaux liés à l'exploitation de la terre, les exploitants utilisent le plus souvent la force de travail humaine. Très peu d'exploitants (les grands producteurs), surtout dans les zones de plaines les plus accessibles sollicitent les services des opérateurs de tracteurs et de charrues pour les travaux de labourage. L'agriculture est très peu mécanisée. La majorité des exploitations recourent à la main d'œuvre familiale et/ou à la main d'œuvre salariale. L'accès à cette dernière s'opère selon deux modes : le *Djann* et la corvée.

La main d'œuvre familiale : l'agriculteur, sa femme et ses enfants se mettent ensemble pour réaliser certaines opérations comme : la préparation des sols, le sarclage (désherbage), la récolte et les activités post-récoltes.

La main d'œuvre salariée : est très utilisée dans les différentes zones de production. Elle est mobilisée surtout lors de la grande saison culturale. Les travaux durent de 4 à 6 heures. Le coût est de deux-cents (200) gourdes pour le *Djann* ou *Vanjou* et deux cent cinquante (250) gourdes pour la corvée avec de la nourriture.

Le « Combite », sorte de Consortium: Les exploitants les moins aisés ou estimés les plus vulnérables sur le plan socio-économique développent un modèle de travail appelé dans leur langage "*Combite*". L'origine du concept n'est pas retracée, c'est un long héritage des ancêtres. Il s'agit d'un arrangement entre travailleurs de même catégorie socio-économiques et de toutes religions confondues, assemblé sur base d'affinité pour constituer, soit un groupe strictement masculin ou de regroupements composés uniquement de femmes et de filles d'une même zone.

Ces derniers prestent des services de préparation de sols, d'aménagements des parcelles, semis, de transplantation et de plantation. En général, ils/elles préparent et sèment de façon prématurée leurs petites parcelles. En ce sens, ils/elles disposent et utilisent le reste du temps de la saison et/ou d'une campagne

afférente pour vendre des services aux exploitants agricoles de conditions socio-économiques qui leur sont comparativement meilleures.

En ce sens, un personnel de gestion est élu au sein de la structure pour gérer les rentrées financières à chaque opération (préparation de sols, désherbage, récolte). Cette cellule de gestion est constituée :

- a) D'une personne âgée (en général plus de 60 ans), un ancien du groupe dont le courage s'épuise avec le temps de services ou qui est en situation chronique de convalescence : Cette dernière ne fait qu'assister les travailleurs physiquement plus actifs, et gérer des conflits et des ressources générées par le groupe ;
- b) D'un -e secrétaire, choisi -e sur base de sa réputation dans la zone ;
- c) D'une personne ressource assimilée à un -e délégué -e, responsable de faire passer des messages urgents et/ou de visiter des membres en cas d'absence pour information ;
- d) Cette structure travaille à tour de rôle dans les parcelles des différents membres. Un agriculteur n'ayant pas de parcelle à mettre en valeur ou ne s'intéresse pas à l'agriculture peut intégrer la structure et vend les jours de travaux qui lui sont réservés à des particuliers nécessiteux. C'est aussi une activité génératrice de revenu pour les membres.

Un groupe ou regroupement peut avoir entre 20 à 45 membres actifs et le travail est bénéficié par deux membres par jour. Les cas de défection sont enregistrés généralement sauf en cas de meurtre, de changement de statut social ou d'émigration définitive d'un membre vers d'autres zones. Les conflits sont rares. Quand on en enregistre, les tentatives de résolution ne doivent pas déborder la sphère d'action du groupe ou du regroupement. Dans des cas exceptionnels, on fait appel à une personne extérieure, généralement un leader religieux ou un notable pour prêter main forte.

3.1.5.- OUTILLAGE AGRICOLE ET ACCESSIBILITE AU CAPIATL

L'outillage agricole dont disposent les exploitants agricoles est très archaïque. En général on observe des machettes, des pioches, des houes, des serpettes. Ces outils répondent aux caractéristiques des champs qui comportent des couches arables très pierreuses et d'un relief parfois très accidenté.

Comme presque partout dans le pays, à Ganthier, l'accessibilité des exploitants agricoles au capital est très limitée. Il n'existe dans la commune aucune structure de microfinancement qui développe des activités adaptées aux contextes agricoles.

3.2.- LA PRODUCTION ANIMALE

La commune de Ganthier a de grandes potentialités en matière d'élevage. Cette activité occupe une place très importante dans l'économie communale et elle représente une activité complémentaire à la production végétale et supplante la production végétale en période de sécheresse prolongée et de soudure alimentaire.

Les principales espèces de bétail de Ganthier sont les petits ruminants comme les caprins et les ovins. On trouve aussi des bovins et des équins (ânes, chevaux et mulets), des volailles comme les poulets, les pintades et les dindes. L'élevage du porc se pratique sur une grande échelle dans la commune et c'est aussi le type d'élevage la plus structurée selon les données collectées.

A Ganthier, la pratique de l'élevage constitue un capital vital et sert de relais entre les périodes de pénuries et d'abondances. L'élevage est considéré comme « carnet banque » des paysans, une source de richesse potentielle. C'est une épargne pour faire face à des situations d'urgences tels que : les frais occasionnés par une maladie, les décès, les frais de scolarité et les frais de nourritures au niveau des familles.

L'élevage des caprins vient en tête suivi immédiatement de celui d'ovins et de porcins. Les bovins, les volatils et les équins complètent la liste en terme d'importance. Les équins s'utilisent généralement comme moyen de transport.

La santé des animaux est assurée occasionnellement par des agents vétérinaires délégués par le Ministère d'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) soit à partir du programme zoo sanitaire du MARNDR à travers des campagnes sporadiques de vaccination ou sur demande des collectivités.

L'organisation de l'élevage se fait de deux manières :

- ❖ **L'élevage à la corde est pratiqué près des habitations et dans les zones agricoles** | Cette forme est la moins rentable compte tenu qu'il faut mettre aussi à la corde les petits. Ce qui occasionne du retard pour leur développement. L'alimentation du bétail ainsi élevé se fait majoritairement à partir de fourrage. Certains éleveurs font la culture de fourrage pour le pâturage des bétails. Les plantes les plus utilisées en ce sens sont : des graminées : Herbe de guinée (*Panicum maximum*) et herbe à éléphant (*Penisetum purpureum*). Elles sont cultivées dans le but de faire face à la période de sécheresse. Selon les informations recueillies auprès de la population, certains éleveurs acquièrent des champs de canne à sucre avec la seule intention de nourrir le bétail (bovins et équins) durant la période de sécheresse et plus particulièrement au cours des mois de décembre-janvier.
- ❖ **Pour sa part l'élevage libre concerne en grande partie les caprins et les ovins** | Il est pratiqué dans les zones de savane et de rac sec où l'exploitation agricole est rare. L'élevage libre est très rentable par rapport à l'élevage à la corde. Ces éleveurs s'organisent en association structurée et en groupement d'une même famille. Ils ont de parcs communs destinés à abriter les caprins et les ovins la nuit en prévention contre les prédateurs (les chiens sauvages).

On doit souligner l'attaque des caprins et des ovins par des chiens sauvages et celle de la volaille par les mangoustes et d'autres oiseaux sauvages parmi lesquelles les « malfinis ». Ces derniers constituent une menace majeure pour la pratique de l'élevage, sans oublier le vol du bétail et la pression parasitaire.

Par ailleurs, l'absence d'une délimitation entre les zones d'exploitation agricole et zone d'élevage occasionne souvent des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les gens pratiquent jusqu'à date l'élevage traditionnel, malgré les diverses contraintes rencontrées. Il est recommandé que la Mairie fasse respecter et appliquer ce qui est dit en la matière par le Code Rural de 1962.

3.3.- LES ACTIVITÉS DE LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

A Ganthier, la pêche est pratiquée au niveau de l'étang saumâtre. Elle est une activité des riverains des sections communales de Balan et de Fond Parisien. Ces pêcheurs sont des habitants de la zone qui exploitent la richesse du lac Azuéi. Les matériels utilisés sont les canots, les seines et les filets. Cette activité est organisée de manière individuelle ou associative et dans ce dernier cas, ils sont trois ou quatre pêcheurs sur le canot ou trois pêcheurs pêchant avec seulement une seine ou un filet. Dans les deux cas, un tiers de la récolte est donnée au propriétaire de(s) l'équipement(s) et les deux autres tiers sont séparés à part égale entre les pêcheurs. La faune invertébrée du lac comprend 4 espèces de gastéropodes, dont deux abondantes, (une plutôt littorale, l'autre, très petite, vivant dans les herbiers aquatiques) et trois espèces de crabs. Signalons la présence d'environ 450 caïmans, une tortue et trois amphibiens. L'avifaune est riche surtout en époque de migration (durant l'hiver boréal). La faune ichthyologique comprend 14 espèces dont trois introduites.



Photo 1 | Vue de Canoé de pêche sur le lac Azuéli (CATEDEL, Mars 2021)

A côté de la pêche qui mobilise une part importante de la population des deux sections communales limitrophes, la pisciculture est aussi très développée sur l'étang. Le Caribbean Harvest et le Taïno Aquaferme sont les principales structures d'exploitation piscicole à l'étang saumâtre. Dans l'approche de la Caribbean Harvest, les ménages de la zone sont impliqués dans la production. Ils reçoivent des cages et tous les intrants de la production et le Caribbean Harvest se charge de la commercialisation. Chaque cage rapportait en moyenne six mille deux cent cinquante (6250) gourdes en moyenne par cage de 4m³ alors qu'il y en avait 145 et 7 cages de 12 m³ exploitées par 104 ménages bénéficiaires¹⁶. La pisciculture

3.4.- LA PRODUCTION DE CHARBON DE BOIS

La production du charbon de bois est une activité menée par une grande partie de la population de Ganthier. La végétation naturelle est constituée d'espèces arbustives adaptées aux conditions climatiques sèches. Mise à part des espèces exotiques comme le neem (*Azadirachta indica*) et le *Leucaena leucocephala* issues des programmes de reboisement, le bayahonde (*Prosopis juliflora*) constitue l'essentiel de la végétation dominante de la commune. Ce dernier, ne faisant pas partie des bois d'œuvre est utilisé en général pour la production de charbon de bois qui est pratiquée de manière abusive dans les zones de piedmont et de savane. La production de charbon de bois est actuellement une source de revenu sûre pour les agriculteurs compte tenu du fait que cette activité n'exige pas trop d'investissement.

Le charbon produit à Ganthier est consommé en partie par la population locale ; le reste est transporté vers les autres communes avoisinantes (Croix-des-Bouquets en particulier). Il constitue la seconde source d'énergie utilisée, après le bois, face à l'absence d'électricité et le coût élevé des gaz kérosène et propane.

Compte tenu de l'effet dévastateur de cette activité sur l'environnement, son évolution nécessite beaucoup d'attention non seulement de la part des autorités mais aussi des acteurs concernés. Comme mentionné précédemment, la plus grande partie de la commune est exposée à l'érosion à cause de l'absence d'un couvert végétal permanent due à la coupe des arbres au profit de la production du charbon de bois.

¹⁶ CHARLES, J. M., Analyse de l'impact Économique du Lac Azuéli sur les communautés des Sections Communales de Balan et de Fonds-Parisiens de la commune de Ganthier, 2019

3.5.- APPUI TECHNIQUE INSTITUTIONNEL À L'AGRICULTURE

Les informations collectées auprès des habitants de la commune montrent qu'en dépit de sa proximité avec la capitale haïtienne, la commune de Ganthier ne reçoit pas souvent d'accompagnement technique surtout dans le domaine de l'agriculture. Toutefois, entre 2016 et 2018, une grande partie de la population a reçu un support technique du projet REFERANS exécuté par la Fondation Haïtienne de Développement Agricole Durable (FONHDAD) avec le support financier de l'USAID. Le projet a terminé en avril 2019 et a laissé de très bons souvenirs aux agriculteurs de Ganthier et de Croix-des-Bouquets.

Selon le Directeur exécutif, a.i de la FONHDAD, Agronome Freud LUCAS, deux (2) centres de transformation de céréales ont été mises en place dans les communes de Croix-des-Bouquets et de Ganthier et cinquante (50) Paysans Vulgarisateurs (PV) ont été recyclés dans le cadre de ce projet.

La Fondation Haïtienne de Développement Agricole Durable qui se donne pour, entre autres missions, de moderniser l'agriculture haïtienne par l'introduction de nouvelles technologies, dans le cadre de ce projet, a reçu l'aide financière de l'USAID en vue d'améliorer les conditions de travail des planteurs et le revenu des agriculteurs vivant dans ses zones d'intervention en facilitant l'accès aux intrants agricoles, à de nouvelles technologies de production et de post-récolte et aux équipements/matériels agricoles motorisés.

Ils sont plus d'un millier de planteurs qui ont bénéficié directement ou indirectement des retombées du projet REFERANS. Ce projet, selon les responsables, a aussi aidé au curage de canaux d'irrigation et à l'accompagnement de producteurs à travers les campagnes agricoles.

De par sa vocation qui consiste à divulguer les règles de protection de l'environnement et éduquer les populations rurales à gérer leurs ressources naturelles de manière durable et conforme à la loi, la Fondation collabore avec les institutions publiques compétentes pour promouvoir le programme de formation, le mentorat et la recherche dans le domaine de l'agriculture et de la protection de l'environnement. Elle supervise aussi les acteurs de la production et de la transformation des produits agricoles et autres domaines connexes.

3.6.- TOURISME INTERNE ET EXTERNE

La commune de Ganthier est une commune au fort potentiel touristique. A côté des sites existants et du projet de construction du Jardin Botanique National d'Haïti (JBNH), le potentiel touristique est sous-exploité. Ses sites naturels font de Ganthier une ville très visitée par les touristes internes mais ce tourisme qui n'est ni régulier ne contribue pas beaucoup à l'économie de la commune. Les touristes sont plus nombreux pendant les fêtes patronales, la période sainte et les vacances d'été. La situation d'instabilité du pays, conjuguée à la crise économique et sécuritaire font que les sites de Ganthier sont sous-exploités et peu valorisés. La Commune a suffisamment de sites pour y développer un itinéraire touristique complet.

Cependant, très peu d'infrastructures d'accueil existent dans la Commune. Un effort est nécessaire à ce niveau pour permettre un plein développement du secteur touristique, pendant qu'en même temps une meilleure prise en charge devra permettre un développement plus important du tourisme local.

La commune présente aussi un grand potentiel pour développer un tourisme externe (des touristes étrangers). Elle peut profiter de sa proximité avec la République Dominicaine, un des grands pays touristiques de la Caraïbe, afin de tirer profit de ce flux touristique qui visite la République voisine. Si les sites sont aménagés et la capacité d'accueil améliorée, il ne restera qu'à faire la promotion pour leur produit pour attirer le touriste et permettre à cette filière de contribuer au développement de la commune.

Tableau 11 | Liste des infrastructures et sites touristiques de la Commune

Grottes	Plan d'eau	Plage	Source	Lieu saint	Parc naturel	Hôtel
---------	------------	-------	--------	------------	--------------	-------

Nom	Ti lento	Lac Azuéi	Estofa Beach	Source Zabeth	le Calvaire Miracle	Quisqueya	Momplaisir Dominique	la cabane
Localisation	Boucan des mornes	Fond-parisien	La source I	Balan	Ganthier	Anba gran chemen	Anba gran chemen	La source II
Etat	Non entretenu	Salubre, mais libre	Abandonné	Non entretenu	Entretenu	Salubre et contrôlé		Salubre
Niveau de fréquentation	Très fréquenté mais périodique		Fréquenté rarement	Elevé	Le vendredi saint, élevé	Peu fréquenté		Très fréquenté

3.7.- L'ÉNERGIE DANS LA COMMUNE DE GANTHIER

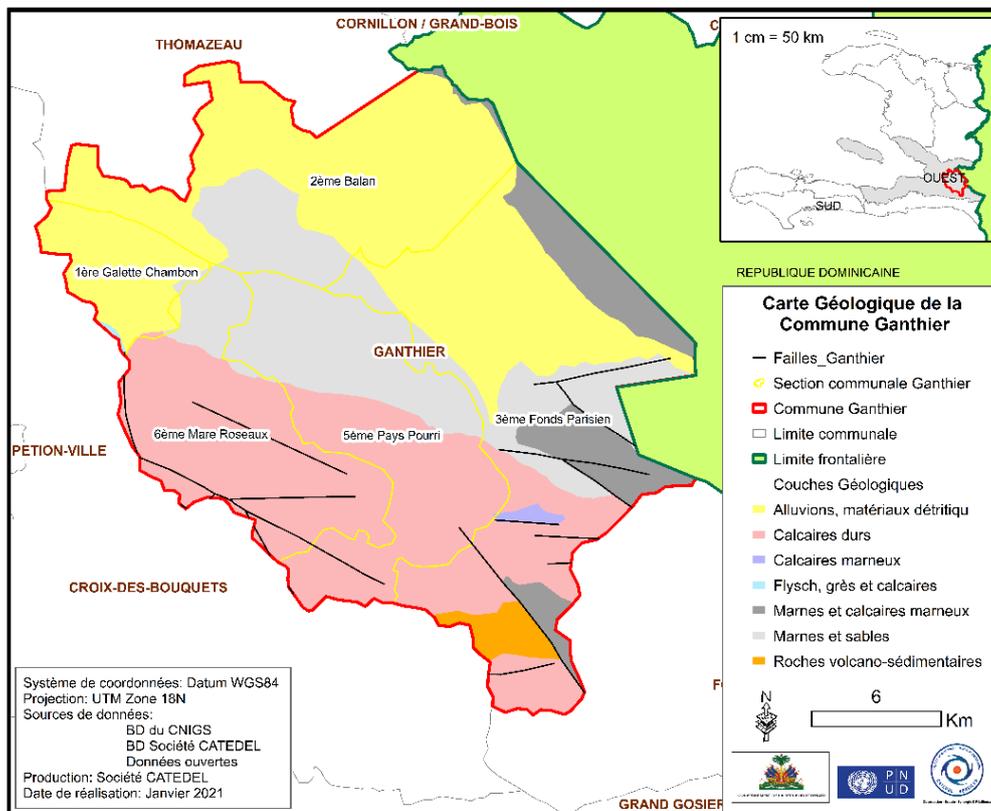
La principale source d'énergie utilisée dans la commune de Ganthier est le charbon de bois et le bois de chauffage. Non seulement la commune utilise beaucoup d'énergie sur cette forme mais son bilan énergétique est positif, c'est-à-dire qu'elle en produit aussi pour d'autres communes. Si la commune de Ganthier est aussi un lieu de transit de la production de charbon de bois, qui vient de Cornillon, notamment, elle en produit aussi et en envoie une partie vers les communes de Croix-des-Bouquets et de Port-au-Prince.

Dans les zones urbaines de Ganthier, les consommateurs utilisent aussi du propane et une part de plus en plus importante de la population utilise l'énergie solaire. L'EDH vient compléter les sources d'énergie disponible. Elle approvisionne une partie de la population des zones urbaines et des première et deuxième sections communales de Ganthier. L'offre d'électricité est faible et irrégulière dans la commune de Ganthier, non seulement plus de la moitié de la population n'y a pas accès, ceux qui sont connecté au réseau ne peuvent pas compter sur sa disponibilité pour alimenter leur maison d'habitation et/ou leur entreprise. A l'image de la situation qu'on connaît un peu partout dans le pays, l'EDH est très peu présente et les riverains sont obligés de recourir à des sources alternatives d'énergie.

La commune de Ganthier présente, cependant un fort potentiel pour la production des énergies solaires et éoliennes. Elle pourrait diminuer sa dépendance du bois en utilisant cette source inépuisable (à l'échelle humaine) d'énergie.

3.8.- LES MINES

Dans la Commune de Ganthier, il existe plusieurs poches d'exploitation de carrières et c'est le seul produit minier qui est exploité actuellement dans la Commune. L'extraction se fait de manière anarchique. Les principaux sites d'exploitation se trouvent au niveau de la première et de la deuxième section communale de Ganthier. La carte suivante donne une idée indicative de la cartographie du sous-sol de la commune :



Carte 7 | Carte géologique de la commune de Ganthier

La présence de carrière de sable et de roche permet à cette filière de s’y développer impliquant des acteurs divers tels les propriétaires de mines, les exploitants, les travailleurs, les transporteurs et les utilisateurs. Ces derniers se rencontrent dans la commune et dans la commune de la Croix-des-Bouquets essentiellement.

De la valeur ajoutée est générée tout au long de la filière alors cette exploitation se fait souvent au mépris des préoccupations environnementales. Les interventions qui viseraient à protéger l’environnement de l’exploitation non contrôlée des carrières se heurteraient souvent aux intérêts économiques des acteurs de la filière.

Tableau 12 | SWOT du secteur Carrières de la Commune de Ganthier

<i>Forces</i>	<i>Opportunités</i>
Existence des mines de sables et roches La main d’œuvre pour l’exploitation est disponible	<i>Les mines sont, pour certaines, accessibles</i> <i>Coût de construction moins élevé</i>
<i>Faiblesse</i>	Menaces
Mauvaise exploitation des carrières Faiblesse des autorités locales	<i>Risque d’inondation, d’éboulement et d’érosions élevées</i> <i>Déséquilibre dans les environnements naturels</i>

3.9.- LE COMMERCE À LA COMMUNE DE GANTHIER

Plusieurs typologies peuvent être établies pour étudier les activités commerciales dans la commune de Ganthier. Elle peut s’établir en fonction de l’origine des produits commercialisés, de la nature du produit commercialisé ou de la taille l’activité commerciale. Les commerçants, ne suivent pas le même itinéraire et ce dernier est fonction de la destination de son produit. Certains commerçants ne font que transiter par la ville de Ganthier, achetant leurs produits, venant de la République Dominicaine, sur le marché de Jimani-Malpassé pour aller les vendre dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince ou à Croix-des-Bouquets. D’autres ne sont pas amenés à laisser la commune. Ils achètent leurs produits sur un marché de la commune ou chez un Grossiste pour aller les revendre sur un autre marché ou dans leur boutique.



Photo 2 | Vue d'un marché public à Ganthier (CATEDEL, Mars 2021)

Avec l'urbanisation que connaît la commune aujourd'hui le marché de Ganthier s'approvisionne de plus en plus auprès du marché de Port-au-Prince. Sur les principales places et marchés de consommation, les produits importés arrivant de Port-au-Prince et ceux venant de la République Dominicaine occupe de plus en plus d'espace.

Tableau 13 | Typologies du commerce dans la commune de Ganthier

Type	Origine des produits	Nature des produits	Taille de l'activité
I	<i>République Dominicaine</i>	<i>Produits alimentaires</i>	<i>Petits Détaillants</i>
II	<i>Commune de Ganthier</i>	<i>Vêtements et accessoires</i>	<i>Grossistes</i>
III	<i>Autres communes du pays</i>	<i>Cosmétiques et sanitaires</i>	<i>Madan-Sara</i>
IV	<i>Importés arrivant de PAP</i>	<i>Produits pharmaceutiques</i>	<i>Petits importateurs</i>
V	<i>Importés de la RD, de Croix-des-Bouquets et de Port-au-Prince</i>	<i>Produits de construction</i>	<i>Grands importateurs</i>
VI	<i>Produits au niveau local</i>	<i>Charbon de bois</i>	<i>Producteurs –trices artisanaux –es locaux –es</i>

La ville fait ses courses sur les principaux marchés de Ti Source et Ti Marché dans la première section, Malpasse et Mingrette dans la troisième section, et Marché Gobert et Marché Chapelle dans la quatrième.

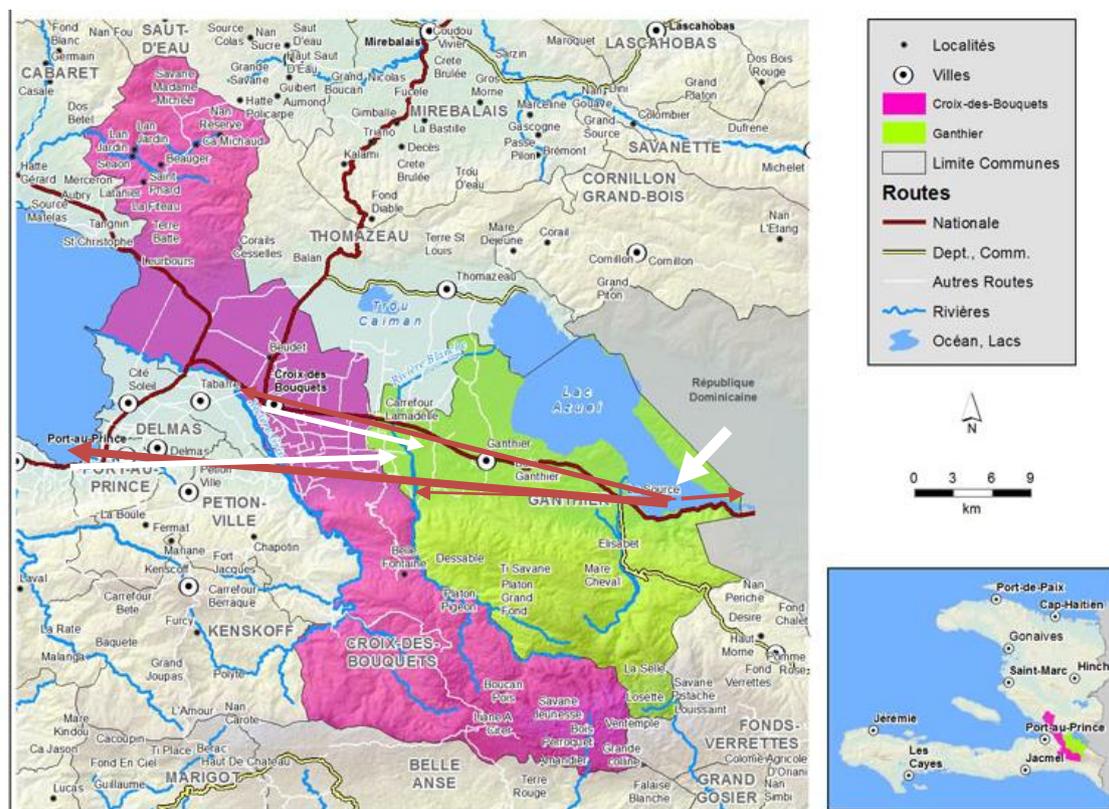
Le marché de Malpasse, principal marché haïtien sur la frontière haïtienne, est caractérisé, du point des vue des acteurs concernés, par un faible niveau d'organisation, l'absence de bloc sanitaire et une forte insalubrité. Les commerçants haïtiens sont, d'une part, défavorisés dans les échanges avec les commerçants dominicains et d'autre part, poussé par la concurrence déloyale engendré par la contrebande.

Le lac Azuéi est un relais important pour le transport des produits en contrebande. En effet, deux groupes de produits principaux transitent sur le lac dans un circuit de transport informel : Le charbon de bois et les produits importés de contrebande.

La principale contrainte, citée par les commerçants, à l'activité commerciale est l'absence de financement. L'offre de crédit est faible et les conditions du crédit ne sont pas favorables aux commerçants. Les commerçants s'approvisionnent aujourd'hui auprès d'institutions de microfinance à

Ganthier, à la Croix-des-Bouquets et à Port-au-Prince et, certaines fois, ils reçoivent des marchandises à crédit de certains commerçants dominicains.

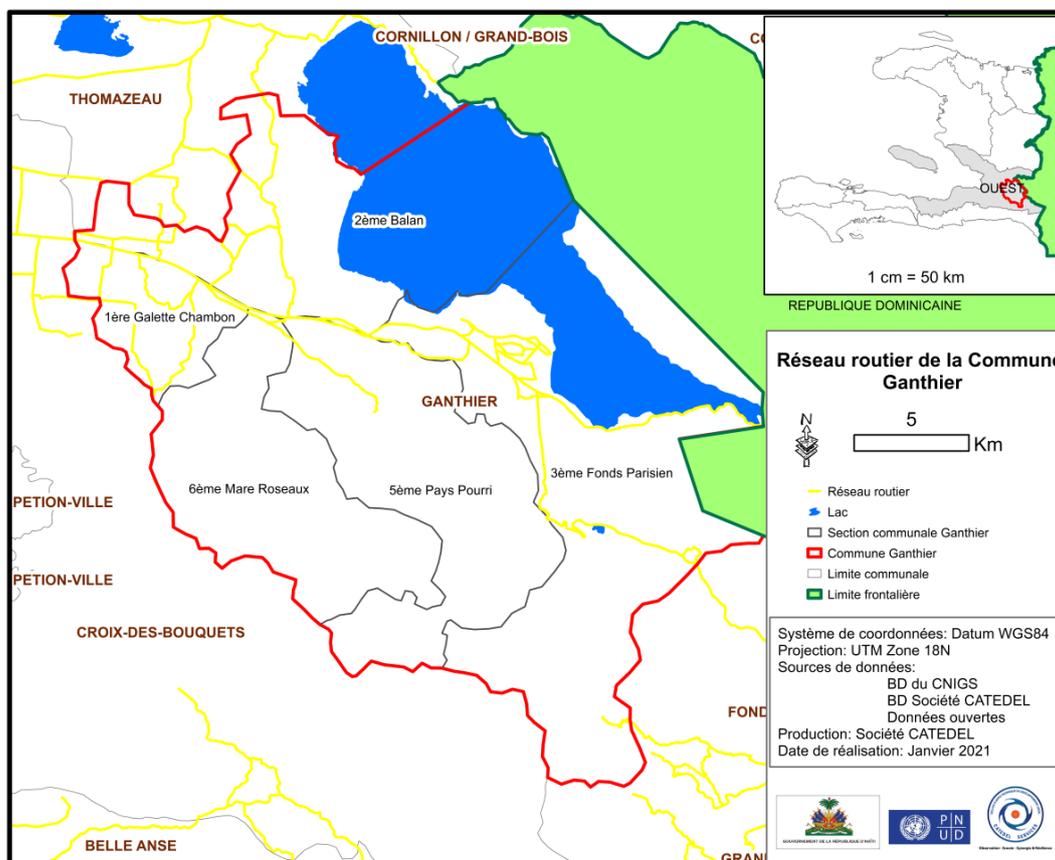
Le marché, côté haïtien, est dépourvu d'infrastructure et il n'est pas sécurisé ce qui laisse les marchands à la merci des voleurs et des malfrats en général.



Carte 8 | Principaux axes de commercialisations de produits de Ganthier et importance des flux

3.10.- TRANSPORTS & TÉLÉCOCOMMUNICATION

Le réseau routier de Ganthier est très inégalement distribué alors qu'en même temps, la plupart des tronçons sont en très mauvais état. Les sections communales au sud de la commune, la zone de montagne (Mare Roseaux, Pays Pourri et le Sud de Fond Parisien) est le moins bien pourvu et l'accès à ces sections, quand il existe est très difficile. La route nationale numéro 8 qui traverse la commune, partant de Croix-des-Bouquets, à l'ouest vers la République Dominicaine à l'est, touche toutes les sections communales. Elle passe au sud de la section de Balan et au nord de Galette Chambon, de Mare Roseaux et de Pays Pourri avant de traverser la section de Fond Parisien. Les sections de Mare Roseaux et de Pays Pourri sont les moins bien pourvues en route et les plus montagneuses. Elles sont aussi, les moins bien pourvus en ressources et opportunités. Si le centre-ville se situe dans la section de Mare Roseaux, elle n'occupe qu'une toute petite partie du territoire de la section et est limitrophe des sections communales de Galette Chambon, de Balan et de Pays Pourri. Le gros de la section, au sud du centre-ville, est n'est pourvu d'aucune infrastructure routière et d'aucune autre infrastructure lourde. C'est aussi le cas pour la section de Pays Pourri dont la route nationale # 8 marque la délimitation avec la section de Balan. Cette dernière section, de par sa proximité avec le lac Azuéli et la présence d'un réseau routier plus important que les autres, ajouté à sa topographie, globalement plate, jouie d'un avantage comparatif sur les sections de Mare Roseaux et Pays Pourri. Pour la section Fond Parisien, ce sont, sa proximité avec le lac mais aussi et surtout la frontière avec la République Dominicaine qui la caractérise. La proximité de la première section communale, Galette Chambon, de la commune de Croix des Bouquets n'est pas sans un impact significatif sur la section. Avec la section de Balan, elles sont les portes d'entrée reliant Croix-des-Bouquets et Port-au-Prince à la commune.



Carte 9 | Présentation du réseau routier de Ganthier

Le lac Azuéi est un moyen de transport très utilisé dans la commune de Ganthier. Deux itinéraires sont utilisés en priorité : Nan Glasi à Ravin Dyab et Nan Karant à Ilèt. Plus d’une quarantaine de Canot ont recensés sur ces deux axes et un canot fait l’aller et le retour deux fois par jour. A part les produits de la contrebande qui emprunte également ce circuit, le principal produit transporté sur le lac est le charbon de bois. Mais le lac est utilisé pour relier la rive nord, commune de Cornillon à la rive sud, commune de Ganthier pour y transporter les hommes, les bêtes et les marchandises de tout type.

3.11.- ÉDUCATION DANS LA COMMUNE DE GANTHIER

Le niveau d’instruction d’une population est un élément important qui contribue à l’amélioration des conditions de vie. Dans les zones rurales, les taux de scolarisation et d’analphabétisme sont les indicateurs du faible niveau économique des ménages. A Ganthier, zone périurbaine, environ 20.5 % de la population n’a jamais fréquenté l’école, tandis qu’environ 70.2% des enfants fréquentent les écoles primaires et 24.6.6% se rendent à l’école secondaire (réf. ECVMAS, 2014).

Près de cent cinquante (150) écoles sont recensées dans la commune de Ganthier dont neuf écoles nationales et un Lycée, le Lycée de l’Amitié. Les écoles nationales se retrouvent dans les cinq sections communales, il s’agit de l’école Nationale Saint Pierre de Ganthier, l’école Nationale de Balan, l’école Nationale de Cloche, l’école Nationale de Lamadelle, l’école Nationale de Chambron, l’école Nationale de Marre Roseaux, l’école Nationale de pays Pourri, l’école Nationale de Fond Parisien et l’école Nationale de Thomand. Les autres écoles sont des écoles congréganistes, d’églises, communautaires ou privées.

Nous n’avons obtenu que de vagues estimations du taux d’analphabétisme dans la commune de Ganthier. Il est assez faible parmi les enfants et élevé chez les moins jeunes. L’offre importante d’éducation, en termes de quantité d’écoles, ne cache pas forcément que certains enfants ne trouvant pas de place dans les écoles publiques et ne pouvant pas payer les frais de scolarité dans une école privée sont obligés de ne pas

fréquenter d'école. L'offre totale, en termes de place disponible, oscillerait autour de 28 000 places¹⁷, dont quatre mille au secondaire. Environ 80% des écoles n'atteignent pas le niveau secondaire et une majorité d'entre elles ne dépassent pas le niveau de la 6^{ème} Année Fondamentale. Elles sont très peu, les écoles qui n'offrent que le niveau kindergarten et elles se retrouvent toutes, dans les zones urbaines.

Les infrastructures scolaires ne sont pas uniformes. Si certaines écoles possèdent les infrastructures de base, d'autres ne disposent même pas d'un local. Certaines ont des locaux dans un grand état de délabrement. A côté des problèmes liés aux infrastructures, la formation des maîtres est aussi un problème souvent souligné pour beaucoup d'écoles. Beaucoup des enseignants ne sont pas suffisamment formés pour garantir un enseignement de qualité aux enfants de la commune. Le problème de l'éducation est donc triple : une offre insuffisante, des infrastructures éducatives faibles et beaucoup d'enseignants sous-qualifiés.

Tableau 14 | Distribution du nombre d'écoles dans les sections communales

Zones de la commune de Ganthier	Nombre d'école
<i>Galette Chambon</i>	10
<i>Balan</i>	32
<i>Thomand</i>	14
<i>Marre roseaux</i>	14
<i>Pays Pourri</i>	19
<i>Fond Parisien</i>	36
<i>Centre Ville</i>	19

Des écoles professionnelles sont présentes seulement dans les trois premières sections communales de la commune alors que les sections de Marre Roseaux et de Pays Pourri en sont dépourvues. L'absence de formation professionnelle pèse lourd dans l'avenir des habitants de ces sections qui n'ont aucune alternative à l'agriculture et à la migration.

3.12.- TYPES ET SPATIALISATION DES LOGEMENTS

Les logements de la commune de Ganthier n'ont rien de particulier. On en retrouve un peu de tout et un peu partout. Les logements des milieux ruraux sont plus simples et le plus souvent habités par leurs propriétaires. Les zones urbaines de Ganthier et les sections à l'ouest de la commune (Galette Chambron, Balan) sont les sections qui disposent des maisons les plus grandes et qui sont parfois affermées. Les maisons sont le plus souvent construites en blocs et recouvertes de tôles galvanisés ou de béton.

Les besoins en logement sont assez faibles pour le moment à Ganthier même si la population augmente rapidement. Des mesures doivent cependant être prises pour empêcher que le logement devienne un problème important au niveau de la commune, dans un avenir proche.

Le lieu de résidence d'un ménage est déterminé par plusieurs facteurs et il influence en même temps le devenir de l'exploitation et du système d'activités concerné. Les facteurs déterminants sont, entre autres :

1. la trajectoire de l'exploitation/ménage (déterminée par son histoire, ses dotations initiales, ...).
2. La qualification et les métiers des membres du ménage ;
3. la facilité d'accès à la terre ;
4. le système d'activités du ménage ;
5. de la situation socio-économique du ménage ;
6. l'accès aux infrastructures et aux services de base ;
7. l'âge des enfants du ménage.

Certains ménages ont plus d'un lieu de résidence et ceci est justifié par le fait qu'ils vivent dans plus d'un monde, essayant de tirer profit, en fonction des caractéristiques du ménage, des avantages des deux, en minimisant les risques liés à chacun d'eux.

¹⁷ On a pu recueillir des informations pour certaines écoles et nous avons extrapolé pour estimer l'offre.

Par contre, ces trois dernières années, un autre critère discriminant vient d'ajouter pour les commerçants –es et la catégorie des socioprofessionnels –es qui est « *Le climat d'insécurité* ». Plus loin dans ce document, une rubrique spéciale va présenter cet aspect émergent, et très important.

D'une manière générale, le type et l'état physique de la construction des résidences des habitants est aussi considéré dans la construction de la perception des natifs de Ganthier par rapport au niveau de vulnérabilité socio-économique d'un résident quelconque. D'ailleurs, les natifs utilisent les caractéristiques physiques des habitats pour apprécier le niveau de bien-être d'un ménage (cf. : *Capacités et capacités socio-économiques*).

3.13.- TOURISME, SPORT ET LOISIRS

3.13.1.- UN MODELE DE TOURISME A DOMINANCE CULTUELLE ET ECOLOGIQUE

Avant 2017, où les conditions de sécurité publique étaient favorables, en plus des touristes réguliers qui affluent dans la ville, il y avait des pèlerins de tout azimut qui arrivaient chaque année. Des milliers d'indigènes et de pèlerins viennent à Ganthier pour visiter un lieu saint appelé le « *Miracle du Calvaire* ». Ces pèlerins sont des adeptes catholiques et vaudous qui prient et souhaitent se débarrasser de leurs problèmes et, commencer une nouvelle vie. Afin de signifier les défis et le fardeau qu'ils portent, les pèlerins tiennent des pierres au-dessus de leur tête. Mis à part le tourisme religieux, il importe aussi de mentionner les attractions de l'écologie de la Source Zabeth. Cette dernière constitue un espace de récréation qui, avant 2017 (période de début de l'aggravation de l'insécurité communale), attirait toutes les couches socio-économiques et tendances religieuses, notamment les jeunes de la région du Cul-de-Sac et de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.



Photo 3 | Des pèlerins en route pour sur le Chemin de Croix à Ganthier, des mendiants s'installent pour en profiter - un jour de Vendredi Saint (Crédit Getty Images)



Photo 4 | Un pèlerin avec son fardeau - un jour de Vendredi Saint (Crédit Getty Images)



Photo 5 | Défilé en foule de pèlerins de tout azimut vers le Calvaire à Ganthier - un jour de Vendredi Saint (Crédit Getty Images)

La commune de Ganthier, à l'image du pays ne dispose que de peu d'infrastructures et de pratiques sportives. Celle qui existe loge la route nationale numéro 8, pour la plupart, de Balan jusqu'à Fond Parisien. Nous pouvons citer entre autres, le parc olympique de Ganthier, le terrain de Campo, le Centre Multisports du Lycée de l'Amitié de Ganthier, certains espaces dansants, des terrains de football et de basketball non réglementés, des plages sur le lacs des espaces balnéaires, notamment à source Zabeth. Dans le centre-ville, une bibliothèque municipale permet de compléter le tableau, où jeunes et moins jeunes sont conviés pour passer du temps avec les livres et voyager, à travers eux, vers de nouveaux horizons.

Des petites structures, au centre-ville et à Fond Parisien offre occasionnellement l'opportunité de regarder un film et/ou un match de football en commun. Les places publiques de la commune sont aussi des endroits de rencontre, de loisirs qui sont exploitées à cette fin, essentiellement par les jeunes.

Les espaces de loisirs traditionnels comme la gaguère sont présents dans toutes les sections communales. Ils attirent souvent des foules importantes et s'inscrivent, dans l'imaginaire des adeptes, à la fois comme une activité de loisirs et économique.

Le parc naturel de Fond-Parisien est aussi un espace de récréation, touristique et de loisirs. Il offre aux ganthiérois et à de nombreuses personnes venant de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et des communes avoisinantes, l'opportunité de se plonger au cœur de la nature et d'apprécier ce qu'elle a de meilleur.

La commune de Ganthier est en passe d'héberger le plus grand jardin botanique du pays, le jardin botanique national d'Haïti (JBNH) qui sera construit sur 70 hectares, dans la deuxième section communale de Balan, dans la localité de Bonnet. Le JBNH logera la route nationale numéro 8, qui la délimite en direction sud-ouest et se situe entre les aires protégées de source Zabeth et de Source Bois-Frèch. Le lancement des travaux a eu lieu, il y a quatre ans, le 5 mars 2017 et ils progressent timidement depuis.

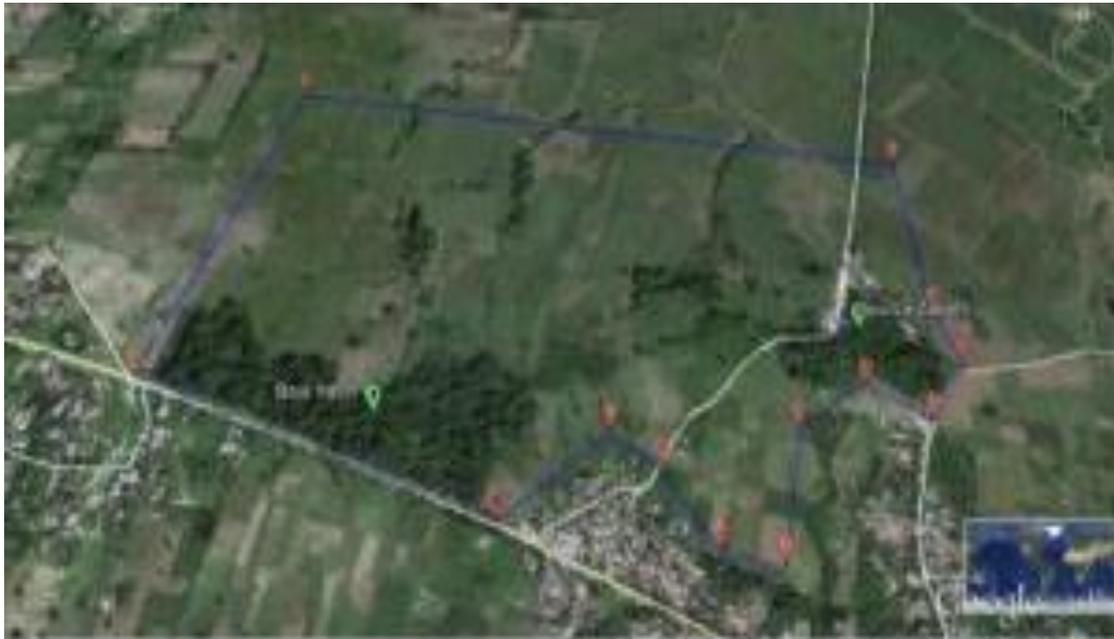


Figure 7 | Délimitation du Jardin botanique national d'Haïti (en bleu)

3.13.2.- LES FETES PATRONALES ET AUTRES ACTIVITES EVENEMENTIELLES

La commune de Ganthier fête ses saints patrons qui varient d’une section à l’autre et pas moins de six dates sont retenues pour les fêtes patronales dans la commune. Chaque section communale a au moins une église dont on fête le saint patron ce qui occasionne des activités traditionnelles culturelles et spirituelles qui rassemblent et qui contribuent à recréer les gens.

Du côté de la religion, près d’une centaine de temples ont été répertoriés sur la commune de Ganthier. Les églises baptistes sont les plus nombreuses, quinze au total.

Au cours du processus consultatif les experts –es de la CATEDEL ont questionné les habitants sur les principales activités événementielles et les fêtes religieuses de la commune (voire de la région avoisinante). La figure suivante illustre le calendrier correspondant :

Calendrier des Principales Activités événementielles traditionnelles & Fêtes champêtres à travers la commune de Ganthier	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
A.- Fêtes période de début d'année	1 & 2											
1. Sacré Cœur (Balan)						29						
2. Saint Pierre et Saint Paul (Centre-Ville)						29						
3. Sainte Rose de Lima (Pays Pourri)								30				
B.- Saint Augustin (Fond Parisien)				1				30				
C.- Fête de l'Agriculture et du Travail					1							
D.- Fête du Drapeau					18							
4. Sainte Thérèse (Mare Roseaux)										18		
E.- Jours des morts (Guédé)											1 & 2	
5. Immaculée Conception (Galette Chambon)												8
6. Enfant Jésus de Prague (Galette Chambon)												25
F.- Fêtes de fin d'année			CATEDEL									24, 25 & 31

Fig. 13 | Principales activités événementielles et fêtes religieuses de la commune de Ganthier (CATEDEL, Mars 2021)

Les mois de mai, juin, novembre, décembre et janvier sont ceux qui présentent beaucoup plus d’activités événementielles dans la commune. Les laïcs, les chrétiens catholiques et les vodouisants –es célèbrent pratiquement la majeure partie des fêtes. Les chrétiens –es protestants -es célèbrent les fêtes nationales, de celles de fin et de début d’année.

Au cours des périodes de fêtes, toutes les catégories socio-économiques en profitent pour pratiquer des activités commerciales circonstanciées (restauration, habillements, ...). Aussi, certains regroupements de femmes qui évoluent dans le domaine de l'agro-transformation artisanale en profitent pour faire la promotion de leurs produits, en les exposants à travers de mini-foires locales. Cependant, avec le climat d'insécurité délétère qui règne dans la commune, voire dans la région, ces trois dernières années les habitants ne fêtent presque plus, par mesure de prudence (cf. : *Présence du groupe de gangs armés 400 Mawozo, en particulier*).

3.13.3.- FOCUS SUR LE SITE D'ATTRACTION ECOTOURISTIQUE DE "SOURCE ZABETH"

Dans le pays, ils sont nombreux les patrimoines historiques et culturels abandonnés. Riche en biodiversité avec plus de 60 espèces végétales dont sept sont endémiques¹⁸, unique dans la région, Source Zabeth, de par sa verdure et l'existence d'arbres centenaires sur le site, demeure un lieu historique à découvrir et redécouvrir. Située dans la localité de Bonnette dans la commune de Ganthier à de moins de 30 km de la capitale, Source Zabeth tente de faire peau neuve, sous la houlette d'un groupe de jeunes leaders de la zone qui ont décidé de prendre en charge la propreté et la rénovation du site même s'il s'agit d'un travail à petite échelle. Quelques poubelles sont installées avec des messages «*Ede nou kenbe Sous Zabèt pwòp / aidez-nous à garder la Source Zabeth propre* ». Mais, çà et là sur le site et même dans les bassins constitués, des emballages en plastique s'accumulent.



Photo 6 | Gestion des déchets des activités de récréation à Source Zabeth

En dépit de ses potentialités, elle demeure jusqu'ici un site naturel et mystique méconnu. En revanche, elle reste la principale zone de récréation de la majeure partie des jeunes de la commune, voire d'une grande partie de la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Si les étrangers passent par la barrière principale et paient le droit d'entrée d'un montant d'environ 50 gourdes. Par contre, ceux qui habitent ou sont nés dans la zone utilisent des brèches détournées pour pénétrer le site. Il est souvent très difficile de contraindre les résidents -es de la zone à ne pas installer leurs marchandises (produits prêt à consommer : fritures, jus, gazeuses dans des bouteilles en plastique ...).

¹⁸ <https://balistrad.com/source-zabeth-ganthier-ce-patrimoine-historique-fait-peau-neuve/>



Photo 7 | Activité de récréation de jeunes à Source Zabeth (Archives Mairie de Ganthier, Février 2021)



Photo 8 | L'espace récréatif de Source Zabeth à Ganthier (CATEDEL, Février 2021)

3.14.- FONCTIONNEMENT ET TYPOLOGIE DES ORGANISATIONS LOCALES

Une liste non exhaustive de 58 organisations a été recensée dans la commune de Ganthier. Elles sont des organisations communautaires de base travaillant dans le développement communautaire, dans le droit des femmes, dans l'appui à l'agriculture, dans le secteur pêche, dans l'appui aux réfugiés, dans le

transport, le commerce et la solidarité (mutuelle de solidarité), dans l'irrigation, ... La plupart de ces organisations ont une reconnaissance légale et se propose de travailler pour le développement de leur section communale respective et/ou la commune de Ganthier. Les sections de Balan et de Fons Parisien sont les deux sections où l'on rencontre le plus d'organisations, ces deux sections ont en commun le lac Azuéli autour duquel se développe beaucoup d'initiatives et de projets, qui semble expliquer un développement plus élevé que la moyenne, d'OCB (Organisations Communautaires de Base) dans ces sections. Si la plupart sont des OCB, certaines organisations ont le statut d'ONG, de fondation, ... Elles sont, pour la plupart, endogènes mais peuvent être aussi exogènes, surtout pour celles qui s'intéressent à la défense des droits des réfugiés venant de la République Dominicaine. Ces Organisations, comme la SJM, bien que s'installant dans la commune, particulièrement à Fond Parisien, ne s'intéresse pas a priori au développement de la commune mais à recevoir et à protéger les migrants qui arrivent en Haïti par ce point frontalier.

Les organisations confrontent à des difficultés diverses qui ramènent, le plus souvent, à leur dépendance financière vis-à-vis des bailleurs de fond. En effet, elles n'ont pas de sources de revenus propres et dépendent du financement de leurs projets par des bailleurs de fond et ces derniers ne répondent que rarement à leurs sollicitations. La quantité d'activités réalisées par les organisations est très liée à la quantité de ressource financière qu'elle arrive à collecter et cette dernière est liée à la qualité des ressources humaines présentes dans l'organisation et à leur capacité de négociation et d'influence.

Le renforcement de la capacité des organisations, dans leurs champs de compétence se révèle important pour qu'il puisse jouer leur rôle et ceci, surtout dans les domaines de gouvernance et de mobilisation de fonds.

Tableau 15 | Liste des OCB recensées dans la commune de Ganthier

<i>Section</i>	<i>Liste des OCB recensées</i>	<i>Nombre</i>
<i>Communale</i>		
<i>1ère Galette Chambon</i>	<i>ADAGACH, AFDEG, AJDGACH, GIPP, GUPP, IPAK TAK, LEA, KAJUS, OFSG, OPADNA, TATG, TEDEHG</i>	<i>12</i>
<i>2ème Balan</i>	<i>AFAD7, AJDEBAL, AJPMBDR, CPSS. FEEGPO, GACB, GAK, GCADH, GROCOG, KMPCH, MPDLMB, OABA, OFAVDEBA, ORFEBD, RJPS, SOPSOSE,</i>	<i>16</i>
<i>3ème Fond Parisien</i>	<i>ACCG, ADABT, AFVF, AJPDFB, APMPL, AVP, CDP, CLEPHA, GRASSILF, ICOREPP, JELREF, MEJAC, SIDALE, SILF, SJM,</i>	<i>15</i>
<i>4ème Mare Roseaux</i>	<i>AJPDM, IFADEM, OCOGADE, OHDEBG, OJADBB, OJADEBG, OTEDEM,</i>	<i>7</i>
<i>5ème Pays Pourri</i>	<i>AJERPP, AJEPROP, APPPD, GPAR, AOBDDP, OPADEPT, OPDPP, UNADEP,</i>	<i>8</i>
	<i>Total</i>	<i>58</i>

3.15.- LA SANTÉ ET LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

Dans le contexte du système de santé haïtien, une Unité Communale de Santé (UCS) est *une organisation constituée de réseaux d'acteurs, d'institutions de santé et d'organisations de participation communautaire, dans un territoire défini d'environ 150 000 à 250 000 personnes*¹⁹. Cette stratégie a été définie dans la politique de Santé de 1996 où les UCS ont été décrites comme l'unité de base de la décentralisation. En effet, les institutions des deux échelons du niveau primaire constituent le micro système que constitue l'UCS. A ce titre, elles s'organisent en réseau à travers la référence et la contre référence afin que le patient puisse avoir accès à tous les services disponibles à l'intérieur de la zone de desserte. Le Département de l'Ouest est subdivisé en 6 Unités Communales de Santé (UCS). Elles sont constituées d'une ou plusieurs communes à l'intérieur desquelles il existe une complémentarité entre les institutions satellites et l'Hôpital Communautaire de Référence (HCR). L'UCS, en tant que stratégie de

¹⁹ Direction D'Organisation des Services de Santé, in : « Le Paquet Minimum de Services » Avril 2006 (<https://www.mspp.gouv.ht/site/downloads/Rapport%20carte%20sanitaire%20Ouest.pdf>)

décentralisation, pour être dynamique doit disposer d'un bureau administratif et d'un personnel qui assure la coordination des différentes activités réalisées. La commune de Ganthier fait partie de l'**Unité Communale de Santé Cul de Sac- Frontière**.

3.15.1.- SYNTHÈSE SUR LES COMPOSANTES DE L'ÉCOSYSTÈME DU SYSTÈME MEDICAL A GANTHIER

Les observations, les échanges et l'analyse des données sur le secteur santé permettent d'avancer que le système sanitaire de la commune de Ganthier est fondé sur quatre (4) grandes composantes fondamentales :

- (i) La médecine conventionnelle (beaucoup plus curative),
- (ii) La Médecine traditionnelle (préventive et curative),
- (iii) Un mixage de la médecine conventionnelle et les pratiques culturelles (Protestantes ou du vodou),
- (iv) Une combinaison raisonnée de la médecine conventionnelle, de la médecine traditionnelle et des pratiques religieuses (notamment les laïcs et des individus indécis en termes de confession de foi ; ou surtout quand l'origine de la maladie est douteuse et surnaturelle) ;

3.15.2.- INFRASTRUCTURES SANITAIRES ET NIVEAU DE PAUVRETE DES PRESTATIONS DES SERVICES DISPONIBLES A GANTHIER

La commune de Ganthier est desservie par trois hôpitaux, tous fondés par des organisations non gouvernementales. Citons, Eau de Vie, Christ Pour Tous et Love A Child. Parmi les structures de santé, il n'y a qu'un centre de santé qui soit public. Toutes les sections communales ont au moins un dispensaire ou un centre de santé. Mais, certaines de ces infrastructures ne fonctionnent pas tous les jours et, ne disposent pas de personnel qualifié et suffisant. Les sections communales de Pays Pourri et de Marre Roseaux sont les moins bien pourvues en services de santé avec seulement un dispensaire chacun avec seulement une infirmière comme ressource humaine qualifiée disponible. Le quartier de Fond Parisien est le mieux pourvu, disposant des trois hôpitaux cités. Ces derniers fonctionnent avec des horaires fixes, un personnel réduit et avec des ressources limitées. Leur personnel médical est périodiquement renforcé par des médecins étrangers.

La commune dispose de plusieurs structures de santé mais l'offre tant par sa quantité que par sa qualité est faible. Elle est incapable de répondre au besoin de la population qui se dirige souvent vers la Croix-des-Bouquets ou Port-au-Prince pour recevoir des soins de santé. Malgré la présence de ces structures, beaucoup de Ganthiérois se déplacent hors de la commune pour recevoir du soin médical quand ils en sentent le besoin. Un fort mouvement interne caractérise aussi le secteur sanitaire. Vu la concentration de l'offre sanitaire dans le quartier de Fond Parisien et un peu moins au Centre-Ville, les gens des milieux ruraux migrent en général, à la recherche du service de santé. L'offre de service de santé dans les sections communales est essentiellement une offre de premier soin qui n'est disponible que certains jours de la semaine. Elle ne correspond donc pas à la demande et est presque synonyme d'une absence de ce service. La faible accessibilité des sections communales de Pays Pourri, Marre Roseaux et même de Fond Parisien complique encore plus la situation pour le ganthiérois qui doit s'offrir des services de santé. Il se révèle donc urgent de renforcer l'offre de crédit dans la commune tout en permettant une meilleure distribution de cette dernière.

Dans la pratique, la commune ne dispose pas non plus de personnel pour assurer certains services de base en rapport à : l'assistance sociale, la pharmacie, la psychologie et les techniques de radiologie.

En termes de matériels, la commune ne dispose que des classeurs métalliques²⁰, de quelques étagères métalliques et de certains buffets à clés. Globalement, ces institutions sanitaires ne disposent pas d'incinérateurs. Il existe des boîtes à déchets, des poubelles, généralement mal gérées et mal positionnées, sauf au niveau de certains centres privés. Aucune poubelle à pédale ou à couvercle et pédale fonctionnelle

²⁰ Structure en métal dans lequel on range les documents

n'a été recensée dans les centres reculés. En conséquence, la possibilité de faire une gestion prudente des déchets biomédicaux n'est pas évidente.

La proportion d'institutions offrant les services de promotion de la santé au niveau Ganthier est accusé un ratio²¹ de 5/6 pour le dépistage VIH/ Sida, de 3/6 Planning Familial, de 0/5 Clinique Périnatale, de 3/6 Allaitement maternel immédiat, de 3/6 Cholera, 2/5 Signes de gravité des maladies (chez les nouveaux nés et les enfants), de 6/6 Comportement adopté face aux IST, de 2/6 Comportement adopté pour la prévention des grossesses précoces et de 1/6 Comportement adopté pour la lutte contre la tuberculose.

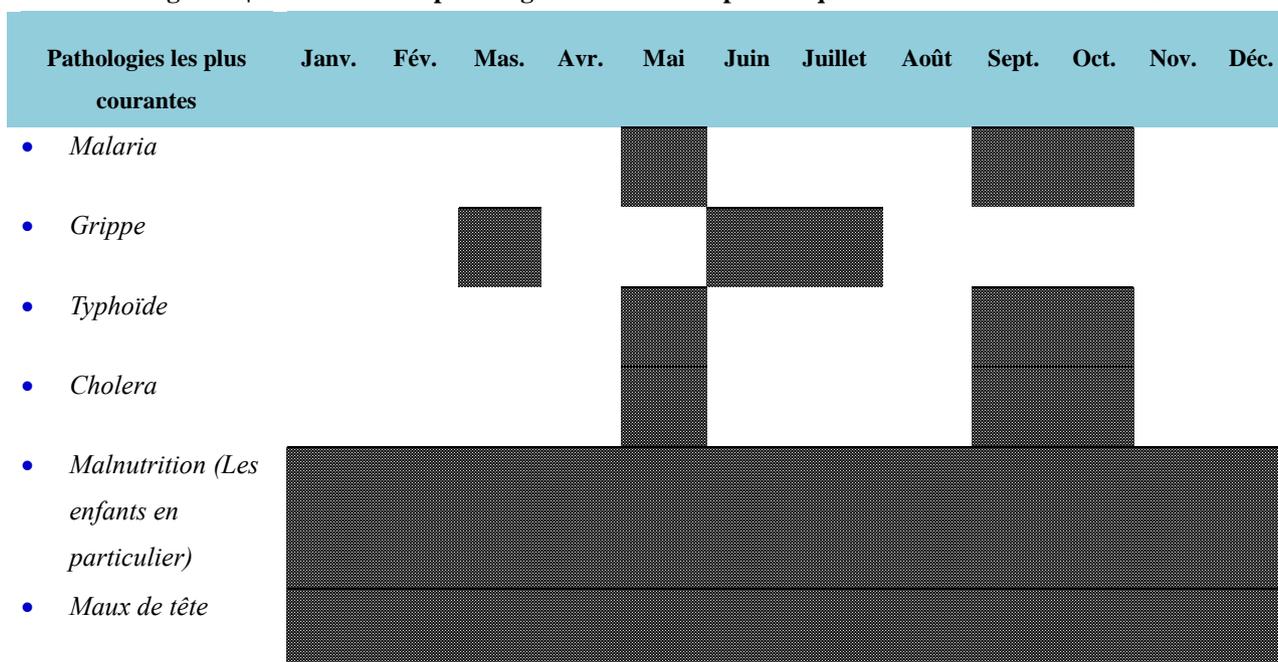
Le rapport²² statistique de 2016 du MSPP, publié en 2017, n'apporte que des informations sommaires sur les 10 départements du pays. Une étude est en cours²³ dans le département pour actualiser les données sur le VIH/Sida. On prévoit de présenter les premiers résultats au cours de l'année 2021.

Dans les services publics, les prix minimum et maximum de soins d'urgence sont respectivement 300 gourdes et 600 gourdes ; c'est le service le moins cher. Le prix minimum de l'accouchement est de 2 500 gourdes. Le maximum n'est pas défini ; il est fonction des complications (Données d'atelier thématique en focus-group, Janvier-Mars 2021).

En cas de grandes complications sanitaires, la population de Ganthier se rend soit à Croix-des-Bouquets, Port-au-Prince, Pétiion-Ville, dans le département du Plateau Central (*Hôpital Universitaire de Mirebalais ou de celui de Cange*) ; selon la gravité de la situation pathologique, les recommandations d'un médecin (parfois) et les conditions socio-économiques du ménage dans lequel le patient est inséré. Les gens qui ont des moyens économiques plus importants se rendent, selon le cas, en République Dominicaine ou dans d'autres pays de l'Amérique du Nord ou à Cuba.

Au cours des ateliers, les participants –es ont été questionnés –es sur les maladies les plus courantes dans la zone. Le tableau suivant illustre les faits :

Figure 8 | Calendrier des pathologies humaines les plus fréquentes dans la commune de Ganthier

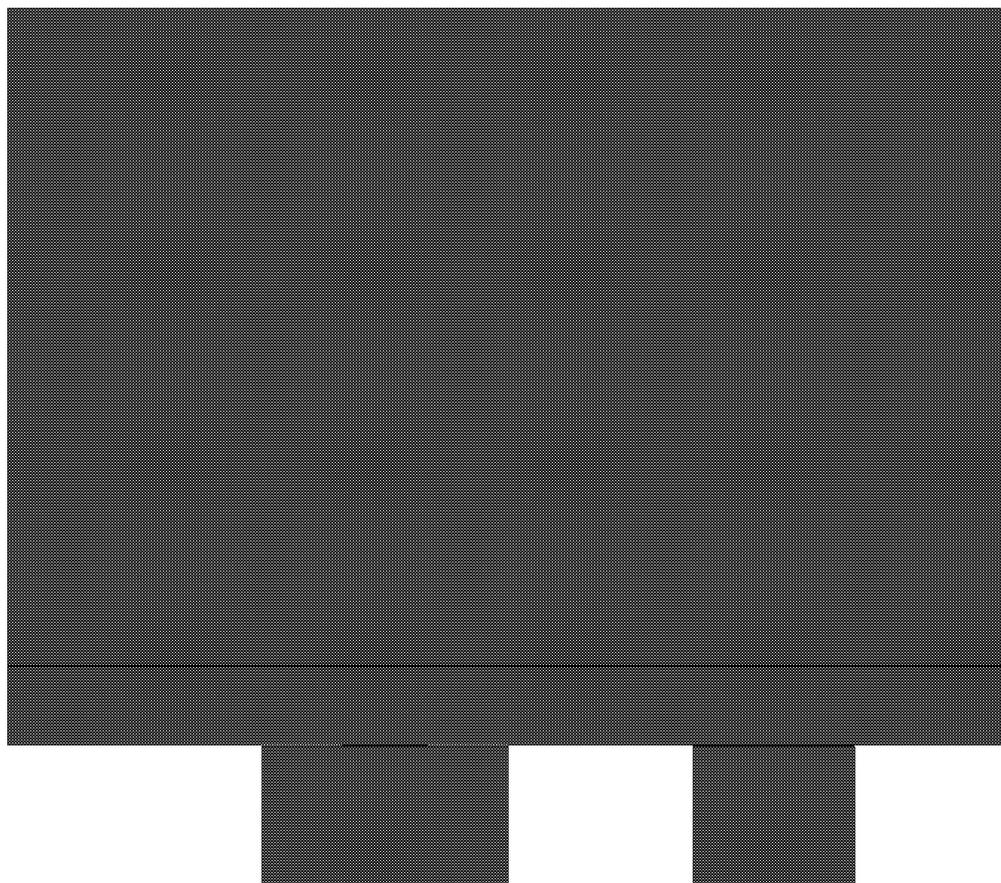


²¹ Enquête réalisée auprès des institutions sanitaires du département du Sud (MSPP, 2011)

²² <https://mspp.gouv.ht/site/downloads/Rapport%20Statistique%20MSPP%202016.pdf> (Consulté le 8 octobre 2019)

²³ Le Ministère de la santé publique et de la population (Mssp) a donné, le 6 septembre 2019, le coup d'envoi à l'enquête « Évaluation de l'impact du Vih/Sida sur la population haïtienne », dans le département de l'Ouest, selon les informations obtenues par l'agence en ligne AlterPresse. L'objectif de cette enquête, c'est d'éradiquer l'épidémie, précise Dr. Pavel Desrosiers, Investigateur principal de l'Évaluation de l'impact du Vih, basée sur la population haïtienne (Haphia/Mspp). Elle concerne des personnes âgées de 18 à 64 ans. Les personnes, âgées entre 10 et 17 ans, devront avoir l'autorisation de leurs parents pour participer à cette enquête gratuitement, a souligné le Mssp. Haphia doit toucher un échantillon de 33,000 personnes, à travers 12,491 ménages, choisis selon une méthodologie aléatoire, qui consiste à diviser les dix départements du pays en cinq régions : la région Nord, constituée du Nord, du Nord-Est et du Sud (Grande Anse, Sud et Nippes), la région transversale, constituée du Nord-Ouest, de l'Artibonite et du Plateau central, la région métropolitaine de Port-au-Prince, et, en dernier lieu, les autres communes du département de l'Ouest et du Sud-Est. Les services de laboratoires sont assurés par les centres du Groupe haïtien d'étude du sarcome de Kaposi et des infections opportunistes/Institut des maladies infectieuses et de santé reproductive (Gheskio/Imis). [mj apr 09/09/2019 17:10] (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article24727#.XZyETEzKhPY> ; Consulté en septembre 2020)

- *Maux de ventre*
- *Diarrhées*
- *Crampes abdominale et des jambes*
- *Diabète (De 20 ans à plus, très fréquent ces dernières années)*
- *Tension*
- *Problèmes gastriques*
- *Syphilis*
- *Grattelles et autres affections de la peau*



Sans grande surprise, tel a été le cas pour les autres communes frontalières ou la problématique de l'eau est critique et alarmante, il a été observé que les pathologies les plus fréquentes sont celles liées à la qualité de l'eau utilisée pour la consommation et autres usages domestiques. Les maladies les plus fréquemment rencontrées sont :

1. Les maladies gastro-entérites ;
2. Les maladies cardio-vasculaires
3. Les maladies respiratoires ; et
4. Les maladies liées à l'alimentation (malnutrition) comme le présente la carte suivante ;

Selon les témoignages des habitants, la situation du système de santé a été toujours précaire. On dénote un certain niveau d'amélioration au cours de ces 10 dernières années. Elle ne s'améliore que très lentement, étant donné les faiblesses du système national de santé et de la grande vulnérabilité socio-économique et environnementale de la commune. En somme, depuis après le passage du séisme de 2010, de l'émergence du choléra et de l'ouragan Matthew, mis à part la réalisation de certaines activités événementielles, on n'a pas observé de changements significatifs pour améliorer les conditions de fonctionnement du personnel médical présent, en faveur de l'amélioration substantielle des conditions sanitaires des différentes collectivités communales. D'ailleurs, les communautés ne cessent de dénoncer les carences et/ou l'inefficacité de certains services de base, quand ils existent.

3.15.3.- GANTHIER ET L'EMERGENCE DE LA PANDEMIE DE LA COVID-19

De l'apparition de la maladie en Haïti à date (28 mars 2021)²⁴, il y a eu 12 577 cas de contamination confirmée, 18 nouveaux cas, 55, 651 suspects –es, 251 décès liés et 9, 923 cas de rétablissements au coronavirus recensés dans le pays depuis le début de l'épidémie. Les données tirées du "Dépôt de données COVID-19 par le Center for Systems Science and Engineering (CSSE) de l'Université Johns Hopkins" ²⁵ ont permis de présenter l'évolution de la situation en Haïti :

²⁴ <https://www.cov19ht.com/> (Consulté le 29 mars 2021)

²⁵ https://support.google.com/websearch/answer/9814707?p=cvd19_statistics&hl=fr-CA&visit_id=637526316950440377-1014031808&rd=1 & <https://github.com/CSSEGISandData/COVID-19> (Consulté le 9 avril 2021)



Fig. 15 | Evolution quotidienne de la pandémie de la COVID-19 en Haïti

Cette commune frontalière fait face chaque jour à l'arrivée massive de migrants haïtiens venus de la République Dominicaine et qui ne sont soumis à aucun contrôle des autorités sanitaires alors que ce pays est fortement frappé par la maladie. Selon les notables et les résidents, la frontière de Malpasse est devenue une passoire qui échappe au contrôle des différentes entités étatiques à cause d'un manque d'intérêt créé par le ralentissement des activités commerciales. Le premier cas de contamination²⁶ détecté dans la commune de Ganthier a été retrouvé à Fond Parisien, la section communale la plus proche de la ville dominicaine de Jimani. Toutefois, si au départ les résidents ont été très inquiets, depuis l'émergence de la maladie sur le territoire Haïtien en 2020, seulement quelques rares cas de COVID-19 (moins d'une dizaine) ont été signalés dans la commune. Grâce à un travail de sensibilisation intense et constante de certains acteurs (MSPP, UNICEF, Mairie ...), les résidents sont jusqu'à date grandement épargnés –es par rapport à d'autres villes du pays ou dans le monde. Parallèlement, étant donné que le système sanitaire du pays en général n'était pas prêt à faire face à cette pandémie ayant des effets redoutables dans des pays développés, les habitants ont fait jusqu'à présent usage des thés de la médecine traditionnelle.

Il importe de signaler que, pendant toute la période où les autorités centrales exigeaient l'arrêt des activités nécessitant la présence de foule avec plus de 10 personnes, selon les résidents, au moins 90% des églises (des zones très enclavées en particulier), et tous les marchés publics fonctionnaient à leur rythme régulier ; en témoignent d'ailleurs les actions de sensibilisations dans les marchés publics sur la période.

Selon les acteurs locaux, on n'a pas jusqu'à présent recensé des cas de mortalité dans la commune dus à la COVID-19. Toutefois, étant donné le nombre très limité de tests effectués (moins d'une vingtaine au total sur la commune), scientifiquement, il est difficile de venir avec des évidences pour le prouver. D'ailleurs, dans l'intervalle, on a enregistré des cas de mortalité assimilés par des locaux à d'autres situations pathologiques. Peut-être, ils auraient raison.

3.15.4.- MÉDECINE TRADITIONNELLE

Dans toutes les sections communales, la médecine traditionnelle reste et demeure la pratique médicinale utilisée par la grande majorité de la population. Cette médecine a été toujours présente à Ganthier. On rencontre les praticiens/tradipraticiens –es quasiment dans toutes les localités de la commune. Ils/elles abordent quasiment toutes les catégories de maladie. Mais, les plus prisées demeurent des maladies qui ne nécessitent pas forcément des interventions chirurgicales. C'est à la fois une médecine interventionniste et

²⁶ <https://vantbeinfo.com/haïti-coronavirusla-situation-a-ganthier-interpelle-les-citoyens/>

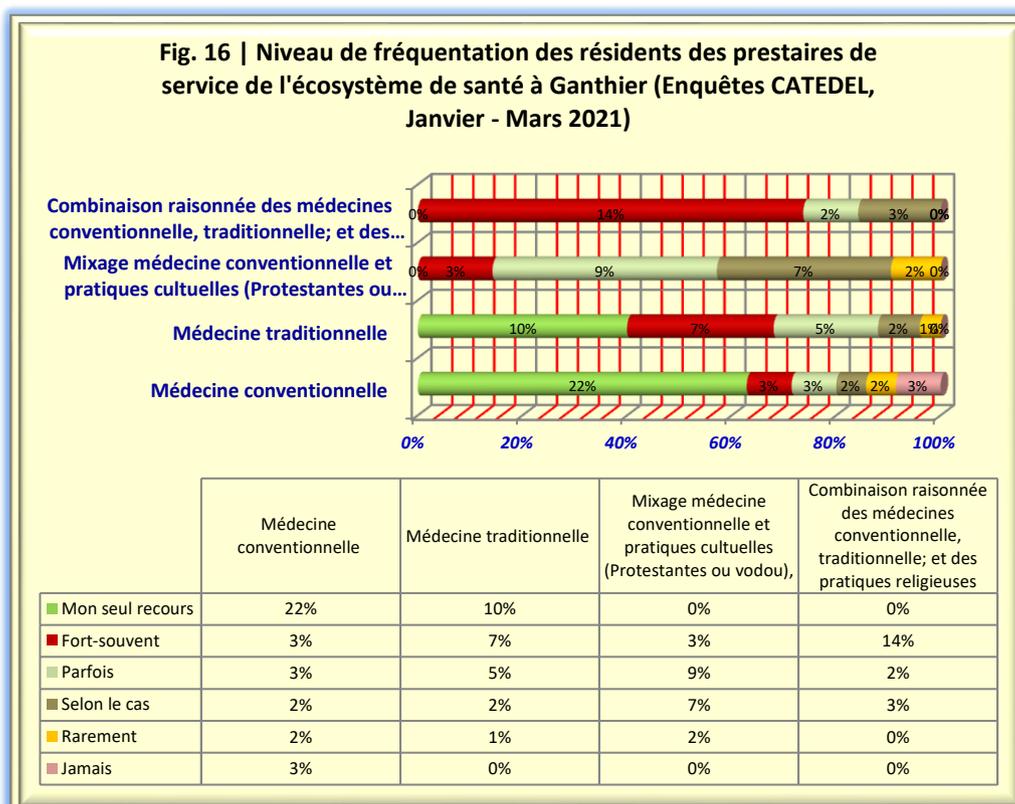
préventive. Dans certains cas présentés, elle semble être une combinaison entre le sacré et les éléments de la nature. Les guérisseurs -euses souvent font croire que leurs capacités de guérir ne viennent pas d'eux/elles directement, mais qu'elles ont été transmises par des forces surnaturelles. Les tradipraticiens – en dépassent le nombre d'une centaine au niveau communal.

3.15.5.- PERCEPTION DES RESIDENTS SUR LA QUALITE DES PRESTATIONS MEDICALES

A travers les échanges, le croisement des informations permet d'avancer que, le choix de la voie à suivre par une famille et/ou un individu pour faire face à un problème de santé à Ganthier dépend de plusieurs facteurs déterminants, les plus cités dans les enquêtes et les focus-groups sont notamment :

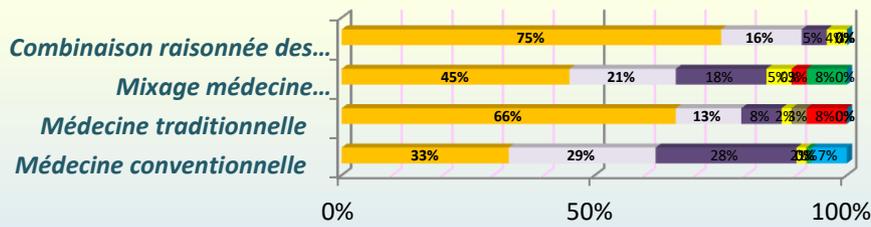
1. La gravité de la situation et la capacité de décision du malade ;
2. Le profil socio-économique du ménage (capacités financières et niveau d'éducation en particulier) ;
3. La capacité de prise en charge locale ou nationale, voire en dehors d'Haïti (Généralement en République Dominicaine et/ou à Cuba) ;
4. La confession de foi et le niveau de conviction de l'individu par rapport à sa religion ou sa position par rapport à la foi ;
5. Le poids des parents dans le processus décisionnel et le niveau de maturité du malade ;
6. Le niveau d'éducation de la famille et/ou du patient sur la maladie en question ;
7. Le capital social du patient ou d'un membre influent de sa famille ;

Sur la base de ces considérations précédentes, une centaine de ménage de toutes les catégories socio-économiques confondues a été appelée à participer dans un sondage (enquêtes de perception) afin de regarder le poids de ces arguments coconstruits au cours du processus consultatif à travers le centre-ville et les différentes sections communales. L'illustration du graphique suivant essaie de donner une idée objective des tendances dominantes :



Le graphique suivant présente les tendances dominantes de la perception sur le niveau d'efficacité des types de traitements généralement adoptés par les résidents de la commune de Ganthier :

Fig. 17 | Perception dominante des résidents de Ganthier sur le niveau d'efficacité des prestations de santé existants (CATEDEL, Décembre 2021 - Mars 2021)



	Médecine conventionnelle	Médecine traditionnelle	Mixage médecine conventionnelle et pratiques culturelles (Protestantes ou vodou),	Combinaison raisonnée des médecines conventionnelle, traditionnelle; et des pratiques religieuses
Très efficace	33%	66%	45%	75%
Efficace	29%	13%	21%	16%
ça dépend!	28%	8%	18%	5%
Peut-être!	2%	2%	5%	4%
Je ne sais pas!	0%	3%	0%	0%
On me dit que ça marche!	0%	8%	3%	0%
Je n'ai pas encore essayé!	1%	0%	8%	0%
Pas du tout!	7%	0%	0%	0%

Comme dans le cas des autres communes frontalières, l’approfondissement des échanges permet de dire que : Le niveau d’efficacité face à un de type traitement dépend de plusieurs facteurs, dont : L’origine, la nature, le type et la gravité de la pathologie en cause. En effet, la médecine traditionnelle et les combinaisons des différents types de services de santé accessibles semblent, selon la perception dominante des résidents afficher les meilleurs taux d’efficacité. Toutefois, au cours de l’analyse des données, la décantation de différentes catégories socio-économiques montre que, plus un ménage est vulnérable plus son recours à la santé conventionnelle diminue. Au moins 22% d’entre eux n’ont recours qu’à la médecine traditionnelle et aux croyances religieuses. Ces considérations sont valables pour toutes les localités de la commune. Parallèlement, on remarque que l’accès aux services de santé conventionnelle est difficile, moins le niveau de la fréquentation est important.

3.16.- ALIMENTATION EN EAU POTABLE, L’ÉVACUATION DES EAUX USÉES ET LE DRAINAGE

Malgré la présence de la DINEPA à Fond Parisien et dans le centre-ville de Ganthier, la disponibilité en eau potable est critique dans la commune de Ganthier. Quand l’eau potable est disponible au niveau d’une section communale, elle n’est pas accessible parce que d’une part elle est chère, d’autre part elle est très mal répartie dans l’espace. Les ganthiérois se plaignent de sa faible accessibilité pour les sections à l’ouest de la commune et les zones urbaines alors qu’elle est quasi absente dans les autres zones rurales.

Aucune structure de drainage n’existe dans les milieux urbains ni une vraie politique de gestion de déchets. Qu’il s’agit des déchets liquide, solide ou gazeux, ils sont jetés dans la nature sans aucun traitement et sans égard pour la vulnérabilité de l’endroit où ils sont jetés. La voirie de Ganthier n’intervient, pour le moment, que dans le centre-ville avec les maigres moyens dont elle dispose et ne permet que la collecte et l’entreposage des déchets solides sous un pont où ils seront soit consommés par des animaux en élevage libre, soit détruits par le feu, soit transportés par les eaux de pluie.

La Mairie de Ganthier ne dispose que de brouettes pour collecter les déchets. Elles sont utilisées uniquement dans le centre-ville pour collecter les immondices et les jeter sous le pont *Chanmbòt*. Le

service de voirie n'est pas présent dans les autres zones urbaines de la commune. Il n'y a aucune autre structure publique ou privée qui s'occupe de la gestion des déchets dans la commune.

Si la production de déchets est plus importante en zone urbaine, aucune autre initiative publique n'existe au niveau de la commune. Il s'avère que la problématique de la gestion des déchets au niveau de la commune et au niveau du centre-ville et du quartier de Fond Parisien devient un problème environnemental majeur qu'il convient d'aborder en fournissant au service de la voirie de la Mairie de Ganthier les ressources nécessaires pour une intervention appropriée.

3.17.- BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET COMMUNAUTAIRE

Le gros du financement dans la commune de Ganthier est informel. Aujourd'hui, une seule banque commerciale a une succursale dans la commune, à Fond Parisien. Les institutions de micro finance sont aussi très peu présentes, une seule s'y retrouve, dans le centre-ville. L'offre de crédit est faible et s'oriente essentiellement vers les activités commerciales. Si certains commerçants ont accès au crédit dans d'autres communes comme à Croix-des-bouquets et à Port-au-Prince, il n'en demeure pas moins vrai que l'offre est inférieure à la demande même pour ceux-là. Le problème du crédit ne se pose pas seulement en termes quantitatifs, l'offre de crédit n'est pas adaptée aux besoins exprimés et les conditions de remboursement définies ne favorisent la capitalisation des commerçants, du point de vue de ces derniers. La durée du crédit varie en général entre six et douze mois, pour des taux d'intérêts mensuels simples affichés de 2.5 à 3% et des frais de dossiers qui peuvent aller jusqu'à 5% du montant emprunté. Au niveau de la Commune de Ganthier, FONKOZE et SOGESOL sont présents mais un nombre de plus en plus croissants de commerçants empruntent de l'argent en dehors de la commune.

Les autres secteurs productifs de la commune, qu'il s'agit de l'agriculture où d'autres activités économiques sont traités en parent pauvre par l'offre de crédit. Dans toutes les localités rurales, les agriculteurs pointent du doigt, l'absence d'une offre de crédit pour l'agriculture. Dans la section communale de Balan, il est fait mention d'offre sporadique venant d'ONG qui ont intervenu dans la section mais aucune institution de financement n'apporte de façon durable du crédit à l'agriculture.

Les mutuelles de solidarités semblent progressivement essayer de suppléer à l'absence de moyen de financement mais la plupart de mutuelles aujourd'hui sont des mutuelles de commerçants et les autres secteurs productifs sont lents à emboîter le pas.

Il s'ensuit que, que l'on considère les structures formelles ou celles qui sont informelles, l'offre de crédit est faible et est concentré sur les activités commerciales. Le nombre faible d'institutions qui interviennent dans le financement ne donne pas aux acteurs la latitude de choisir entre plusieurs offres. Et, malgré le volume important d'activités commerciales sur la frontière, le développement du commerce se trouve entravé par la taille restreint du marché financier de Fond Parisien en particulier et de Ganthier en général.

3.18.- FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

La Mairie de Ganthier fonctionne avec un personnel de trente-deux (32) membres dont un quart (8) sont des femmes. Les différents services de la Mairie tournent au ralenti et la cause principale citée est le retard récurrent dans le paiement dudit personnel. Les employés sont peu motivés, puisque non seulement leur salaire est bas, mais ils le perçoivent avec beaucoup d'irrégularité. L'administration de la Mairie dispose de peu de moyens pour les motiver puisqu'elle est incapable de les payer. D'un autre côté, la Mairie ne mobilise pas assez de ressources financières pour financer ses initiatives. Il est d'une part, difficile de collecter les taxes de la commune et d'autre part le financement reçu du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) est faible et irrégulier.

Malgré le fait que Malpasse, de la Commune de Ganthier, constitue le principal point frontalier pour les échanges avec la République Dominicaine ; en dépit du fait que le lac Azuéli, le plus grand lac d'Haïti constitue une grande ressource par son potentiel de pêche, de pisciculture et de transport pour la Commune, cette dernière est très pauvre et est dans l'incapacité de mobiliser des ressources fiscales à la hauteur de ses ambitions.

Parallèlement, la demande de services s'est accrue et diversifiée. Il s'agit en autres de demandes liées à l'assainissement de la Commune, à la construction de voies secondaires, de structures de santé et d'éducation, de centre de loisirs, ... pour répondre aux besoins d'une population en constante augmentation. Ces nouvelles demandes nécessitent de mobiliser de nouvelles ressources, ce qui pour les sections communales et même les centres urbains se révèlent être un réel défi.

Les demandes en matière d'administration locale aujourd'hui sont l'effet conjugué de l'évolution législative en faveur de la décentralisation et du développement local et de l'évolution qualitative et quantitative de la population. Les élus, le cartel municipal et le CASEC, sont au centre de cette volonté de transformation et de ce processus de genèse d'un mieux-être pour les ganthiérois,

Fort de ce besoin, le MICT entend accompagner les élus dans le processus d'amélioration du fonctionnement de l'administration communale par la formation des membres du personnel de la Mairie qui attend aussi de nouvelles motivations qui passent, entre autres, par une revalorisation de leur salaire.

La présence des ONG contribue à diminuer la pression sur les élus. En partenariat avec eux ou sans les consulter, elles mettent en place des programmes, construisent des infrastructures, financent leur fonctionnement et augmentent l'accessibilité aux services de base.

Les élus sont toutefois appelés à améliorer la gouvernance locale, en vue d'obtenir de meilleurs résultats. Ils y parviendront par une allocation plus efficiente des ressources disponibles, une augmentation des recettes fiscales, le développement de meilleures capacités de plaidoirie, une politique de transparence et de redditions de compte à tous, une meilleure implication de toutes les forces vives de la Commune et des sections communales dans les processus décisionnels et opérationnels.

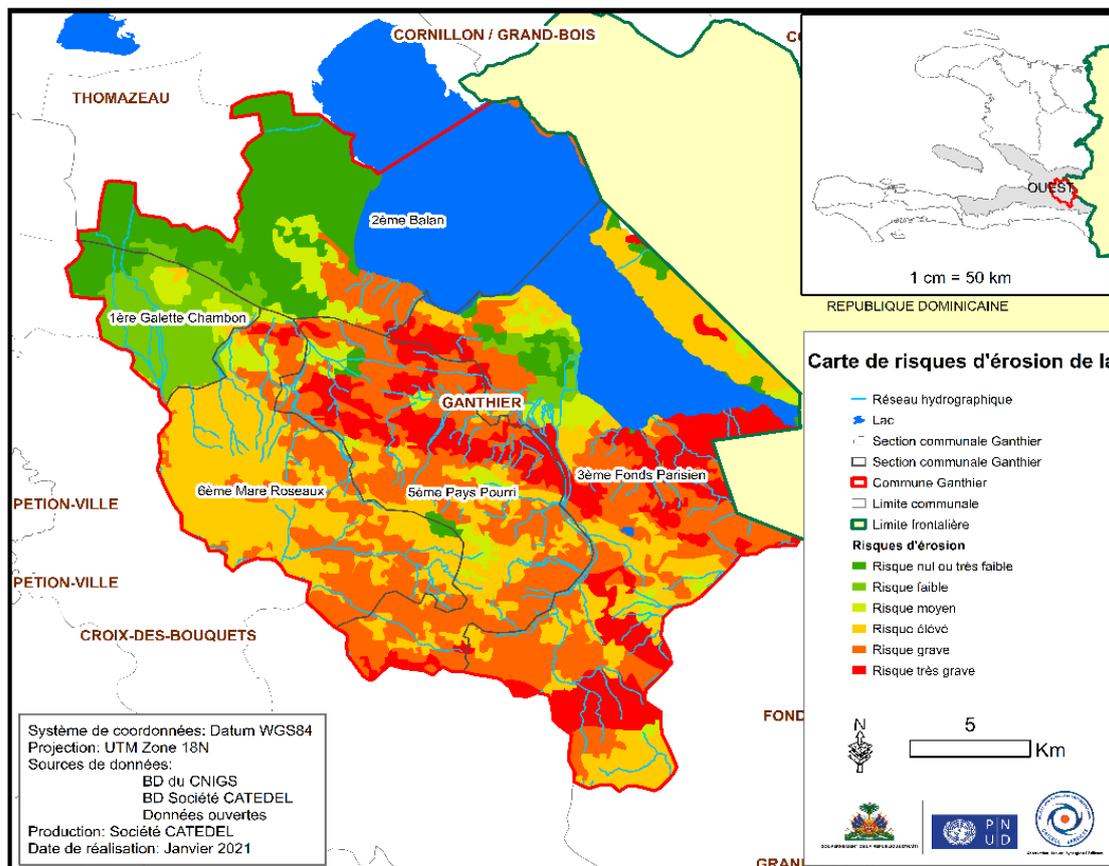
3.19.- PATRIMOINE TOURISTIQUE NATURELLE ET HISTORIQUES DE GANTHIER

Il existe à Ganthier peu de sites pouvant être classés comme patrimoine dans la commune. La Mairie a identifié cinq (5) sites, à date. Trois des sites identifiés sont situés en milieu rural et éloignés par rapport au Centre de santé (à environ 2 Km). Ce sont :

- i. La Source Zabeth (au morne calvaire qui est un patrimoine naturel et religieux)
- ii. Le parc naturel (patrimoine naturel)
- iii. Le marché *Mirak* (patrimoine social)
- iv. La maison Martial Célestin (patrimoine historique)
- v. La chapelle calvaire (au morne calvaire qui est un patrimoine religieux)

3.20.- RISQUES NATURELS

Les habitants de Ganthier sont soumis à des risques et à des perceptions de risques qui varie avec a topographie et les activités d'intérêts des sections communales et des localités. On en distingue quatre, principalement. Il s'agit des maladies (humaines, phytosanitaires et zootechniques), les plus importants, de la sécheresse, des inondations, de l'érosion.



Carte 10 | Carte des risques d'érosion au niveau de la commune

Si la majorité de la superficie est concernée par les risques d'érosion, il en est de même pour la sécheresse et les inondations qui bien que apparemment contradictoire se produisent presque simultanément à l'échelle d'une petite localité. Les risques de maladies par contre, sont perçus dans toutes les localités de la commune, quel que soit l'activité économique du concerné, quel que soit son sexe et son âge.

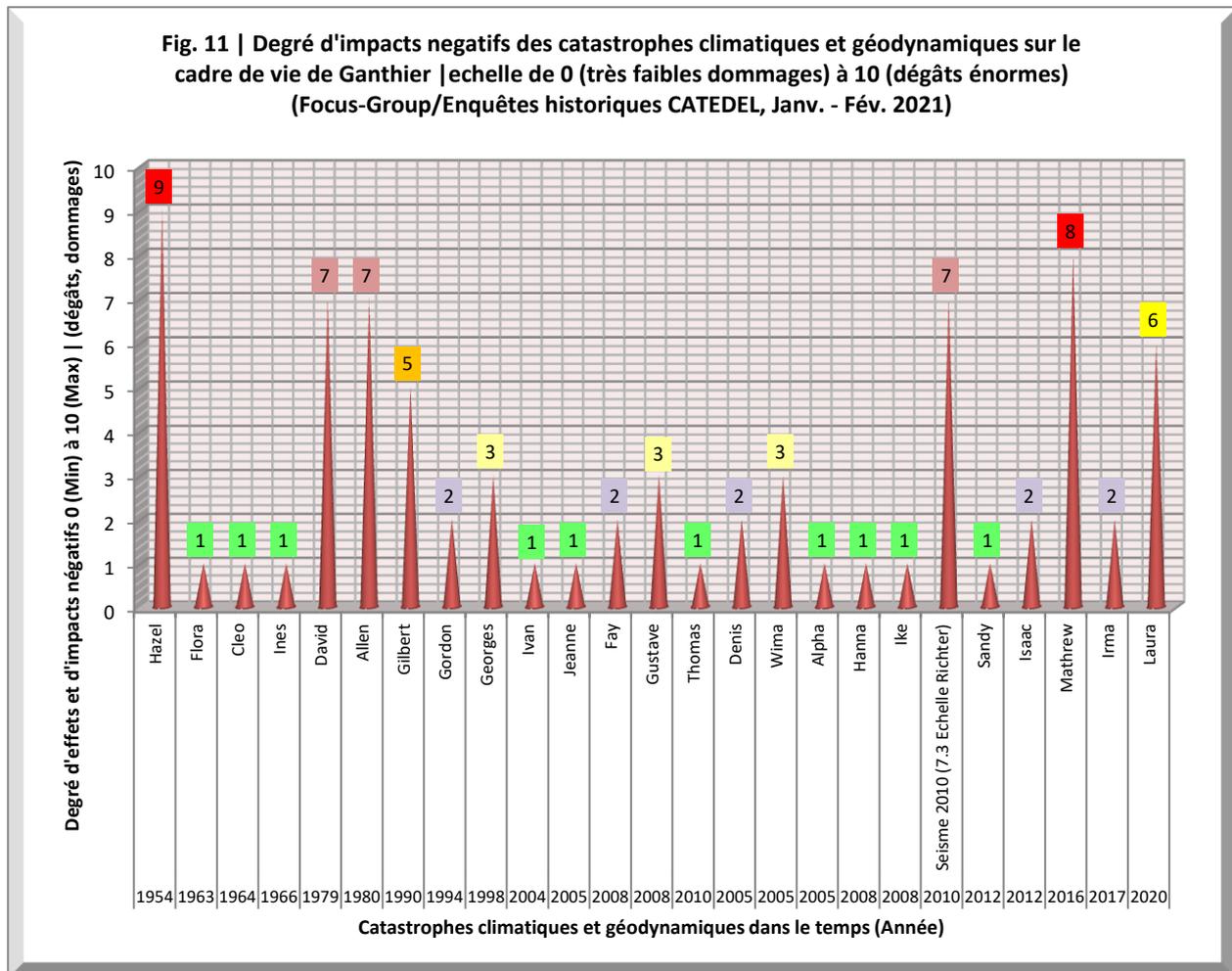
Chapitre 4 | Vulnérabilité naturelle et sociale de la commune de Ganthier

4.1.- LES CATASTROPHES NATURELLES

La Commune de Ganthier est une commune à fort potentiel. Cela n'empêche pas cependant des poches de vulnérabilité très important au niveau de la commune. En effet, de grande inégalité sont à remarquer dans la répartition des ressources productives. Que nous considérons l'accès à la terre, celui aux ressources productives pour l'agriculture, la distribution des infrastructures routières, la topographie des localités, sa distance par rapport aux centres urbains, ... Pour les localités les plus éloignées de l'axe routier national # 8, celles qui sont au sud, notamment, les opportunités se font très rares et l'amélioration du bien-être est entravée. Cette quasi-absence d'opportunités s'ajoute à l'ampleur des risques inhibant la capacité des ménages : risques physiques renvoyant à la pauvreté (sanitaire, alimentaire), risques dus aux aléas des marchés, risque social de transgression des traditions, risques dus à l'impuissance des structures institutionnelles ou d'encadrement valables ou risques sociopolitiques. On se trouve ainsi dans une situation d'extrême vulnérabilité et le ménage se sent d'autant plus vulnérable aux aléas que ses capacités de choix sont limitées et que le risque est important.

Ganthier est une commune particulièrement exposée et vulnérable aux aléas naturels notamment les épisodes de sécheresse, les inondations, les séismes, l'érosion massive des sols et les glissements de terrain. Cette situation est due non seulement à sa position géographique, mais également aux conditions

socio-économiques précaires de ses habitants et l'état alarmant de son environnement biophysique. En effet, ce territoire a subi dans le passé les impacts de plusieurs événements d'origines climatiques majeurs (voir tableau dessous) ayant occasionnés des dégâts considérables au cours de leur passage (FAO, 2017a). Mis à part les communes des départements du Sud et de la Grand-Anse, Ganthier est l'une des communes ayant été sévèrement touchées²⁷ lors du passage de l'ouragan Matthew dans le pays, car, les dommages causés là-bas sont importants vu du débordement de la rivière blanche. Des maisons ont été détruites et endommagées, des champs agricoles ont été dévastés. Dans ce contexte, à quelques semaines de la saison cyclonique, un groupe de jeune de la 1^{ère} section communale de ladite commune (Galette Chambon), vivant dans les localités de Lamardelle, de Campo et des zones avoisinantes, se montre très inquiet et demande aux autorités concernées de prendre les mesures nécessaires afin que le débordement de la rivière ne provoque pas une nouvelle inondation.



Au-delà des cyclones, d'autres événements liés aux conditions climatiques ont sévèrement frappé la population de Ganthier. Il y a lieu de citer ; les périodes de sécheresse prolongées (entre 2013 à 2015) qui ont engendrées d'importantes pertes au niveau des exploitations agricoles, les épisodes d'infestation qui ont ravagés les champs agricoles et les épidémies passées (Choléra et Chikounguya) et récentes (Covid-19) qui fragilisent grandement la dynamique sociale au niveau de la commune (FAO, 2017b).

Ces événements sont devenus depuis une vingtaine d'années plus fréquentes (soit tous les 5 ans), ce qui entraîne implicitement des mécanismes d'adaptation de la population face à ces risques. Ganthier, en tant que zone côtière, risque de voir aggraver cet état de fait lors que l'on considère le rythme d'évolution des changements climatiques actuels. Dans de telles situations, les impacts de la manifestation de ces phénomènes sur les secteurs productifs de la commune qui incluent l'agriculture, les industries, la pêche et l'élevage risquent d'être épouvantables.

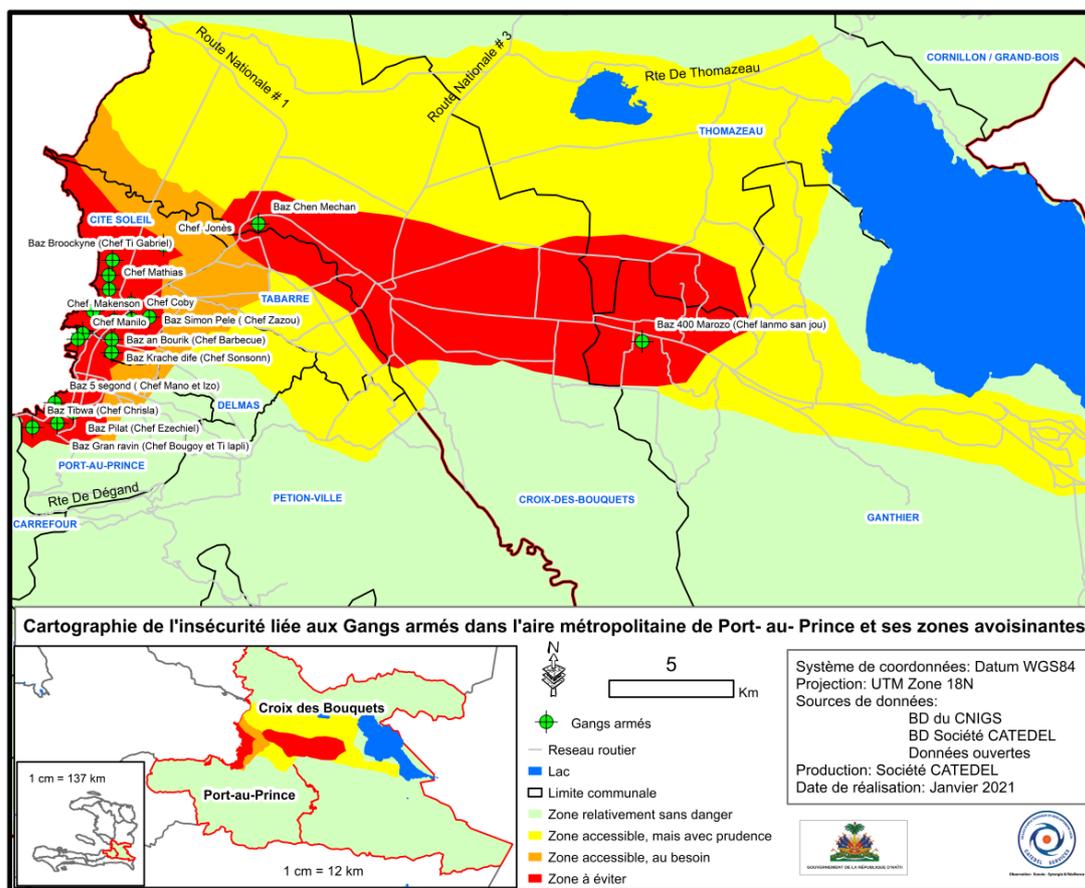
²⁷ http://www.lenational.org/post_free.php?elif=1_CONTENUE/societes&rebmun=3158

Ainsi, l'augmentation de la résilience de la population face à ces événements devrait être un élément primordial pour une meilleure planification des ressources pour le bien-être collectif. Tout ceci passe par une bonne gouvernance locale, par la mise en place de structures d'intervention et de préventions des risques et désastres.

4.2.- CARTOGRAPHIE DE L'INSÉCURITÉ PUBLIQUE ET VULNÉRABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE DE GANTHIER

Jusqu'en 2017, la commune de Ganthier était une zone très paisible. Les cas de conflits enregistrés étaient rarement publics. Les habitants vivaient dans la grande sérénité. La synergie naturelle développée entre leaders naturels, les notables, les autorités locales ... facilitait le maintien de la stabilité et, de la paix entre les différents groupes, communautés ou tendances religieuses qui cohabitent l'espace communal. D'ailleurs, depuis après le séisme de 2010, ils étaient nombreux - les jeunes socio-professionnels qui voulaient s'installer en famille dans la zone, en se procurant (acquisition) d'un terrain aux fins de construire leur résidence et/ou pour entreprendre des initiatives commerciales.

Cependant, avec la crise d'instabilité socio-économique et notamment socio-politique, qui ronge quotidiennement le pays depuis 2017, la commune de Ganthier, influencée par les autres zones dangereuses de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et/ou de la Plaine du Cul-de-Sac, connaît une situation d'insécurité, alarmante, sans précédente. Les données collectées sur le terrain, complétées avec celles de la littérature scientifique, ont permis aux experts –es de la CATEDEL de spatialiser les gangs armés les plus connus ou dangereux de la région, avec un focus particulier sur la situation de la commune de Ganthier – considérée comme une zone de transit et très stratégique pour les bandits :



Carte 11 | Spatialisation des gangs armés les plus reconnus de la région métropolitaine –incluant ceux de la Plaine du Cul-de-Sac

Des commerçants –es, des camionneurs nationaux et transfrontaliers, des autorités civiles et policières, des écoliers –es et étudiants –es, des paysans –es (exploitants de la zone), des passants et visiteurs –euses,

Les unités d'interventions de la Police Nationale d'Haïti (PNH) auraient effectué, par moment, des arrestations et saisi des véhicules et autres objets volés par ce groupe armé qui sème la terreur dans les communes de Ganthier, Fonds Parisien et Croix-des-Bouquets depuis de nombreux mois.

Selon les résidents -es consultés -es, durant ces deux dernières années, chaque tentative de démantèlement raté ou inachevé de la Police Nationale rend le gang de Ganthier plus puissant. Ce dernier cesse de prendre du terrain, place ses tentacules (des antennes) un peu partout dans la région. Le réseautage et le niveau de méchanceté de ces groupes entraînent chez la population et les passants en général une réelle psychose de peur. La frayeur se lisait sur le visage des riverains, des responsables d'entreprises commerciales. Le commissariat local n'est pas en mesure de faire face à ces gangs qui sont mieux armés que les agents de police. Des tirs nourris d'armes automatiques sont entendus quotidiennement, ce qui crée fort souvent des moments de panique au sein de la population. Le phénomène de l'insécurité dans la région du Cul-de-Sac est devenu un cancer non loin de la phase de métastase, témoignent certains notables.

Cette situation fait craindre le pire. Cet axe routier, rappelons-le, mène tout droit en République dominicaine, un pays avec lequel la commune de Ganthier ou le pays a construit des relations commerciales importantes. La douane de Malpasse a un poids important dans la recette du Trésor public. Cette situation cause du tort à l'État, aux grands importateurs, aux petits commerçants, aux voyageurs et touristes si aucune disposition adéquate n'est prise. Les cris de détresse viennent presque de partout. D'ailleurs à maintes reprises, le gang des 400 Mawozo paralyse³⁰ le transport terrestre entre Haïti et la République dominicaine.

³⁰ <https://lenouvelliste.com/article/208319/insecuriteganthier-les-bandits-paralysent-le-transport-terrestre-entre-haiti-et-la-republique-dominicaine>

Chapitre 5 | Moyens de subsistance, stratégies d'adaptation et résilience des ménages de Ganthier

La compréhension de la distribution de la richesse et de la pauvreté au niveau territorial est essentielle pour éclairer le processus d'élaboration des politiques économiques et sociales d'un pays. Ceci est tout particulièrement vrai, alors que la crise économique associée à la pandémie de COVID-19 menace d'affecter de manière disproportionnée les ménages vulnérables. Cette connaissance exige néanmoins la collecte fréquente de données auprès des ménages, un effort coûteux. Souvent, les données diffusées ne sont pas suffisamment précis pour identifier correctement les poches de pauvreté et d'inégalité des revenus au niveau du territoire. Dans le cas particulier d'Haïti, il n'y a pas eu d'enquête auprès des ménages depuis 2012, et les dernières données disponibles ne sont représentatives qu'au niveau départemental (BID HAITI, 2020)³¹.

5.1.- PERCEPTION LOCALE DES NOTIONS DE “BIEN-ÊTRE, “VULNÉRABILITÉ” ET “PAUVRETÉ”

Le bien-être est un état de la vie d'un être vivant. Il est lié aux différents facteurs considérés de façon séparée ou conjointe. Cet état est relatif et varie en fonction du milieu, du train de vie de l'intéressé, de son accessibilité aux services de base (moyen de déplacement, éducation, alimentation, soin santé, migration interne et externe, le plaisir, la réalisation de soi, l'harmonie avec soi-même et avec les autres). Dans la commune de Ganthier, cette perception évolue, selon que l'on se trouve soit dans un écosystème urbain ou dans un contexte de ruralité, de péri-urbanité ou de rururbanité.

La réalisation d'une typologie d'exploitations agricoles part de l'idée que le choix des systèmes de production sera différent selon le type considéré. Les caractéristiques principales utilisées pour définir les types d'exploitations de la zone d'intérêt du projet incluent particulièrement la superficie totale exploitée, les objectifs de l'exploitation, les modes de tenure foncière, la présence ou non d'activités extra-agricoles et de l'élevage, le capital social de l'exploitation agricole. Ces exploitations se différencient notamment par ordre d'importance :

- 1) Les rapports privilégiés avec les acteurs influents de l'autre côté de la frontière (Jimani RD en particulier),
- 2) La possibilité d'un membre de l'exploitation d'aller chercher des soins médicaux en dehors de la commune de Ganthier (Croix-des-Bouquets, République Dominicaine, Région métropolitaine de Port-au-Prince ou dans d'autres pays étrangers), en cas de maladie,
- 3) l'insertion ou non dans une structure associative locale (Groupements de producteurs, Coopérative, etc.) les plus représentatives au niveau de la région,
- 4) le niveau d'insertion dans les filières commerciales et/ou agro-environnementales économiques porteuses,
- 5) le niveau d'éducation des enfants, et, la possibilité d'aller étudier en dehors de la commune de Ganthier (Croix-des-Bouquets, République Dominicaine, Région métropolitaine de Port-au-Prince ou dans d'autres pays étrangers) dans les centres de formation estimés meilleurs,
- 6) la performance économique de son système d'activités économiques,

³¹ <https://publications.iadb.org/publications/french/document/Estimation-et-prevision-de-la-pauvrete-et-des-inegalites-de-revenus-en-Haiti-en-utilisant-limagerie-satellite-et-les-donnees-du-telephone-mobile.pdf>

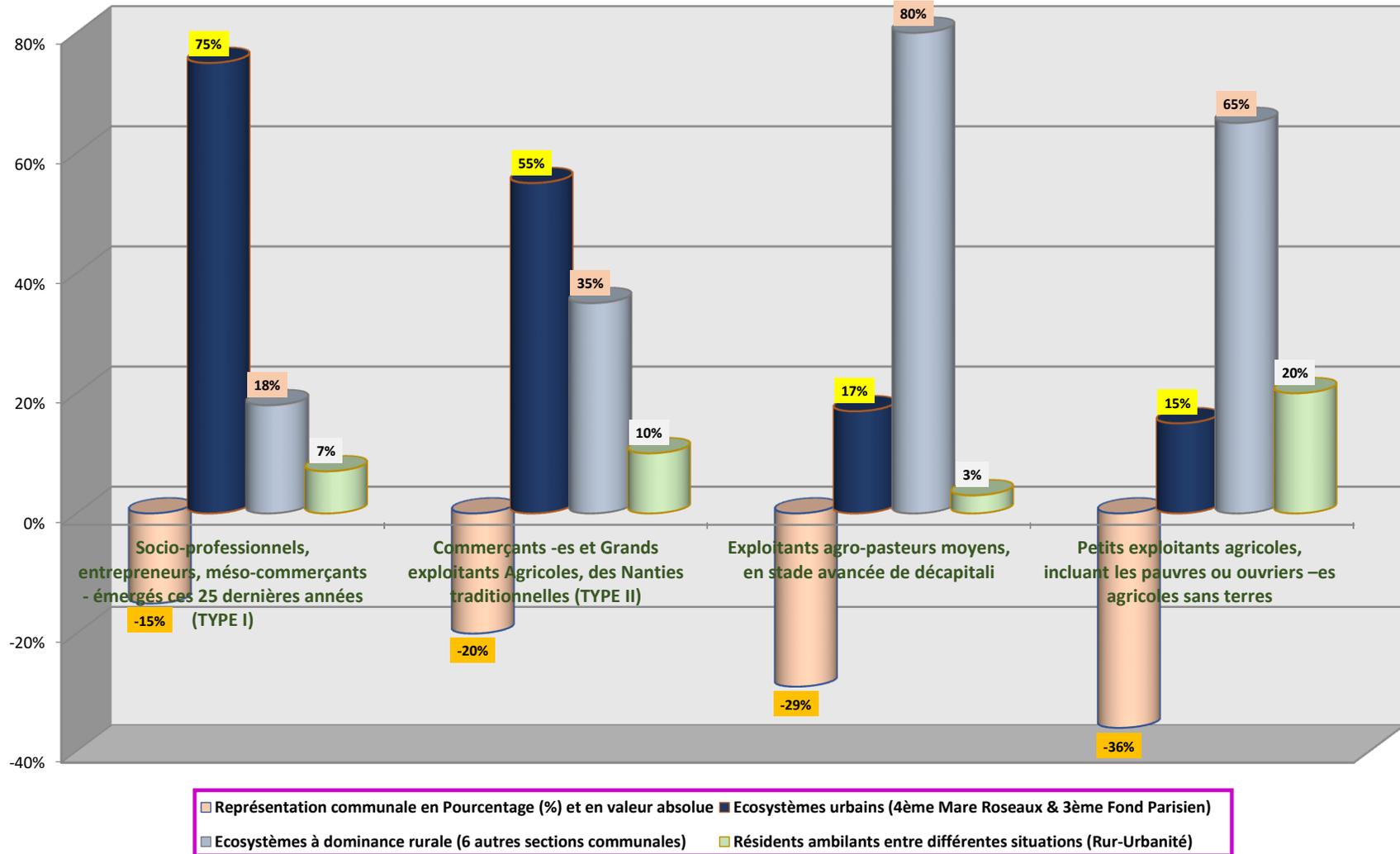
- 7) le modèle de construction et les conditions physiques de l'habitat,
- 8) la possibilité d'exploiter différentes situations agro-écosystémiques et la superficie totale de terres en exploitation,
- 9) le degré de résilience en année difficile (marges de manœuvre financière ou économique) ;
- 10) l'état des facteurs de production des systèmes d'activités identifiés, et l'accès physique et économique à certains et outils,
- 11) l'accès aux moyens de déplacements et/ou de transports (Jeep, Camions, Camionnettes, Bicyclette, Motocyclette à usage privé, Taxis-moto, Équins, Asins, Ovins)
- 12) la main d'œuvre utilisée pour les travaux de l'exploitation et le nombre d'actifs,
- 13) le niveau d'insertion du ménage dans les tissus sociaux (réseau),
- 14) l'accès à l'information sur les aides éventuelles, venant ordinairement de l'appui des opérateurs de développement ;

A postériori, quatre (4) types d'exploitation ont été identifiés :

- 1) ***Socio-professionnels, entrepreneurs, méso-commerçants - émergés ces 25 dernières années (TYPE I) ;***
- 2) ***Commerçants -es et Grands exploitants Agricoles, des Nanties traditionnelles (TYPE II) ;***
- 3) ***Exploitants agro-pasteurs moyens, en stade avancée de décapitalisation | Ils diversifient leur système d'activités économiques pour minimiser les risques multifactoriels, et réduisent ainsi (par anticipation) l'occurrence et/ou la magnitude des chocs afférents (TYPE III) ;***
- 4) ***Petits exploitants agricoles, incluant les pauvres ou ouvriers –es agricoles sans terres | Ils sont surendettés, en phase de paupérisation latente ou avancés (les plus vulnérables), et représentent des candidats potentiels à l'émigration saisonnière ou permanente (TYPE IV) ;***

Parallèlement, comme dans le cas des autres communes frontaliers, on constate qu'il existe une certaine corrélation entre les objectifs des exploitants et leur âge. Les plus jeunes exploitants rentrent surtout dans une logique d'accumulation et de recherche de reconnaissance à travers les réseaux organisationnels les plus influents. Les objectifs des exploitations plus âgées tournent principalement autour de l'entretien de la famille. Un certain nombre d'entre elles recherche des occasions favorables pour faire migrer leurs enfants vers des pays de l'Amérique du Sud ou vers les USA et le Canada (***Types I et II***). Le graphe suivant résumé les classes socio-économiques dégagées à partir de la perception des locaux en regard aux concepts de pauvreté, résilience, bien-être ou de vulnérabilité :

Fig. 18 | Tentative de catégorisation socio-économique des habitants de la commune de Ganthier, selon les tendances de perception locale (Données Focus-Group - illustrées de Y. GUERRIER/Catedel, Mars 2021)



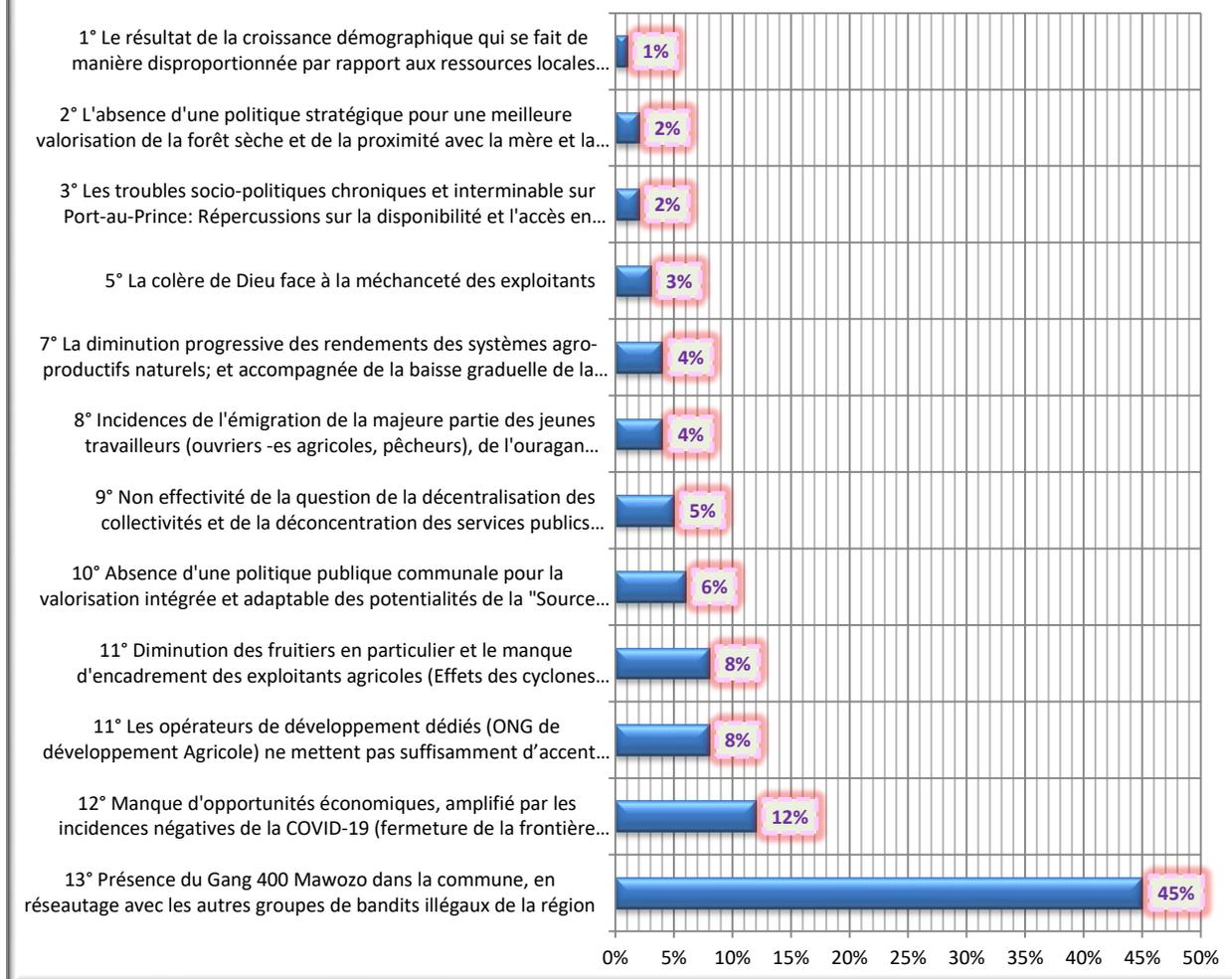
5.2.- SYSTÈME ALIMENTAIRE & VULNÉRABILITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNEL DES MÉNAGES RÉSIDENTS DE GANTHIER

Le système alimentaire de la commune de Ganthier comporte sept (7) grandes composantes. Il fonctionne comme un grand ensemble de sept sources d'approvisionnement. Par ordre d'importance ces entrées concernent :

1. Les systèmes de production agricoles extensifs ;
2. Les apports des systèmes d'activités non-agricoles (production de charbon de bois et vente de vêtements usagers et/ou d'autres produits manufacturés en provenance de la RD en particulier);
3. L'importation de céréales (en provenance de Thomazeau, Forêt des Pins, Thiotte, Belle-Anse, Cornillon, de Grand-Gosier, de Croix-des-Bouquets ...), juste après de la période de récolte pour constituer des stocks de réserves au niveau des boutiques et des chez les « **Grandons** », destinés à la revente en périodes de soudure ;
4. Les importations de produits industriels venant de Croix-des-Bouquets et/ou de la République Dominicaine (produits importés ou nationaux) ;
5. Les transferts de bons alimentaires en provenance de la diaspora (USA, Antilles Françaises, Canada en particulier) pour des proches ;
6. L'aide des organisations humanitaires et de certains opérateurs de développement (Serve Haïti, DINEPA, FAO, CARITAS, etc.) et des organismes du système des Nations-Unies (PAM, UNICEF, FAO...);
7. Les produits de la pêche.

Dans la conduite des enquêtes, on a tenté une discussion avec les ménages autour de leurs perceptions sur l'insécurité alimentaire. **En dépit de la richesse et de la diversité spécifique énorme de la commune, ils ont répondu presque à l'unanimité qu'un exploitant ou un ménage se considère en situation d'insécurité alimentaire critique que lorsque, la production en « Légumineuse, Céréales et tubercules » sont déficientes** (Enquêtes de perception réalisées auprès des exploitants – complétées avec les données de focus-group, Janvier à Mars 2021). Pour compléter leur réponse, ils ont évoqué des raisons illustrées dans le graphique suivant :

Fig. 19 | Perception des acteurs locaux sur les causes des cas d'insécurité alimentaire enregistrées par moment et/ou par endroit dans la commune de Ganthier (%) (CATEDEL, Janvier - Mars 2021)



Quand c'est le cas, l'insécurité alimentaire dans la commune de Ganthier a surtout rapport à des réalités structurelles et/ou conjoncturelle (Cf. : Evolution des rapports transfrontaliers, Incidences d'une catastrophe, Instabilité³² socio-politique, problèmes de disponibilité³³ et d'accès³⁴ dus à des déficiences infrastructurales de base) ». Les principaux déterminants répertoriés sont :

- 1) Le problème d'insécurité quotidienne et alarmante qui ronge la commune depuis ces trois dernières années;
- 2) Les flux ou l'état des rapports d'échanges transfrontaliers,

³² Pour parvenir à la sécurité alimentaire, une population, un ménage ou une personne doit avoir un accès permanent à une nourriture adéquate. Cet accès à la nourriture ne doit être menacé ni par l'émergence de chocs soudains (par exemple, une crise économique ou climatique), ni par des événements cycliques (par exemple, une insécurité alimentaire saisonnière). Le concept de stabilité peut donc concerner à la fois la disponibilité et l'aspect lié à l'accès à la sécurité alimentaire.

³³ La disponibilité d'aliments en quantité suffisante et d'une qualité appropriée, dont l'approvisionnement est assuré par la production nationale ou les importations (y compris l'aide alimentaire).

³⁴ Accès de tous à des ressources adéquates (droits) leur permettant d'acquérir une nourriture adéquate et nutritive. Les droits sont définis comme l'ensemble de biens auxquels une personne est susceptible d'accéder en raison des contextes juridique, politique, économique et social de la communauté dans laquelle elle vit (y compris certains droits traditionnels tels que l'accès aux ressources communes).

- 3) les externalités négatives de la pandémie de la COVID-19, des bouleversements socio-politiques chroniques du pays (Répercussions des problèmes de sécurité publiques, des actes de banditismes : Détournement fréquents des camions de marchandises alimentaires à la sortie de Port-au-Prince (tronçon de zone de Croix-des-Bouquets/Jacmel, Gantier, Grand-Gosier ; *avec la présence des gangs armés régionaux en connexion avec ceux de 400 Mawozo et de Village de Dieu*)³⁵,
- 4) les **moyens de subsistance**³⁶ limités de plus de 35% des exploitants rencontrés (En grande partie, la grille d'analyse du tableau suivant, développée par **T. E. Downing en 1991**, a été utilisée pour apprécier ces aspects),
- 5) la faible performance des systèmes d'exploitation agricoles (aléas climatiques, perte graduelle de fertilité des sols, mauvaises pratiques culturales, ennemis de cultures, manque d'accès aux intrants et équipements de base, faible accompagnement des exploitants, absence de services agricoles),
- 6) l'augmentation du nombre de bouches à nourrir, et la faible opportunité économique,
- 7) la faible capacité de réponse des autorités locales, régionales et centrale,
- 8) le manque d'organisation et de synergie entre les organisations à vocation agricoles, ainsi que la non-implication des groupes relativement organisés de la société civile dans les prises de décisions,
- 9) les problèmes liés l'inflation structurelle et chronique dans le pays...

Dans l'ensemble, les situations d'insécurité alimentaire soulevées ont plutôt à voir à deux (2) grands types :

- i. **L'insécurité alimentaire cyclique** ou qui intervienne en période de soudure : Elle touche les petits agro-pasteurs qui ont suffisamment à manger immédiatement après la récolte, mais qui ont, par exemple, des difficultés à attendre la récolte suivante (Certaines zones enclavées, et concernent particulièrement les exploitants de type 3 et surtout 4).
- ii. **L'insécurité alimentaire transitoire** : elles concernent les habitants des zones urbaines qui dépendent des marchés très instables et de producteurs agricoles très exposés aux catastrophes naturelles (Dans toutes les sections communales, **et concernent les exploitants de type 3 et 4**).
- iii. Les cas ayant rapport à **l'insécurité alimentaire chronique** sont moindres. Il s'agit de personnes ou de groupes de personnes qui consomment ou ont consommé régulièrement des quantités quelque peu inférieures au minimum nécessaire pendant une longue période. Ils **concernent notamment les exploitants de type 4 qui évoluent dans des zones très reculées des sections communales (par rapport au centre-ville)**.

A cela, il faut ajouter l'observation des exploitants de pertes énormes en matière de biodiversité - dues notamment à des conditions agroclimatiques défavorables. Au cours de ces 25 dernières années, la commune a perdu (disparition ou migration) plus d'une 10^{aine} d'essences végétales (Légumineuses, Graminées, agroforestiers, Tubercules en particulier) et de près d'une douzaine d'espèces de la faune sauvage aquatique et terrienne (Poissons, Batraciens, Oiseaux ...).

Les institutions politiques présentes (ASEC, CASEC, Mairie en particulier) devraient être l'un des leviers indispensables dans la mobilisation des ressources des territoires et des terroirs. D'une part, par les crédits qu'elles auraient dus mobiliser, d'autre part, par leur capacité potentielle à fédérer des acteurs et des

³⁵ <https://haititweets.com/2021/01/06/400-mawozo-les-49-occupants-du-bus-detourne-sont-relaches-400-mille-dollars-us-sollicites/> ; <https://lemediateurhaiti.com/haiti-operation-policier-le-terrible-chef-de-gang-400-mawozo-lanmo-100-jou-arrete/> ; <https://haitiliberte.com/assassinat-a-gantier/> ; <https://www.juno7.ht/operation-contre-les-400-mawozo-15-interpellations/>

³⁶ Pour analyser la sécurité des moyens de subsistance, on a convenu, en focus group et pendant des entretiens semi-structurés auprès des ménages, de commencer par examiner leurs **avoirs** et leurs **stratégies de subsistance** individuelles et collectives. D'une manière générale, plus un ménage possède des avoirs et plus il peut diversifier ses stratégies, plus il est résilient.

compétences de divers niveaux – dans la perspective de contribuer à l’aboutissement d’actions et de projets déterminants. En revanche, ces institutions sont caractérisées, par une organisation particulièrement déficiente, avec des moyens humains et financiers extrêmement limités.

Il importe également de souligner, la faible synergie qui existe dans les processus décisionnels et opérationnels entre les différentes catégories d’acteurs qui évoluent dans l’écologie institutionnelle communale. A ce niveau, on voulait pointer notamment les conflits de rôles et de responsabilités constatés (témoignage des acteurs locaux) dans le fonctionnement élus locaux considérés comme des agents de développement, et le représentant législatif communal. En dépit des dénonciations de ces pratiques à différentes échelles socio-politiques (appui des groupes organisés de la société civile), les collectivités territoriales se révèlent impuissantes.

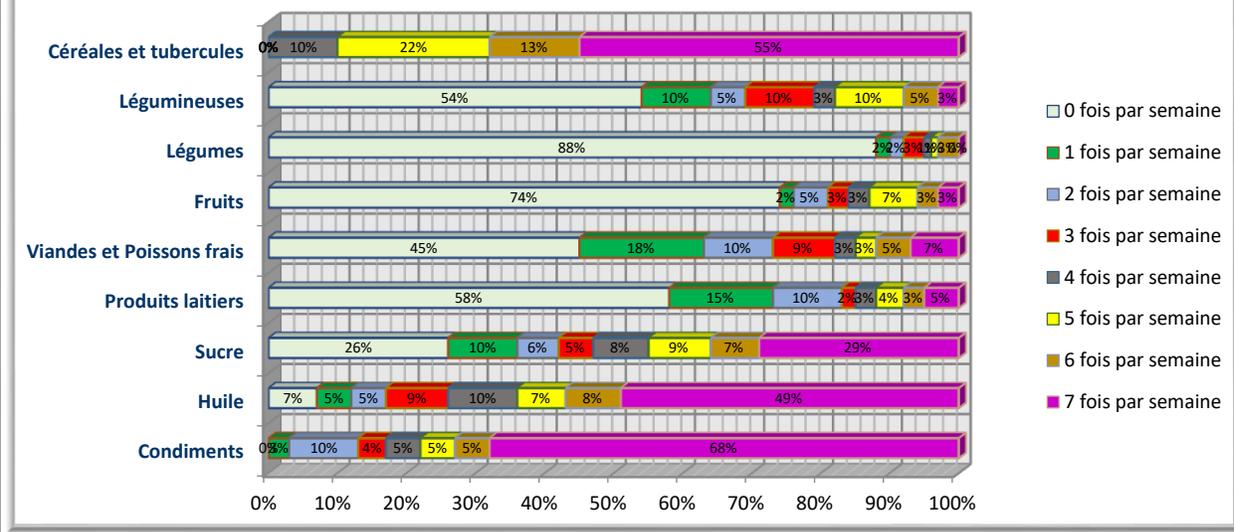
Pourtant, les organes déconcentrés des ministères sectorielles traditionnels ou de base (BAC : Bureau Agricole Communal du MARNDR, les structures de santé (MARNDR) et de loisirs, les infrastructures de transport et de communication (MTPTC), ...) font face à des déficits énormes de ressources. Ils ne peuvent pas assurer le minimum de service aux exploitants et/ou résidents de la commune. En dépit des potentialités multidimensionnelles (Humaines, Organisationnelles, Agricoles et agroalimentaires, Hydrogéologiques, Ecologiques, Ecotouristiques, Floricoles, éco-maritimes, Socio-culturelles, Logements sociaux, etc.), le cadre de vie, les conditions matérielles d’existence des communautés rurales communales.

Dans ce cadre, les exploitants ne bénéficient que de très faibles ou presque pas d’encadrement. Les appuis substantiels bénéficiés viennent en général des opérateurs de développement non-étatiques, notamment grâce à l’action plaidoyer des organisations communautaires de base (OCB).

Face à ces éternelles préoccupations (soulevées par les acteurs locaux, lors de nos entretiens), selon la marge de manœuvre existante, certains habitants optent pour des stratégies individuelles, d’autres préfèrent mener une forme de lutte collective. Mais en général, certains s’engagent dans les deux (02) voies à la fois.

Au cours des enquêtes, sur un échantillon de deux cent (200) agro-ménages choisis sur une base aléatoire, nous avons tenté de regarder la composition de la nourriture consommée durant les 7 derniers jours de sa rencontre. La figure suivante présente la fréquence de consommation des ménages pour les différents groupes de produits considérés sur la période :

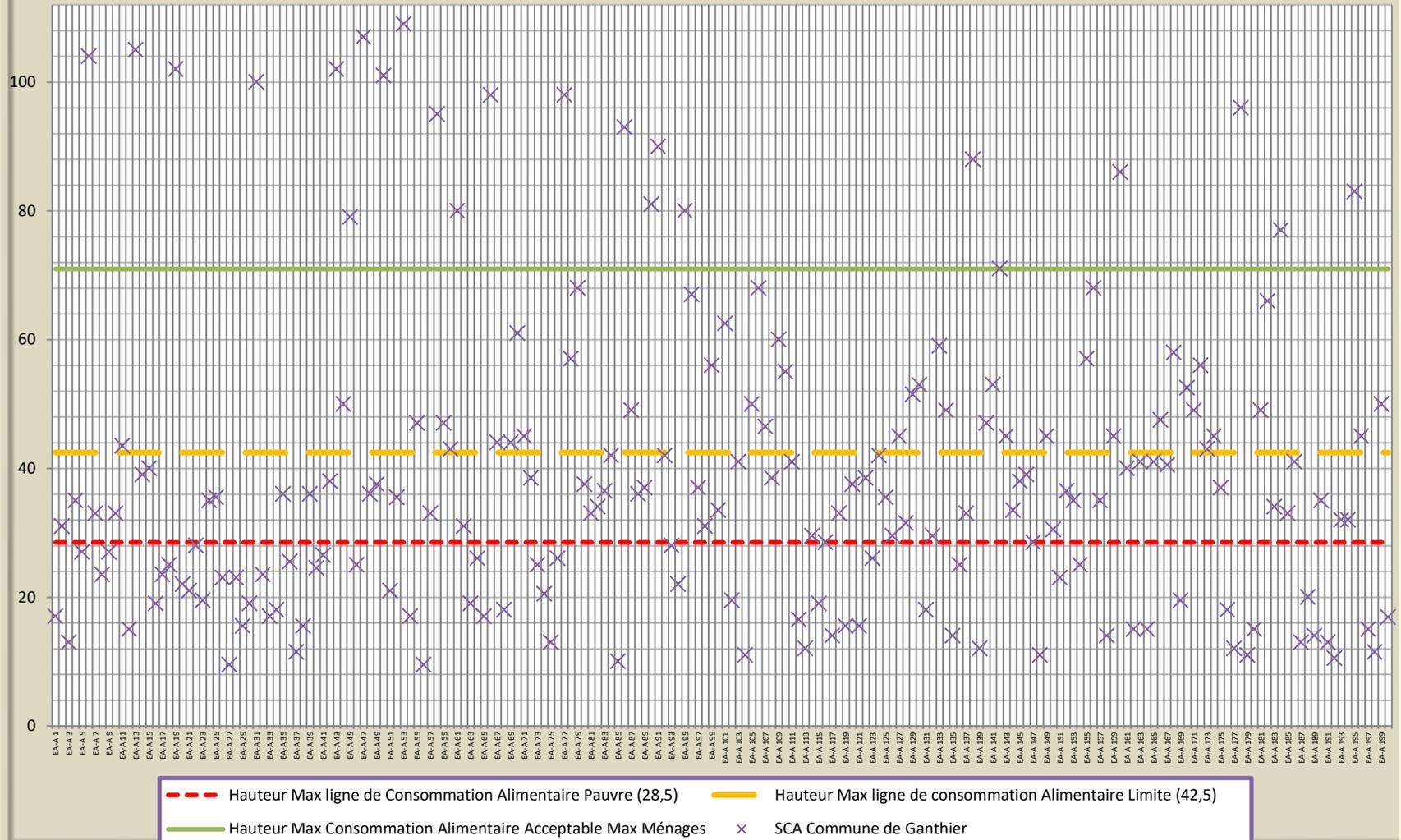
Fig. 20 | Fréquence de consommation des différents groupes de produits par les ménages de la commune de Ganthier pendant les 7 derniers jours avant l'enquête en % (Illustration Yvon GUERRIER - CATEDEL, Janvier - Mars 2021)



Les groupes de produits consommés en plus grande proportion durant les sept (7) derniers jours qui précèdent les enquêtes par ordre d'importance ont été notamment : le sucre (29%), les huiles (49%), les céréales (55%), les condiments (68%). Par contre, les produits les moins consommés par ordre d'importance ont été particulièrement : les fruits (74%), les légumes (88%), les produits laitiers (58%), les légumineuses (54%). En résumé, dans le contexte ménages rencontré dans cadre précis, « un ménage qui pour une journée ou une période n'arrive pas à consommer du riz et/ou du sorgho dans les communautés de Ganthier, est un ménage très vulnérable ». Ces céréales occupent la première place dans le système alimentaire de Ganthier.

Par ailleurs, les valeurs des scores alimentaires des ménages étudiés ont été calculées, et reportées sur une échelle dont la valeur maximale possible est 112. Les fréquences de consommation de chaque groupe d'aliments ont été pondérées, puis le Score de Consommation Alimentaire (SCA) a été déterminé pour chaque ménage. Le graphe suivant présente les trois classes de Scores de Consommation Alimentaires identifiées :

Fig. 21 | Graphique de la tendance de distribution scores alimentaires des ménages de Ganthier consultés (Yvon GUERRIER / CATEDEL, Janvier - Mars 2021)



L'observation du nuage de points et l'analyse des données représentatives montrent que plus des 3/4 de la population étudiée ont une alimentation insuffisante, pauvre et limitée. Le reste des ménages enquêtés (moins de 35%), atteint un score acceptable. Moins de 15% ont atteint un seuil d'alimentation relativement diversifiée, suffisance. A noter que, le seuil d'acceptabilité idéale des scores peut atteindre jusqu'à 112, alors que pour la commune, le score maximum obtenu pour plus de 170 sur les 200 ménages étudiés ne dépasse pas 75. En outre, la majorité des ménages qui atteint un score acceptable ne se situe pas très loin de la ligne de la consommation alimentaire limite.

L'analyse croisée des résultats précédents montrent une grande corrélation entre le SCA et le système d'activité du ménage. Le tableau suivant présente une tendance de la répartition des scores alimentaires selon le système d'activités des ménages :

Tableau 16 | Scores alimentaires, systèmes d'activités et typologie des ménages

Intervalle de SCA dominantes	Systèmes d'activités les plus représentatifs en %
SCA < 20	75% : Ménages de type IV (petits particulièrement) 20% : Ménages de type III 5% : Ménages de type II
20 ≥ SCA ≤ 60	19% : Ménages de type IV 21% : Ménages de type III 45% : Ménages de type II 15% : Ménages de type I
60 > SCA ≤ 100	0% : Ménages de type IV 5% : Ménages de type III 46% : Ménages de type II 49% : Ménages de type I

En effet, on constate que les ménages de **Type V et IV** ont un déficit et un niveau de pauvreté nutritionnels plus élevés. Ceux qui pratiquent seulement la culture céréalière sont les plus vulnérables de tous, particulièrement les moyens et les petits céréaliers. Les agropasteurs (moyens et petits) et les petits pêcheurs ont en général une alimentation à la fois pauvre et limitée. Dans l'ensemble, on estime que les moyens agropasteurs auraient un niveau de résilience comparable à celui des grands céréaliers. Aussi, le même cas de figure s'est présenté entre un petit agropasteur et un moyen céréalier. Donc, le fait pour un ménage, de pratiquer l'élevage en plus de ses activités culturelles, élargi sa marge de manœuvre par rapport à un autre qui est simple céréalier.

Certains nantis ne sont pas non plus épargnés par cette forme de pauvreté. **Ce qui permet d'avancer que la pauvreté nutritionnelle n'est pas seulement liée à une question de moyens financiers et à celle du niveau d'économie (réserves) alimentaire du ménage.** Donc, nous estimons avoir assez d'évidence statistique et logique pour avancer que le manque de formation des ménages en matière de nutrition humaine a un poids significatif sur le niveau d'insécurité alimentaire des habitants.

Le nombre des repas reste stable toute l'année pour les ménages plus aisés (2 à 3 fois par jour), mais varie avec les saisons pour les autres. En général, même les ménages les moins résilients arrivent à manger deux (2) fois par jour après la récolte. Ils ne produisent pas céréales et/ou de tubercules en quantité, mais la solidarité intracommunautaire, et l'esprit de magnanimité qui anime beaucoup de chef de ménages, même en cas de mauvaise récolte, leur permettent de bénéficier de certains dons.

La situation alimentaire de la majeure partie des ménages de Ganthier des contrariée avec l'existence du climat d'insécurité délétère et de plus en plus alarmant. Les opportunités économiques généralement créées avec les transactions de diverses natures qui se passent sur les frontières sont réduites à plus de 90%, selon presque les résidents consultés. Le rythme de propagation inquiétante de la COVID-19 en République Dominicaine serait aussi à la base.

Chapitre 6 | Enjeux de développement de Ganthier

L'analyse des données collectées au cours du processus d'élaboration du diagnostic territorial participatif, inclusif et multisectoriel montre que, les obstacles et enjeux majeurs de développement communal peuvent être résumés à sept (7) niveaux stratégiques, à savoir :

1. La nécessité impérieuse et/ou de la capacité, voire de la capacité effective, des élus et des acteurs de développer local à créer de la synergie autour des ressources potentielles - pour enclencher un processus de changement local réel, responsable, focalisé sur une base de résilience multidimensionnelle et de durabilité ;
2. La prise en compte de certains aspects clés relevant de la résilience communal par rapport à certaines préoccupations sociétales soulevés par les acteurs, en lien au domaine de :
 - a. Sécurité publique selon une approche trans-communale, voire régionale (intégrée),
 - b. Initiatives visant la formation sur mesure à l'employabilité des jeunes, en vue de stopper l'hémorragie de l'émigration inadaptée et/ou périlleuse;
 - c. Projets d'autonomisation économique des femmes en privilégiant dans un premier temps les ménages faiblement résilients;
 - d. Économie alimentaire des agro-ménages,
 - e. Intégration des impacts de Changement climatique dans les stratégies de planification et de gestion du développement,
 - f. Dégradation des sous-bassins-versants stratégiques, des écosystèmes marins et côtiers et, des écotones qui jouent un rôle fondamentale dans leurs interconnectivités ;
 - g. Promotion et Création des emplois verts et décents à partir des chaînes de valeur à grandes potentialités écotouristiques, en tenant compte des opportunités existantes ou émergentes dans le contexte transfrontalier ;
 - h. Encadrement des acteurs et patrimoines socio-culturels propres aux terroirs du territoire communal ;
 - i. Réseautage et encadrement sur mesure des organisations de la société civile les plus représentatives;
 - j. Économie de la santé publique, etc.
3. Le processus latent et parfois agressif de dégradation des conditions agro-environnementales, intégrant l'érosion de la biodiversité d'importance nationale, voire d'intérêt mondial ;
4. La possibilité d'exploitation durable des mines et carrières, des écosystèmes xérophytiques des écosystèmes de montagne, des ressources halieutiques et côtières sans compromettre la capacité de renouvellement de ces dernières ;
5. L'idée de promouvoir un « **Plan de coopération intercommunale sur certains aspects stratégiques spécifiques (cf. : Mutualisation et/ou cogestion de certains services, Cofinancement de projets/programmes de développement fondés sur les dynamiques alliées à la durabilité transgénérationnelle)** » : Ceci devra contribuer dans l'amélioration durable du cadre de vie de collectivités locales; à travers l'optimisation des processus décisionnels et opérationnels (coconstruction de passerelles de synergies fonctionnelles et opérationnelles) pour une meilleure forme d'allocation et de valorisation des ressources entre les municipalités voisines;
6. La dextérité et la capacité d'un prestataire de service d'expertise à convertir, sur une base de participation représentative et inclusive, ces informations en un Plan Communal de Développement bien articulé et pragmatique ;
7. Le poids de la commune de Ganthier par rapport aux perspectives régionales dans les allocations budgétaires des fonds publics et/ou dans la programmation des opérateurs non-étatiques (ONG, OI, Fondation, etc.) pour les cinq (5) prochaines années ;

En effet, les communautés des sections communales de Ganthier sont de tailles différentes en termes de superficie, population et de ressources disponibles. Cependant, les conditions socio-culturelles n'évoluent pas beaucoup. En réalité, il n'existe que des nuances. Des différences majeures sont plutôt observées dans les pratiques de fonctionnement des écosystèmes marins et côtiers, dans les milieux périurbains assimilés à des situations de rurbanité, et particulièrement dans l'écosystème urbain proprement dit, au cœur du centre-ville.

L'exode rural, puis la périurbanisation, l'accroissement des mobilités et le développement tous azimuts des communications ont généré un brassage menant peu à peu à une uniformisation sociologique à peu près générale entre les espaces urbains et ruraux (Cf. : Aspect de la rurbanité). Cela signifie que les attentes des populations, leurs aspirations, leurs fréquentations, tendent à la convergence dans l'ensemble des sections communales et du centre-ville.

Par ailleurs, les préoccupations socio-économiques et socio-environnementales de Ganthier sont légions. Les effets et impacts du tremblement de terre de janvier 2010 et le passage de l'ouragan Matthew en septembre 2016 n'avaient fait que compliquer la donne. Le climat délétère de l'insécurité quant à lui tend à faire dissiper l'espoir des habitants de toute la commune, voire des communautés satellites à la commune. La demande de services s'est accrue et diversifiée.

L'évolution des demandes en matière d'administration locale, conjuguée aux transformations portées dans le cadre juridico-légal allié au modèle de fonctionnement des collectivités locales ; en faveur de la décentralisation au cours de ces 30 dernières années ; a contribué à donner à l' élu, et tout particulièrement au maire et aux CASEC de Ganthier, un rôle prépondérant et plus important sur les problématiques de développement local. Or, dans le contexte national, plus la commune est de petite taille (cf. : Recettes fiscales, Démographie et Superficie), plus le maire et les CASEC sont susceptibles de se retrouver isolés dans leurs démarches auprès du pouvoir central. Ainsi, la maîtrise des territoires par les responsables communaux n'est pas évidente. Ces quinze dernières années, selon les données récoltées dans les ateliers planifiés ou improvisés, sauf les élus les plus fougueux (cf. : **Capacités de conduire mener à bon escient des actions plaidoyers intelligents**) arrivent parfois à produire un minimum de résultat, grâce à des démarches fructueuses auprès de certaines ONG et/ou d'autres institutions philanthropiques évoluant au niveau départemental ou sur Port-au-Prince.

Des exigences de qualité, guidées par le principe de précaution en matière de lutte contre la corruption dans l'administration publique, devraient se traduire par un durcissement de normes imposées dans plusieurs secteurs clés de l'administration à toutes les échelles institutionnelles et géographiques de la commune. Dans l'animation des ateliers, les acteurs de tout azimut ont mis l'accent sur l'importance de mettre en application les bonnes pratiques de reddition de comptes. Ils veulent la transparence, la participation dans les processus décisionnels et opérationnels.

En ce sens, pour garantir la durabilité dans les interventions, il va falloir changer de paradigme dans les modèles d'allocation traditionnelles des ressources publiques. La participation effective et efficace des organisations représentatives de femmes, des représentants -es des personnes handicapées, des groupes exclus se révèlent déterminante (cf. : Prise en compte des fondements de la conception universelle). Aussi, va-t-il falloir explorer certaines pistes d'intervention qui devront prioriser le développement d'initiatives structurantes qui préconisent la coopération intercommunale ?

Sur ces angles, la mise en commun des ressources des communes limitrophes et le partenariat public privé (cogestion), si bien abordés, peuvent être vus comme des approches stratégiques prometteuses et viables pour faire inverser certains aspects critiques de pauvreté au niveau communal. La recherche de nouvelles ressources économiques permettant de faire face aux nouveaux défis de l'espace rural des différentes sections communales de Ganthier devra être nécessairement passée par la valorisation de spécificités locales.

In fine, si les logiques financières devraient inciter plutôt les communes à conjuguer, compléter, s'associer pour augmenter leurs potentialités, la motivation à agir sur le territoire semble être, dans de

nombreux cas, d'autant plus forte que l'institution est plus proche de la localité. La motivation des élus, qui représentent, dans ces municipalités, une part significative de la population, est déterminante. Dans ce contexte, l'intercommunalité peut devenir un élément essentiel pour tenter de résoudre, lorsqu'elle est efficace, les problèmes de gestion, tout en permettant de maintenir les structures municipales, et de garantir pour elles la possibilité de porter des projets structurants, innovants et construits sur les théories du changement focalisées sur les modèles de compensation transgénérationnelle. Mais, cette dynamique doit être instaurée sur la base d'une approche participative et responsabilisée demande de nombreuses évolutions dans les relations sociales, économiques, culturelles et environnementales par rapport au mode de fonctionnement actuel. Aussi, il faudrait inciter les intervenants à repenser la manière de coordonner les filières, dans la perspective d'éviter des déséquilibres et créer plus de synergie.

En complément, l'implication accrue et responsabilisée des producteurs peut faciliter l'élargissement de ces chaînes de valeurs stratégiques et des filières économiques porteuses au niveau de la commune de Ganthier - tout en renforçant l'ancrage territorial et faciliter du coup une réduction significative des externalités négatives des mauvaises pratiques de production, de commercialisation et de consommation sur les écosystèmes. Ceci demande un accompagnement plus soutenu ; inspiré des points de faiblesse identifiée dans l'environnement porteur et au niveau des microentreprises. Celui-ci ne se réglera pas par la « main invisible » du marché, ni par la seule intervention des opérateurs de développement (ONG). Il dépend surtout d'une chaîne de responsabilités partagées à plusieurs niveaux :

- a) la responsabilité des pouvoirs publics, dans leur volonté de préparer l'avenir des filières, leurs débouchés et leur régulation au-delà des intérêts privés ;
- b) la responsabilité des producteurs d'abord, dans leur capacité d'organisation collective et de maîtrise de leurs choix économiques ;
- c) la responsabilité des acteurs des filières (grossistes, transformateurs, distributeurs), dans leurs stratégies collaboratives ou concurrentielles ;
- d) la responsabilité enfin des consommateurs (nationaux et externes), qui portent la demande en produits écoresponsables et qui, pour les plus impliqués d'entre eux, participent à la création de nouveaux débouchés et modèles de distributions ; et de transition vers une économie verte, intelligente et respectueuses de l'environnement.

CHAPITRE 7 | SYNTHÈSE & PERSPECTIVES DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE GANTHIER

Dans tous les débats, les sujets qui préoccupent beaucoup les ménages du centre-ville, du quartier de fond Parisien et des différentes habitations des sections communales peuvent-être résumés en quinze (15) questions fondamentales et résumé dans le schéma SWOT de la commune, à savoir :

1. Jusques à quand à Ganthier le problème d'insécurité publique va être résolu ?
2. Pourquoi ne pas mettre en place un centre polyvalent de formation pour les jeunes, intégrant des perspectives liées à l'employabilité décente et durable?
3. Comment améliorer le niveau de disponibilité de certaines denrées (les fruits en particulier) de base pendant toute l'année dans les ménages, étant donné l'importance des pertes post-récoltes enregistrées ?
4. Comment améliorer la disponibilité et la qualité de l'eau des sources utilisées à des fins domestiques surtout en milieu rural ?
5. Comment lutter efficacement contre les ennemis des cultures (phacochères, oiseaux migrateurs granivores, chenilles, criquets, phytopathologies, mangoustes, etc.) qui occasionnent la diminution considérable des rendements agricoles ?
6. Par quels moyens accéder à de petits emplois pendant la longue saison sèche (soudure), afin de couvrir les dépenses essentielles et prioritaires ; lesquelles les systèmes traditionnels d'activités ne permettent pas de couvrir ?
7. Comment résoudre le problème de la diminution graduelle de la fertilité des sols agricoles au niveau de certaines zones agricoles ?
8. Comment accéder aux intrants, outils et équipements pour l'amélioration des systèmes de production agricole (systèmes de culture et d'élevage) ?
9. Comment faire face chaque année aux maladies animales très diversifiées qui occasionnent la diminution graduelle du cheptel ?
10. Jusques à quand Ganthier disposera d'un hôpital de référence ?
11. Jusques à quand les autorités décisionnelles penseront monter un projet pour aménager les tronçons de route qui mènent dans les sections communales, en particulier celles qui jouent un rôle fondamental dans la production des principales denrées agricoles ?
12. Qui peut aider les organisations des sections communales enclavées à mettre en place des ateliers d'agro-transformation ?
13. Comment accompagner les exploitants de les sections communales dans la reconstruction de leur résidence détruite au cours du passage de l'Ouragan Matthew en septembre 2016 ;
14. Pourquoi le MSPP ne décide pas encore de construire au moins un dispensaire, voire un centre de santé à lit au niveau de chacune des sections communales ?
15. Comment développer un modèle d'économie locale résilient et multifocal (Cf. : Différentes chaînes de valeur), axé notamment sur :
 - i. *Un plan de développement d'espèces agricoles climato-résistantes ;*
 - ii. *Une stratégie de développement de l'agro-écotourisme, via le montage d'un dispositif de traçabilité et de certification (création de capital marque ou de labels d'origine terroirs) ;*
 - iii. *L'aménagement et la valorisation durable des forêts sèches de cétacées ;*

- iv. *Le développement de l'artisanat ;*
- v. *L'accompagnement sur mesure de la filière de pêche et aquaculture ;*
- vi. *Un plan de sensibilisation et de renforcement des capacités de masse sur la thématique « Santé environnementale et Responsabilité Sociétale des Entreprises » au niveau de l'écosystème urbain, et des bonnes pratiques d'hygiène de vie au niveau des zones de campagne ;*
- vii. *Des stratégies intelligentes visant l'autonomisation des femmes et des groupes les plus vulnérables ;*
- viii. *Des percés de routes au niveau des zones considérées comme centres de production agricoles au niveau des sections communales ;*
- ix. *Un plan de réseautage et de reconnaissance (Formalisation : Travaux d'ingénierie sociale) des organisations de la société civile les plus représentatives dans une perspective de codéveloppement communal durable ;*
- x. *Un plan d'amélioration du système de santé, avec une emphase particulière sur les zones les plus reculées, intégrant un dispositif communal de management des déchets biomédicaux et d'autres déchets dangereux ;*
- xi. *un plan de construction de logements sociaux pour les plus pauvres ;*
- xii. *Un plan d'appui aux collectivités territoriales : Construction et équipements de bureaux administratifs, renforcement des capacités, ...*
- xiii. *Un plan d'aménagement des sous-bassins-versants stratégiques, intégrant la protection des zones de recharge des principales sources d'eau de la commune ;*
- xiv. *Un plan de gestion et de valorisation de déchets solides au niveau du centre-ville et d'autres poches d'agglomération urbaine ;*

Le tableau suivant résume, à travers le schéma SWOT la situation globale dans la commune de Ganthier. Les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces identifiées lors des diagnostics technique et participatif y sont présentées.

Tableau 17 / Présentation des principales forces, faiblesse, opportunités et menaces de Ganthier

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✦ Une offre éducative disponible, du préscolaire à l'université ; ✦ Des structures sanitaires existent dans toutes les sections communales ; ✦ Existence de système d'irrigation au nord de la commune ; ✦ Présence et exploitation du plus grand lac du pays ; ✦ Il existe de nombreux marchés publics (10 principaux) au niveau de la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Insuffisance et mauvaise répartition des infrastructures scolaires ; ✦ Faiblesse de la formation professionnelle (peu de filières et peu d'offre de formation) ✦ Les frais scolaires sont souvent trop élevés dans les écoles privées ; ✦ Faible couverture sanitaire au niveau de la commune, en termes de services offerts ; ✦ Les structures sanitaires sont peu équipées et peu pourvu en personnel ; ✦ Il n'existe pas de site de décharge dans la commune ; ✦ Le réseau électrique de Ganthier est désuet et pas accessible en milieu rural ; ✦ Mauvaise qualité des services de téléphonie et d'internet ; ✦ Il existe peu d'espaces de sports et de loisirs. Ils

	<p>sont concentrés dans les centres urbains ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Les organisations communautaires de base sont peu dynamiques et très dépendantes ; ✦ Faiblesse de l'environnement de production agricole ; ✦ Faible développement des filières de transformation de produits agricoles ; ✦ Faible développement des filières de produits de pêche et de pisciculture ; ✦ Réseau de routes secondaires en très mauvais état ; ✦ Environnement physique des pentes très dégradé ; ✦ Manque de personnel (en quantité et en termes de compétence) dans les administrations de collectivités territoriales ; ✦ Non présence policière dans les sections communales ; ✦ Faiblesse des recettes fiscales ; ✦ Violences subies par les femmes et les filles.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proximité de grands centres urbains (Croix-des-Bouquets et Port-au-Prince ; ➤ La commune dispose d'un bon réseau hydrographique ; ➤ Route principale (nationale # 8) en bon état, favorisant la circulation des personnes et des biens ; ➤ Deux stations de radio émettent depuis la commune ; ➤ De nombreuses organisations communautaires de base existent dans toutes les sections communales ; ➤ Potentiel pour l'agriculture, l'élevage et l'aquaculture élevés ; ➤ Présence de nombreux sites naturels à vocation touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insécurité grandissante dans la commune à travers la formation de gangs ; ➤ Insécurité inhérente aux pratiques de contrebande le long de la frontière ; ➤ L'offre de service de santé provient surtout des ONG ; ➤ Insuffisance de l'offre de service financier (seulement 2 acteurs sont présents sur ce marché) ➤ Bidonvilisation des centres urbains de la commune ; ➤ Le transport sur le lac n'est pas réglementé ; ➤ Irrégularité et faiblesse de la pluviométrie ; ➤ Apparition de nombreuses maladies animales et végétales ; ➤ Forte migration de la main d'œuvre active ; ➤ Exploitation non contrôlée des ressources naturelles ; ➤ Exploitation non contrôlées de carrières ; ➤ Les principaux commerçants fréquentant la frontière au niveau de la commune ne sont pas de Ganthier.

SECTION III : PHASE DE L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT

CHAPITRE 8 | De la vision

Le plan de développement de Ganthier s'articule autour d'une vision partagée par le Comité de Pilotage (CP) et les collectivités territoriales et envers laquelle ils s'engagent.

Dans 25 ans, soit en 2046, la commune de Ganthier sera reconnue pour la qualité du cadre de vie qu'elle offre. Elle y parviendra grâce à une meilleure valorisation des ressources humaines et naturelles, au développement de son potentiel commercial, touristique et agricole, au dynamisme et la diversification du secteur économique ; à la protection de la biodiversité et de l'environnement physique, au renforcement des institutions, à l'accès aux services de base, à un plan d'aménagement du territoire responsable et durable, à l'interconnexion des sections communales et des localités. Elle sera une commune verte, ouverte sur les technologies de pointe et tournée vers une économie de production et de marché.

La vision de développement pour les prochaines vingt-cinq années de Ganthier est un vœu formulé par tous les acteurs appelés à s'impliquer dans le développement de ladite commune. Plus qu'un vœu, c'est un engagement citoyen des citoyens d'aujourd'hui en vue de passer le flambeau d'une commune développée à la prochaine génération. Cette vision est aussi un outil, un guide indiquant le chemin et les moyens pour arriver au Ganthier de demain. Il s'agira, à la fois de freiner les mauvaises pratiques actuelles et d'adopter de nouveaux rapports aux ressources disponibles pour atteindre les résultats escomptés. Il importe aussi une synergie entre acteurs publiques et privés, entre politique globale (nationale) et locale, entre ressources internes et externes, entre dynamiques individuelles et institutionnelles, ... pour avancer dans la spirale vertueuse du développement.

Cette vision de la commune de Ganthier s'inspire de son identité, de son histoire et de ses potentiels de commune frontalière, riches en sites touristiques, avec un potentiel agricole intéressant et constituant la principale voie de transit entre la République Dominicaine et Port-au-Prince. Elle est porteuse d'un modèle de développement à réaliser autour des trois piliers que sont le commerce, le tourisme et l'agriculture. Elle vise à la fois à créer un environnement institutionnel, physique, économique et à générer les ressources nécessaires à

ce développement qui se propose d'être durable et intégrant. Le développement des infrastructures routières et de communication en général, l'aménagement du territoire, l'interconnexion des sections seront au service de l'amélioration de la qualité de vie qui passe par une augmentation des moyens de production et une exploitation responsable, efficiente, intelligente et durable de ces derniers.

CHAPITRE 9 | Des orientations

Le plan Communal de Développement (PCD) s'articule autour des grandes orientations nationales définies dans le PSDH (Plan Stratégique de Développement d'Haïti, Pays Emergent 2030 de mai 2012). Il s'agit des refondations territoriale, économique, sociale et institutionnelle. Il s'inspire également du Cadre méthodologique-type du plan communal de développement élaboré par le MPCE en juin 2012. Le présent document définit, pour Ganthier, les orientations stratégiques par axe d'intervention.

Tableau 18 | Orientations stratégiques du PSDH

	Grands Chantiers du PSDH	Orientations stratégiques du PCD
Refondation	territoriale	Aménager le territoire
	économique	Dynamiser l'économie locale
	Sociale	Renforcer l'accès aux services sociaux
	institutionnelle	Améliorer la gouvernance

Les orientations stratégiques sont définies en fonction du PSDH dans le souci de « *Respecter les orientations stratégiques de développement au niveau arrondissemental, départemental et national pour s'inscrire dans une démarche d'harmonisation et de mise en cohérence des instruments de planification.* » (MPCE, 2012, p. 35).

À cet effet, le PCD opte pour un modèle de développement intégré qui soit capable de prendre en compte la dimension économique, écologique et sociale de la communauté comme le veut les trois (3) piliers du PSDH. Ce modèle de développement intégré permettra, non seulement de garantir le bien-être des ganthiérais -es, mais également la pérennisation du devenir de la génération montante/future. En effet, il s'agit d'une représentation transgénérationnelle du progrès. L'idéal de ce modèle de développement vise la satisfaction des besoins essentiels de la génération d'aujourd'hui sans compromettre l'avenir des nouvelles générations, en utilisant de façon rationnelle les ressources naturelles disponibles. Il vise tout aussi la répartition des richesses dans un souci d'égalité et d'équité avec l'ultime but de garantir une certaine croissance économique qui ne soit pas corrompible pour l'environnement. Ce désir de satisfaction des besoins de la génération d'aujourd'hui exige la maîtrise de deux (2) ordres d'enjeux, ceux liés au changement climatique et ceux liés aux phénomènes sociopolitiques.

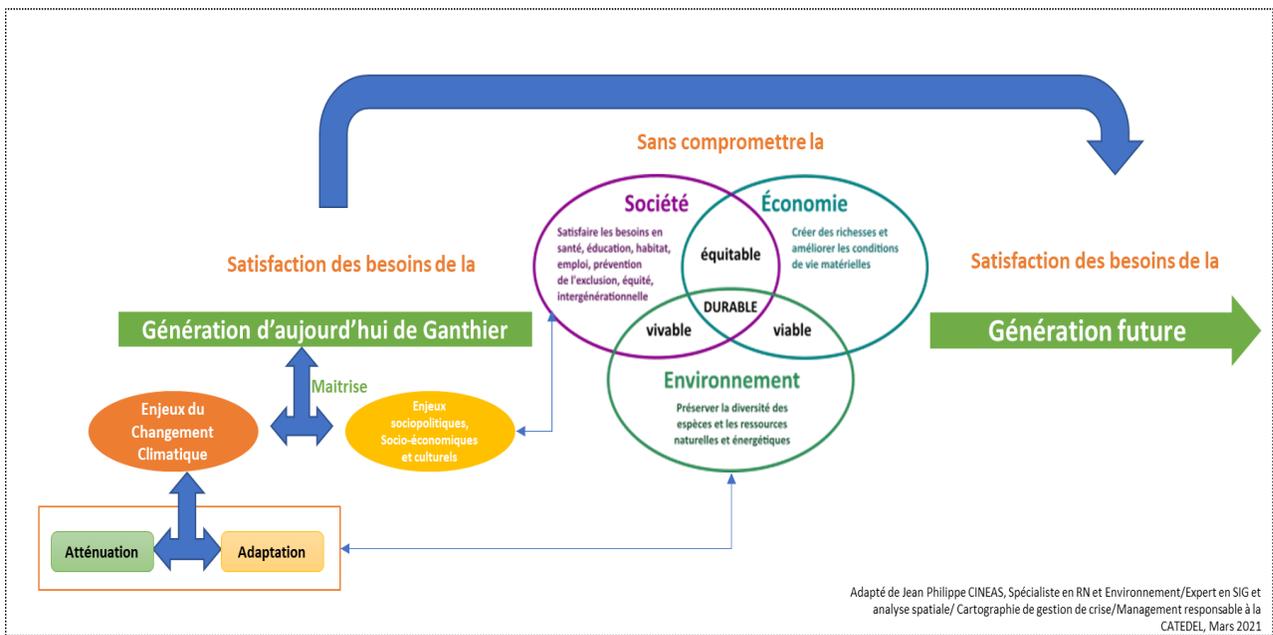


Figure 9 | Tentative d'illustration du modèle de développement prôné dans le PCD de Ganthier

La figure suivante présente les quatre (4) pôles d'orientation de la commune de Ganthier pour les cinq (5) années à venir :

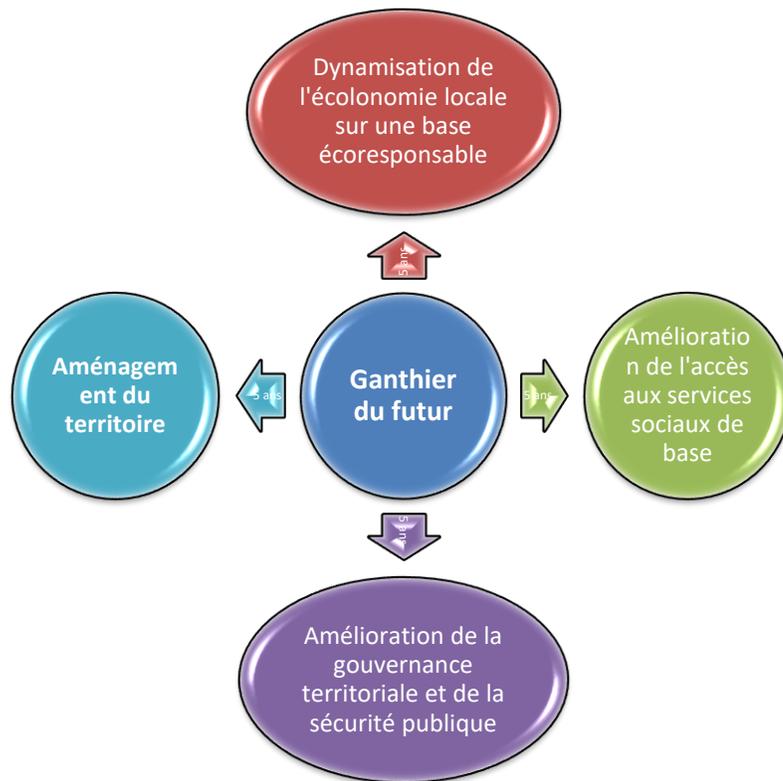


Figure 10 | Pôles / Axes d'orientation stratégique du PCD de Ganthier

Une théorie du changement constitue un élément essentiel pour les évaluations d'impact futures. Cet outil est particulièrement utile lorsqu'il s'agit de tirer des enseignements à l'avenir. Pour élaborer la théorie du changement la CATEDEL a tout d'abord procédé à une solide analyse de la situation (approche holistique). Cela suppose d'identifier le problème auquel l'intervention entend apporter une solution (plutôt éléments de réponse, pour rester modeste), les causes et les conséquences de ce problème, et les opportunités (p. ex., les synergies possibles avec d'autres initiatives, ou les ressources existantes que l'on peut exploiter ou renforcer). De ce fait, la théorie du changement de ce PCD est appuyée sur une combinaison d'informations et de processus, comprenant notamment :

- une évaluation des besoins ou une analyse des facteurs essentiels afin d'identifier ce qui doit être mis en place pour garantir la réussite des interventions en perspectives ;
- des objectifs documentés ;
- des évaluations et des recherches antérieures relatives à des programmes ou à des politiques similaires, en particulier celles qui incluent des analyses de la façon dont ces programmes/politiques sectorielles, voire transsectorielles, fonctionnent ;
- l'opinion d'experts -es sur ce type de programmes/politiques ;
- le point de vue des acteurs locaux, du mésosystème productif local qui encadre ou accompagne le développement des chaînes de valeur, des partenaires et les organisations communautaires de base les plus représentatives des différentes sections communales ;
- des théories fondées sur la recherche concernant la façon dont le changement se produit.

Ainsi, le processus d'élaboration des programmes et projets relatifs au développement de la commune de Ganthier a été établi dans l'objectif d'apporter des éléments de solution aux problèmes prioritaires des résidents -es. La figure suivante illustre un résumé de la méthode d'approche mobilisée :

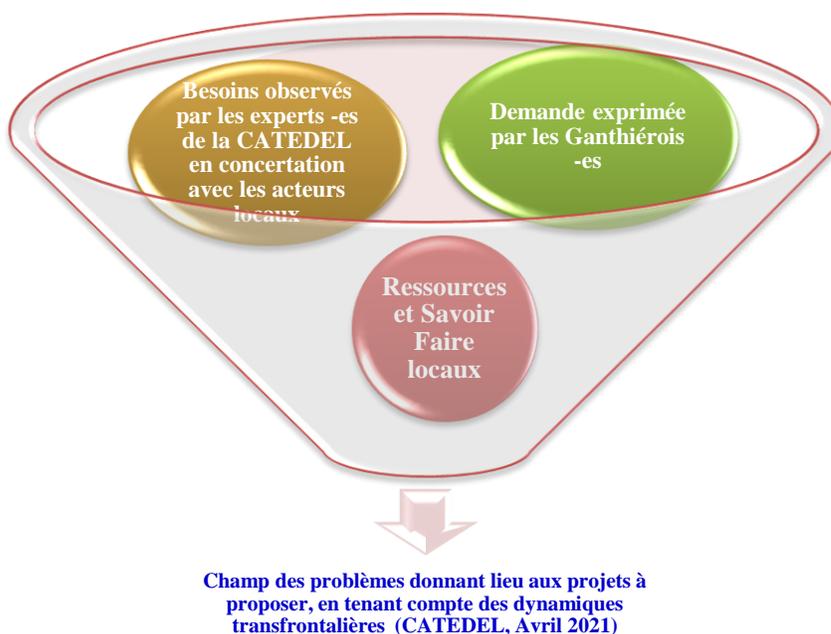


Figure 11 | Illustration de la logique de définition des programmes, projets et activités

Par rapport aux perspectives de développement durable (17 ODD), la figure suivante donne une idée du schéma logique que veut ce plan pour le développement de la Commune.

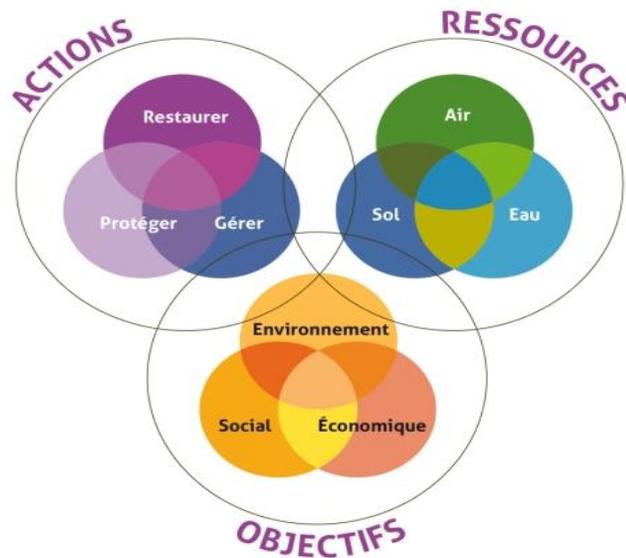


Figure 12 | Schéma décisionnel à la base de la logique du PCD

En corollaire, les acteurs locaux (La Mairie, la population, ...) vont chercher à restaurer, protéger, économiser et, le cas échéant, compenser leurs impacts sur les ressources naturelles (minérales et vivantes) qui, selon leurs vulnérabilités peuvent être classés en « non, lentement, difficilement, et parfois coûteusement renouvelables ». De cette manière, les cornillonais pourraient vivre de meilleurs jours en profitant de la richesse de la commune dans un souci d'égalité et d'équité avec l'ultime but de garantir une certaine croissance économique qui ne soit pas corruptible pour l'environnement.

Par conséquent, ces programmes et projets sont élaborés de manière à se capitaliser sur les opportunités existantes, l'exploitation des savoir-faire locaux et sur la mise en valeur des ressources existantes tout en réduisant à un niveau acceptable des risques et enjeux liés au développement. Ce qui font d'eux, un outil clé dans l'accélération et dans la résolution des problèmes que fait face la commune. À ce titre, un ensemble de programmes et de projets sont identifiés. Certains d'entre eux sont sectoriels, en revanche d'autres priorisent une approche transversale et interdisciplinaire. La figure suivante présente la démarche adoptée pour la définition des programmes et projets :



Figure 13 | Démarches adoptées pour la définition des programmes, projets et activités (Adaptation CATEDEL, Mars 2021)

Le Plan est monté à partir de plusieurs programmes. Chaque programme comprend deux ou plusieurs projets et chacun des projets se décompose en une ou plusieurs activités. La figure suivante présente l'organisation du Plan en Programme, projets et activités :

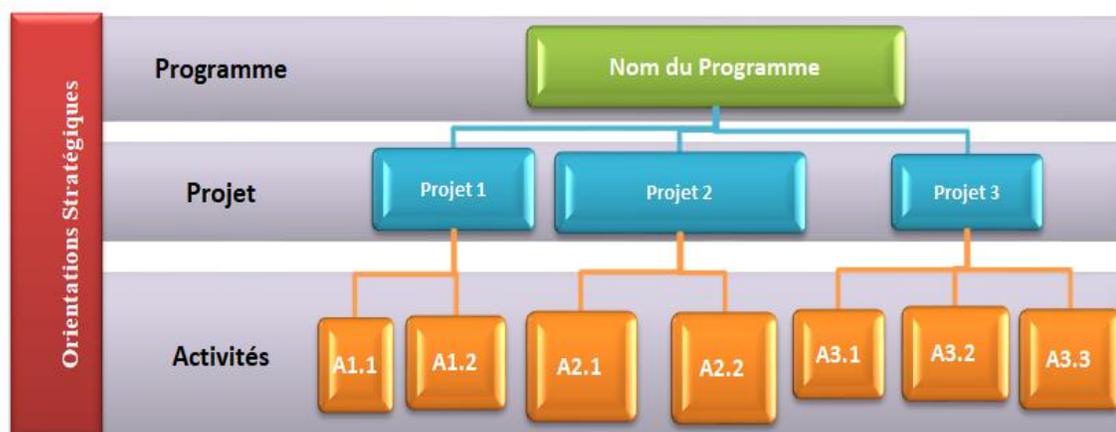


Figure 14 | Organisation du plan en programmes, projets et activités

Les programmes et projets sont élaborés de manière à se capitaliser sur les opportunités existantes, l'exploitation des savoir-faire locaux et sur la mise en valeur des ressources existantes tout en réduisant à un niveau acceptable des risques et enjeux liés au développement. Ce qui font d'eux, un outil clé dans l'accélération et dans la résolution des problèmes que fait face la commune. La figure suivante présente la démarche adoptée pour la définition des programmes et projets :

9.1.- ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 : AMÉNAGER LE TERRITOIRE

La commune de Ganthier mobilisera des moyens pour se doter des outils de planification territoriale. Il s'agira d'un plan d'urbanisme, d'un plan de zonage et d'un plan de lotissement et des règlements qui s'y rattachent. Ces documents tiendront compte des caractéristiques propres de la commune, de sa position géographique et de son histoire. Ils garantiront à la fois un meilleur cadre de vie mais aussi un développement économique harmonieux au niveau de la section. Leur réalisation sera un exercice participatif et les autorités locales devront se donner les moyens pour les imposer à tous une fois qu'ils seront validés. Le Comité de Pilotage appuiera les élus dans leur mise en œuvre et les autorités communales et législatives ainsi que des services de l'État comme le CNIGS, le CIAT, la DINEPA y seront également associés. Cette démarche permettra de déboucher, après réflexion, sur une entente pour une meilleure occupation de l'espace en termes de zones d'habitation, routes, zones agricoles, zones forestières, ... en tenant compte des impacts environnementaux, des choix qui seront faits et de leurs retombées économiques.

L'aménagement du territoire sera raisonné comme une démarche active en vue d'une meilleure gestion de l'environnement et des sous-bassins versants de la commune. L'aménagement du territoire impliquera aussi la mise en place des services de base au profit de la population. Il s'agira de rendre disponible des services comme l'électricité, l'eau potable, le maillage routier et numérique, ...

9.2.- ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 : DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE SUR UNE BASE ÉCORESPONSABLE

La dynamisation de l'économie locale passe par la réussite de l'organisation de l'espace qui définira le cadre de vie et le degré d'attractivité de Ganthier. Elle dépendra aussi de la volonté des Ganthiérois d'Haïti et d'ailleurs de s'investir dans le futur de la Commune. L'économie de Ganthier étant caractérisée aujourd'hui par une faible diversification, une faible productivité et une sous-exploitation des ressources disponibles.

9.2.1. RENFORCER L'EXISTANT

L'économie de la commune de Ganthier s'articule autour de trois activités principales : l'agriculture dans les sections communales, le commerce dans le quartier de Fond Parisien et l'exploitation du lac Azuéi. Le renforcement de l'existant implique des actions dans l'espace qui toucheront les trois secteurs.

L'appui à la production agricole tiendra compte de la politique promue par le MARNDR et l'agriculture sera raisonnée en fonction des potentialités pédologiques et des microclimats de la commune et selon une approche par filière. Dans les zones irrigables des sections de Galette Chambon, de Balan et de Fond Parisien, il conviendra d'améliorer les structures d'irrigation, augmentant leur capacité. Pour l'agriculture sur pente des autres régions de la commune, il s'agira de faire la promotion d'une agriculture durable visant à maintenir et à améliorer le potentiel productif des sols. Dans tous les cas, le renforcement de l'agriculture de Ganthier passe par une amélioration de l'environnement de production, rendant plus disponibles les intrants nécessaires à la production et en facilitant la commercialisation des produits. Il s'agira, à la fois, de contribuer au développement de toute la structure en amont de la production c'est-à-dire de rendre plus accessible les moyens de production que sont les intrants, les outils, le crédit et de l'aval de la production à travers l'accès au marché, le développement d'unité de transformation, de conditionnement et de stockage de produits. L'agriculture devra s'orienter beaucoup plus vers le marché et deux facteurs seront à prendre en compte à ce niveau : l'amélioration des infrastructures de transport et la production de denrées à haute valeur marchande.

La commune de Ganthier est historiquement une commune d'élevage. Elle présente une forte potentialité pour l'élevage des herbivores (bovins, ovins, caprins, ...). Ganthier contient de vastes pâturages, surtout au sud de la commune et de grandes étendus de savane, surtout concentré au centre de la commune (*Carte 6, Document de Diagnostic de Ganthier*³⁷). Vu le déficit en produits carnés observé depuis trois décennies en Haïti, vu la forte demande de ces produits venant de la République Dominicaine et vu la proximité de Ganthier de la République voisine et de Port-au-Prince, le développement de la filière avicole (œufs et poulet de chair, notamment) à Ganthier est souhaitable et possible. Elle contribuera à diminuer la dépendance du pays de l'importation, à une création significative d'emplois à Ganthier et à améliorer la sécurité alimentaire.

Le renforcement des activités commerciales nécessitent une action à trois niveaux : L'amélioration des conditions de transport, de l'environnement financier et de la capacité de négociations des commerçants haïtiens. Tandis que le premier est abordé dans la première orientation stratégique, le dernier passe par une meilleure organisation des intermédiaires commerciaux pour se constituer en une force capable du tirer le meilleur des transactions commerciales réalisées au niveau de la frontière. Quant à l'environnement financier, les commerçants sont unanimes à reconnaître que le principal défi à la commercialisation est l'absence de structures de financement qui répondent à leurs besoins. Cette absence de crédit tend à diminuer la capacité de négociation des commerçants qui, pour certains, sont obligés d'acheter à crédit des exportateurs dominicains.

L'exploitation du lac Azuéli constitue, à la fois, une source importante d'emplois et de revenus pour la commune de Ganthier. La pêche, la pisciculture et le transport sont les trois principales exploitations réalisées sur le lac. Ces trois activités mobilisent une importante main d'œuvre, essentiellement masculine mais la productivité de la pêche et de la pisciculture est faible. Ajouté à cela, les activités d'élevage réalisées sur le lac sont très peu diversifiées, il ne s'agit que de pisciculture et ceci d'un nombre très restreint d'espèces. Le renforcement des activités sur le lac implique : une diversification des activités d'élevage, une augmentation de la part de la population qui y est impliqué, une amélioration de la flotte de pêche, la formalisation des activités de transport, le développement d'activités de récréation et de tourisme, ... Malgré le fait que nous soyons le deuxième pays de la Caraïbe en termes de longueur de côte, la disponibilité en fruits de mer est faible ce qui entraîne une faible consommation même dans les communes côtières et des prix élevés. La commune de Ganthier, à cause de son enclavement et grâce à la présence du plus grand lac du pays, représentant 23% de sa superficie, présente la potentialité de pouvoir nourrir ses habitants et ceux des communes avoisinant dont la grande agglomération de Croix-des-Bouquets en produits aquacoles. La production actuelle doit être renforcée et réalisée dans des conditions respectueuses de l'environnement et protectrices de ce lac, qui constitue un patrimoine national.

9.2.2. DEVELOPPER LE SECTEUR DES SERVICES

Les potentialités de la commune et les besoins des habitants sont des sources de motivation pour la mise en place de services générateurs de revenus. La capacité touristique de la commune est un atout majeur à valoriser, d'autant plus qu'il s'agit d'une commune frontalière, se situant sur un axe important reliant les deux métropoles de l'île. Vu le flux touristique important que connaît actuellement la République Dominicaine, la commune de Ganthier est une porte tout indiquée pour attirer une partie de ces touristes. La commune dispose de plans d'eau, de grottes, de lieux saints, ... (Tableau 11 du Document Diagnostic) qui ne demande qu'à être exploités. Le programme touristique devra prévoir non seulement l'aménagement des sites mais aussi le développement des infrastructures et des services nécessaires à leur utilisation.

³⁷ *Occupation de sol de la Commune de Ganthier*

Le secteur de la restauration n'est pas trop développé au niveau de la commune, alors que la position de la commune de Ganthier devrait la pousser à en faire une spécialisation. Les flux commerciaux et de passagers entre la République Dominicaine et Haïti engendrent un besoin important pour une restauration de qualité et la commune aurait beaucoup à gagner en s'y spécialisant.

Plus la commune sera attractive, plus elle attirera de gens et cette augmentation de la population augmentera les besoins. Il y a un mouvement dans les deux sens : La disponibilité des services de base attirera les gens, et ces derniers augmenteront la demande pour les premiers. Des secteurs comme l'hôtellerie, le transport, l'agro-industrie, l'exploitation des mines, la production et la vente de matériaux de construction, ... présentent un potentiel à exploiter.

9.2.3. PENSER LA FORMATION

Le développement économique passe par une politique de formation adaptée aux besoins de développement exprimés. La formation professionnelle des Ganthiérois est incontournable pour dynamiser l'appareil de production, dans les trois secteurs de l'économie. Une offre de formation sur mesure, calquée sur les besoins en ressources humaines identifiées, est requise pour la dynamisation de l'économie. La formation professionnelle sera donc une priorité et elle sera multidisciplinaire et adaptée. Son objectif sera de répondre aux besoins en ressources humaines qualifiées identifiées pour le développement de chaque secteur de la vie économique et de chaque filière.

9.2.4. BOOSTER LES INITIATIVES

Le marché financier est un acteur majeur pour booster les initiatives économiques et de développement. Rendre accessible les moyens financiers est un défi à relever pour réaliser des investissements significatifs dans la commune. Trois stratégies seront alors considérées : le développement d'un modèle de financement local à travers des structures de type coopératives, la promotion de la participation de la diaspora dans le financement et l'investissement de petites entreprises et le renforcement de la capacité des acteurs à négocier pour obtenir du financement auprès des institutions financières, des ONG et des structures étatiques existantes dans la commune, au niveau national et international.

9.3.- ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

L'accès aux services sociaux de base est faible à Ganthier, comme il est montré dans le document diagnostic. Au cours de la période de mise en œuvre du PCD (Plan Communal de Développement), il faudra améliorer l'offre là où elle existe et apporter une offre suffisante là où elle n'existe pas encore.

L'éducation : Dans le document diagnostic de Ganthier, il a été souligné un problème à trois niveaux dans le secteur éducatif. Il s'agit d'une offre insuffisante, d'infrastructures éducatives faibles et d'enseignants sous-qualifiés. Le plan communal de développement devra aborder le problème dans ces trois dimensions. La réponse à apporter assurera une meilleure distribution de l'offre d'éducation avec une présence de l'état plus importante surtout dans les sections et les localités les plus vulnérables. Elle consistera aussi en un appui à la construction des infrastructures éducatives et en l'équipement des écoles existantes. Enfin, le problème de la qualification sera abordé à deux niveaux : La formation des maîtres et l'amélioration de l'attractivité du métier d'éducateur dans la commune. Cette dernière impliquera à la fois l'amélioration de l'environnement d'apprentissage mais aussi des salaires.

L'éducation sera aussi axée sur le renforcement des capacités et sur l'éducation citoyenne. Se basant sur le principe que les personnes formées sont plus susceptibles d'apporter une contribution significative au processus de développement, un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités, de manière continue, de tous les acteurs impliqués dans le développement de la commune de Ganthier. D'autre part, une campagne continue de sensibilisation devra porter les acteurs à avoir un comportement responsable par rapport à l'environnement, les droits et devoirs des citoyens, les personnes vulnérables, la famille, ...

L'eau : L'eau potable est faiblement disponible au niveau de la commune. Avec l'appui de la DINEPA, il convient de développer un réseau de distribution d'eau potable qui tient compte du plan d'aménagement de la commune, des besoins actuels et potentiels des localités les plus peuplées mais aussi des sections communales les moins densément peuplées. Le réseau dont l'objectif est de rendre disponible l'eau potable à tous les ganthiérois, s'adaptera à la demande, à la disponibilité, aux conditions de pentes, aux microclimats des différentes localités.

Les routes : La carte de présentation du réseau routier de Ganthier (Tableau 2 du Document de Diagnostic) montre à la fois un faible réseau routier et une distribution très inégale de ce dernier. Le présent PCD vise à améliorer les infrastructures routières existantes, à en construire pour connecter les sections de Pays Pourri, Marre Roseaux et Fond Parisien entre elles et avec la route nationale # 8. Le maillage routier de la commune sera réalisé en améliorant les infrastructures routières, surtout au sud de la commune.

L'électricité : L'électrification de la commune est aussi un facteur de développement. Comme pour l'eau, avec l'EDH, il importe de travailler à connecter les Ganthiérois au réseau électrique national, tenant compte du plan d'aménagement de la commune et des prévisions d'extension..

La téléphonie et l'internet : La commune de Ganthier nécessite d'une meilleure couverture de téléphonie et d'internet. Une meilleure offre de service sera négociée auprès des compagnies de téléphonie présentes en Haïti.

La santé : Les services de santé au niveau de la commune de Ganthier sont faibles, concentrés dans les centres urbains. Les hôpitaux et centre de santé sont sous-équipés et ne disposent pas de personnel suffisamment qualifié. Vu la faiblesse de l'économie de la commune, vu la cherté d'un service de santé adéquate et vu le fait que l'essentiel de l'offre de santé actuellement est financé par des ONG, l'Etat est appelé à s'impliquer davantage et à assurer une couverture sanitaire viable et efficace, de manière à satisfaire aux besoins de la population de la commune, des cinq sections communales.

Le sport : Les pratiques sportives dans la commune de Ganthier reflètent l'offre d'infrastructures sportives. A l'image des autres infrastructures, elles se rencontrent très peu dans les zones rurales et leur absence impacte le niveau de participation des jeunes à ces activités. Des infrastructures multisports légères seront construites dans toutes les sections communales pour pallier cette carence.

La culture : Des centres culturels seront mis en place pour d'une part faciliter l'éclosion des talents (dans la musique, le théâtre, la danse, la poésie, l'artisanat, la peinture, et d'autre part, faire la promotion de la citoyenneté et des valeurs civiques.

9.4.- ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : AMELIORER LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

Le développement de Ganthier requiert un renforcement de la capacité organisationnelle à tous les niveaux de la commune.

Les élus locaux, le Conseil municipal, les CASEC et les ASEC, devront être à même de jouer leur rôle dans le processus de développement. En effet, ces institutions politiques, au niveau de la commune, détentrices de la légitimité que leur confère l'élection de leurs membres, doivent être renforcées pour être capables de jouer leur rôle, en tant que leaders du processus. Seront renforcer, leur capacité de gestion et de négociation ; elles seront encouragées à une culture de transparence et de résultats.

Les OCB, acteurs importants du processus de développement à Ganthier devront aussi être renforcées dans leurs capacités et développer une synergie pour un meilleur impact. La mise en place de fédérations d'associations au niveau des sections communales et la formation techniques des membres des OCB combinée au renforcement de la capacité administrative de ces structures seront encouragées.

Les autres structures sociales de la communauté seront appelées à jouer un rôle plus actif dans le processus de développement. Elles seront des canaux de mobilisation des Ganthiérois et s'y impliqueront directement à travers le Comité de pilotage du PCD de Ganthier.

CHAPITRE 10 | Des objectifs et des résultats attendus

Les principaux objectifs du plan de développement sont les suivants :

1. Améliorer l'environnement physique, institutionnel, sanitaire et économique des Ganthiérois. L'atteinte de cet objectif permettra de fournir aux ganthiérois un cadre de vie sain, favorable à la production agricole, à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois. Il en résultera une diminution de la pauvreté et une amélioration significative du revenu et du pouvoir d'achat des habitants.
2. Promouvoir le tourisme en développant les filières amont et aval favorisant son plein développement. Il s'agira de développer les infrastructures touristiques (hôtels, routes, ...), d'aménager les sites touristiques et de renforcer la capacité d'accueil (qualité de la restauration, formation des guides, organisation des artisans, ...).
3. Renforcer la qualité des ressources humaines, la gouvernance locale et la protection de l'environnement dans la commune de Ganthier. Cet objectif sera atteint à travers l'éducation de la population. Il s'agira à la fois de l'éducation scolaire, professionnelle et universitaire mais aussi l'éducation citoyenne et environnementale.

10.1.-DES MESURES DE POLITIQUES ET STRATÉGIES

10.1.1.- DEMARCHE PROPOSEE

Le Plan de Développement propose une méthode d'intervention qui s'appuie sur l'approche participative. Suivant cette approche, l'association active de la population est fortement recherchée et favorise la participation des populations aux politiques de développement local. Cette approche vient en appui aux actions menées en faveur de la décentralisation et de la déconcentration menées par l'Etat haïtien.

L'ensemble méthodologique préconisé par cette approche utilise des outils qui visent à assurer les conditions nécessaires à la sauvegarde des ressources naturelles. Il contribue de ce fait au développement socio-

économique du terroir. Les partenaires préférentiels seront, aux côtés du Conseil municipal et du Comité de Pilotage, les Organisation de Base de la Communauté (OBC) et les institutions de développement de la commune qui se verront attribuer la lourde tâche de la gestion des actions proposées au côté des différents partenaires (Etat, bailleurs de fonds, organismes d'appui et la population). Cette vision favorise la prise de décision et la prise en charge par les populations des actions destinées à améliorer les conditions de leur vie et du terroir.

En d'autres termes, il s'agit d'associer et d'impliquer étroitement les populations aux différents niveaux et étapes du processus, à savoir:

- Diagnostic de leur terroir, notamment du point vu d'analyse des diverses contraintes et des atouts ;
- Conception et programmation des actions à entreprendre ;
- Gestion et suivi-évaluation des actions.

10.1.2- METHODE D'INTERVENTION

La méthode d'intervention proposée repose sur les principes suivant :

- L'appropriation et la gestion du programme suivant l'approche participative ;
- La définition des priorités d'actions par la communauté elle-même ;
- La mise en place de conditions pour garantir la réussite de la mise en œuvre du programme au niveau institutionnel et politique.

10.1.3- APPROPRIATION ET GESTION

L'approche participative est fondée sur l'établissement d'un dialogue permanent avec la population. Elle permet la prise en charge progressive et concertée des actions de développement au niveau local. L'appropriation des actions à entreprendre est capitale pour assurer la pérennité des actions. La mise en œuvre et la gestion des actions doit se concrétiser par l'engagement effectif et la volonté d'agir ensemble pour le développement durable de la région.

10.1.4- DEFINITION DES PRIORITES D' ACTIONS

Le diagnostic a permis d'identifier les problèmes et priorités et de réfléchir aux solutions possibles. Cette étape d'identification des problèmes et de recherche de solutions s'est basée sur une analyse approfondie du terroir, de son potentiel réel, des contraintes et des atouts. Le présent travail, réalisé selon une approche participative, doit permettre de définir les priorités d'actions. Ce, à travers une hiérarchisation des problèmes et l'identification de solutions discutée, proposée et adoptée par la population elles-mêmes. L'objectif visé étant que les solutions soient réalisables et maîtrisables par la population.

10.1.5- MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Pour faciliter l'exécution et le suivi des actions, des modalités de mise en œuvre adéquates ont été mises en place. Un comité de pilotage est mis en place pour assurer la gestion des actions programmées. Ce comité comprend des membres représentants toutes les structures organisées de la commune. Une fois mis en place, le comité a été reconnu responsable de la mise en œuvre des actions. Les membres du comité ont été recrutés sur une base d'engagement volontaire. La prise de responsabilité et l'organisation des populations sont des conditions indispensables pour la réussite de la réalisation du programme d'actions. Le Comité de Pilotage est responsable de mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation de toutes les

étapes du plan communal de développement. Il conduira une réflexion permanente sur les stratégies à adopter, sur les adaptations à faire, sur les ressources à mobiliser, sur les valeurs à promouvoir, sur le modèle de développement qui correspond à l'identité de la commune. Ses actions et celles des autres structures de développement de la Commune s'inspireront de ce présent plan de développement, du plan d'aménagement qui sera élaboré et de ces dites réflexions.

10.2.-LA PLANIFICATION PROPREMENT DITE

10.2.1.- COMPETENCES DE LA COMMUNE

La politique communale en matière de développement est un sous ensemble de la politique nationale en la matière. A côté des lois, des décrets, des documents cadres et de la constitution qui définissent la politique de l'Etat central, il y en a ceux qui adressent directement les limites et les prérogatives de la commune.

La loi portant organisation et fonctionnement de la collectivité municipale prescrit en son article 63 que « Le Conseil municipal a pour vocation essentielle de travailler à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants de la Commune par la fourniture des biens et services, par la promotion et l'animation du développement local. ». Cette loi soumet cependant toute ces actions à l'approbation de l'assemblée municipale et du conseil départemental. La loi portant organisation et fonctionnement de la section communale stipule toutefois en son article 10 « il ne peut s'établir de liens de tutelle ou de dépendance hiérarchique ni entre l'État et les Sections communales ni entre les autres collectivités et les Sections communales/»

La première loi prévoit la création d'un Conseil de développement de la Commune (CDC) en son chapitre 5 qui serait, comme le Comité de Pilotage, prévu dans le présent document, formé de tous les représentants de forces vives de la commune. Il est le porteur de la vision et des actions en vue du développement de la commune. La deuxième, elle, en son article 7 indique celle d'un Conseil de développement de la Section communale (CDSC) qui est « une structure participative de prises de décisions, de planification, d'exécution et de suivi des actions de développement de la Section communale, intégrant les autorités locales, les représentants de la société civile locale et encadrée par les représentants du pouvoir central et des organismes de développement qui interviennent dans la Section communale. »

Il demeure que, si des structures de la commune sont appelées à conduire la politique communale de développement, la plupart des municipalités et celle de Ganthier en particulier qui est une commune de catégorie 3, dépendent du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) pour approvisionner leur budget et pour fonctionner.

Tout un ensemble de lois définissent le fonctionnement des collectivités territoriales et le rôle des acteurs appelés à piloter l'effort de développement. Il s'agit, entre autres, de :

1. La Constitution du 29 mars 1987 (Version amendée) ;
2. La Loi du 18 septembre 1978 sur les délimitations territoriales ;
3. La Loi du 4 avril 1996 portant organisation de la Collectivité territoriale de la Section communale ;
4. La Loi du 18 juillet 1996 créant un Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales ;
5. Le Décret-loi du 22 octobre 1982 sur les communes ;
6. Le Décret cadre de 2006 qui a pour objet de fixer le cadre général de la décentralisation, de l'organisation et du fonctionnement des Collectivités territoriales haïtiennes ;

7. Le Décret de 2006 portant Modalités d'organisation et de Fonctionnement de la Collectivité Départementale
8. La Loi portant sur l'organisation des collectivités communales et des sections communales de 2015 ;
9. la loi portant révision du décret du 1er février 2006 fixant l'organisation et le fonctionnement de la collectivité municipale dite commune ou municipalité ;
10. Le Guide méthodologique du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) allié au processus d'élaboration et de la mise en œuvre du Plan Communal de Développement (PCD) ;
11. Le cadre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire du MPCE, 2011 ;
12. Le plan stratégique de développement d'Haïti, 2012 ; ...

Le plan stratégique de développement d'Haïti, offre un cadre global de développement pour le pays et chaque municipalité est appelée à tenir des priorités centrales pour sa région et des ressources que le plan entend mobiliser pour y parvenir.

10.2.2.- PRIORISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Des ateliers ont permis de hiérarchiser les problèmes et de prioriser les choix des solutions proposées en vue de l'identification de programmes et de projets à entreprendre à court, à moyen et à long termes.

L'agriculture est le premier secteur économique de la commune de Ganthier. Le secteur agricole constitue donc un axe prioritaire susceptible de relancer l'économie de la région. La relance de ce secteur nécessite la réhabilitation d'un ensemble d'infrastructures de bases et l'appui au renforcement de certaines filières de produits agricoles à forte rentabilité économique. L'appui au renforcement du secteur agro-entrepreneurial permettrait aussi de créer des emplois productifs et d'améliorer substantiellement le niveau de revenu global de la population.

Les Infrastructures routières sont globalement faibles au niveau de la commune. L'absence d'un réseau routier adéquat est le problème principal identifié par les habitants des trois sections constituant le côté sud de la commune. Cette absence limite les capacités d'écoulement des produits agricoles alors l'agriculture est encore plus importante pour ses sections communales où l'économie est peu pluriactive. Le plan a identifié comme axe stratégique d'intervention prioritaire à court terme, la construction d'une route reliant les sections communales de Pays Pourri, de Mare Roseaux et de Fond Parisien entre eux et avec le centre-ville et le quartier de Fond Parisien.

L'éducation à Ganthier est surtout caractérisée par un environnement d'apprentissage à faibles infrastructures et formation des enseignants.

Mais, ce qui surtout préoccupe les ganthiérois c'est l'absence d'écoles professionnelles. Les ateliers réalisés dans toutes les sections ont permis de conclure que la formation professionnelle est très importante pour les ganthiérois alors qu'ils y en a un manque criant.

La sécurité est un problème transversal à Ganthier qui revient quel que soit le secteur qu'on veut étudier. Deux sources principales expliquent l'insécurité et elle doit être abordée à ces niveaux : La forte migration vers Ganthier depuis 2010 entraîne aussi des bandits qui ne cessent de terroriser la population et les échanges avec la République Dominicaine qui favorise le développement d'un réseau de contrebandiers qui alimentent l'insécurité.

Tableau 19 | Résumé des problèmes et solutions proposés dans les domaines de l'éducation, de la santé, dans l'agriculture, dans l'économie et dans la sécurité

		Fond Parisien	Ville de Ganthier	Galette Chambon	Balan	Thomand	Marre-Roseau	Pays Pourri
Éducation	Problèmes	Offre publique faible Faible niveau de formation des enseignants			Niveau atteint, 9 ^e AF		Niveau atteint, 6 ^e AF Salaire des Profs démotivant, infrastructures très faibles	Niveau atteint, 9 ^e AF
	Solutions Proposées	Construction d'un lycée, de laboratoire et bibliothèque	Construction de laboratoire et bibliothèque <i>Mise en place d'école polytechnique</i>	Cantine scolaire Infrastructures et espace de loisir dans les écoles ; formations des maîtres, écoles professionnelles	Cantine scolaire, Retour du programme de PSUGO, Kit sanitaire dans les écoles, bibliothèque ; écoles professionnelles	Construction d'un lycée, de laboratoire et bibliothèque	Plus d'école ; ajout de 3 ^e cycle et secondaire, <i>École Professionnelles</i>	Formation des maîtres ; Kit sanitaire ; Bibliothèque ; <i>école professionnelle ; Cantine scolaire</i>
Santé et eau potable	Problèmes	Eau de mauvaise qualité	Service de santé faible à Fond Parisien	Service de Santé faible, pas d'hôpital mais 3 centres de santé	Service de santé faible	Presque pas de service de Santé	Pas de service de santé	Un seul dispensaire dans la section
	Solutions Proposées	Améliorer offre de service de santé (un seul hôpital fonctionne 24/24 heures)	Réparer le centre de santé public, renforcer le personnel ; Pas d'eau potable	Un hôpital pour la section ; Toilette communautaire ; <i>Eau potable</i>	Réhabilitation des systèmes endommagés (Mengrèt, Lewòch) Distribution de l'eau capté à Dibwa Centre de santé pour la section	Un centre de santé ; Personnel soignant ; Pharmacie communautaire ; <i>Maternité ; Vaccin pour les enfants</i>	Un hôpital ; Personnel médical ; Pharmacie communautaire ; <i>Maternité</i>	

Agriculture	Problèmes		Problème de cadastre	Pas de bureau de crédit agricole, ni d'intrants agricoles ; Pas d'eau d'irrigation ;	Pas de technicien Productivité faible, vol, Difficultés de transport ; sécheresse	
	Solutions Proposées		Réaliser le plan cadastral de la ville	Technicien agricole ; formation pour les agents vétérinaires ; Banque d'outils, d'intrants et de crédit	Agronome, équipement des agents vétérinaires ; pesticides; crédit; route; <i>Citerne d'eau</i>	
Économie	Problèmes	Absence de crédit ou offre inadaptée	Absence de crédit ou offre inadaptée	Pas de marché public Pas de crédit	Pa de crédit, Route en mauvais état,	
	Solutions Proposées	Bureau de crédit, Formation en entrepreneuriat, projet piscicole,	Crédit à taux faible	Un bureau de crédit	Construction de dépôt au marché ; Amélioration de la route ; Un bureau de crédit	
Sécurité	Problèmes	Contrebandiers, source d'insécurité ; La police ne réagit pas à temps	Manque de collaboration police-population ; route en mauvais état, source d'insécurité	Catastrophe naturelle, contrebandier, vol	La police n'est pas présente	Absence de la police ; viol, vol
	Solutions Proposées	Augmenter les patrouilles policières ; Améliorer l'appareil judiciaire ; Un service de pompier pour la commune	1 Commissariat pour la section Électricité		Commissariat ; Sensibilisation de la population sur les actes de violences	
			Réparation de la route			

10.2.3.- DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES :

- Amélioration de l'offre de service financier ;
- La construction d'infrastructures de transformation de céréales et de stockage de céréales et des légumineuses pour une meilleure valorisation des produits agricoles sur les marchés ;
- Formation sur les méthodes de conservation des produits piscicoles ;
- Aménagement des sites touristiques

10.2.4.- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

- Le reboisement prioritaire du versant sud de la commune, de l'environnement des sources et des sites naturels à valeur touristiques ;
- La création de forêts énergétiques en combinaison avec des bois précieux ;
- La protection de l'environnement du lac Azuéi (à travers des interventions en amont, dans la commune de Cornillon)

De façon générale, l'association arbres fruitiers-bois d'œuvre-cultures pratiquées (système agrosylvicole) sera pratiquée en vue de réduire les risques d'érosion des sols agricoles.

A moyen terme, lorsque le problème du réseau routier et celui de l'écoulement des produits seront résolus, on envisagera, entre autres, une phase d'augmentation de la production et de redressement de certains indicateurs de développement:

- Le développement d'une approche filière pour augmenter la productivité et la production agricole ;
- L'amélioration des systèmes d'irrigation de la commune ;
- Diffusion de variétés adaptées au changement climatique ;
- Encadrement technique adéquat aux paysans ;
- Réhabilitation des établissements scolaires et sanitaires ;
- Amélioration de la qualité des services sociaux (télécommunication) ;
- Promouvoir une gestion écoresponsable et économiquement rentable du lac ;
- Valoriser le potentiel touristique de la commune.

A long terme, la recherche de nouveaux débouchés pour certains produits (les produits agricoles, le tourisme, ...) et l'adéquation entre la qualité de structures/services disponibles et la densité de la population seront prioritaires.

Cependant, les objectifs ainsi visés ne pourront être atteints que par une coopération sans équivoque entre l'État et ses principaux partenaires sur le terrain, les ONG et la communauté. De même, le secteur privé aura à jouer un rôle important dans le processus de relèvement des conditions socio-économiques de la population. Il est clair, en effet, qu'une stratégie efficace de développement exige l'utilisation de toutes les ressources disponibles et mobilisables.

Tableau 20 | Tableau synoptique des programmes et projets retenus dans ce PCD

SOUS-PROGRAMME	ACTIONS	RESPONSABLES	RESULTATS
Programme 1 · Organisation et Aménagement du territoire de la Commune de Ganthier			
1.1 Organisation et structuration du territoire	<p>A111 <i>Élaborer des outils de planification territoriale – Plan d’Urbanisme et règlements d’urbanisme – Plan de zonage et règlements de zonage – Plan de lotissement et règlements de lotissement.</i></p> <p>A112 <i>Appliquer les réglementations légales en matière de construction et d’exploitation de mines et de carrières.</i></p> <p>A113 <i>Faire respecter les normes en matière de construction parasismique et anticyclonique.</i></p> <p>A114 <i>Former les professionnels/les de construction en méthode de construction parasismique et anticyclonique.</i></p>	<p style="text-align: center;">CT</p> <p style="text-align: center;">CT & EC</p> <p style="text-align: center;">CT</p> <p style="text-align: center;">CT</p>	<p>R111.1 <i>Le Plan et les règlements d’urbanisme sont élaborés et appliqués.</i></p> <p>R111.2 <i>Le Plan et les règlements de zonage sont élaborés et appliqués.</i></p> <p>R111.3 <i>Le Plan et les règlements de lotissement sont élaborés et appliqués.</i></p> <p>R112.1 <i>Les mécanismes et les réglementations en matière de construction sont mis en place et connus.</i></p> <p>R112.2 <i>Des mesures sont prises et appliquées en matière d’exploitation de carrières.</i></p> <p>R113.1 <i>Des mécanismes sont mis en place pour le respect des normes de construction parasismique et anticyclonique.</i></p> <p>R113.2 <i>Des mesures sont prises et les constructions sont supervisées</i></p> <p>R114.1 <i>Des professionnels sont formés en matière de construction respectant les normes.</i></p> <p>R114.2 <i>Les nouvelles constructions sont parasismiques et anticycloniques.</i></p>

SOUS-PROGRAMME	ACTIONS	RESPONSABLES	RESULTATS
<p>1.4 Réhabilitation des tronçons de routes existantes et construction de nouvelles routes et voies d'accès</p>	<p>A14 Construire/réhabiliter les tronçons de route reliant les différentes sections de la commune. Il s'agira de relier les sections au nord de la commune à celles du sud et à relier celles du sud entre elles.</p>	<p><i>EC</i></p>	<p>R14 Les routes sont construites/réhabilitées facilitant une meilleure circulation, un meilleur accès aux services de base et l'amélioration de la qualité de vie.</p>

SOUS-PROGRAMME	ACTIONS	RESPONSABLES	RESULTATS
<p style="text-align: center;">15 Faciliter l'accès à l'énergie et à l'électricité</p>	<p>A151 Promouvoir et exploiter les sources d'énergie renouvelable.</p> <p>A152 Sensibiliser la population à l'utilisation préférentielle des énergies renouvelables.</p> <p>A153 Mettre en place de petits systèmes d'exploitation d'énergies renouvelables au niveau de la commune au moyen de l'énergie solaire ou éolienne.</p> <p>A154 Former des techniciens locaux en maintenance et réparation de systèmes d'exploitation</p>	<p>EC & CT</p> <p>CT</p> <p>CT & SP</p> <p>CT</p>	<p>R151 Les sources d'énergie renouvelable (notamment, le vent) sont promues et exploitées.</p> <p>R152 Des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'utilisation de l'énergie renouvelable sont menées.</p> <p>R153 Des petits systèmes électriques à base d'énergie renouvelable mis en place.</p> <p>R154 Des techniciens locaux en maintenance et réparation de systèmes d'exploitation d'énergies renouvelables sont formés.</p> <p>R155 L'EDH offre un service plus régulier et s'étendant à un part plus importante de la population de la commune.</p>
	<p>d'énergies renouvelables.</p>	<p>CT & EC</p>	

SOUS-PROGRAMME	ACTIONS	RESPONSABLES	RESULTATS
Programme 2 · Développement et dynamisation de l'économie locale			
2.1 Exploitation du potentiel touristique	<p>A211 Identifier les sites à potentialités touristiques et les savoirs faire artisanaux de la commune.</p> <p>A212 Construire des infrastructures pour promouvoir le tourisme local</p> <p>A213 Sensibiliser la population sur la protection des sites touristiques et l'accueil aux touristes</p>	<p>CT</p> <p>SP</p> <p>CT</p>	<p>R211.1 La liste des sites à valeur touristiques est établie</p> <p>R211.2 Une organisation d'artisans est mise en place</p> <p>R212 Des restaurants, des centres d'hébergement, ... de bon standard sont construits dans la commune</p> <p>R213 Des campagnes de sensibilisation de la population sur la protection des sites touristiques et sur l'accueil aux touristes sont menées.</p>
2.2 Relance de la production agricole et de l'industrie agroalimentaire	<p>A221 Développer des cultures résilientes dans les six filières suivantes : les filières de production céréalière, de tubercules et de racines, de légumineuses, maraîchère, fruitière, de bois.</p> <p>A222 Mettre en place, au niveau de chaque section communale, des boutiques d'intrants et des systèmes de crédit adapté aux besoins de l'agriculture.</p> <p>A223 Développer des stratégies de gestion post-récolte basées sur des systèmes de conservation, de conditionnement et de transformation de produits agricoles dans les six filières d'intérêt selon une approche de culture entrepreneuriale agricole.</p>	<p>CT, SP & EC</p> <p>CT & SP</p> <p>SP & CT</p>	<p>R221 Des cultures résilientes adaptées au changement climatique garantissant de meilleurs rendements agricoles dans les six filières d'intérêt sont développées.</p> <p>R222 Des boutiques d'intrants et un service de crédit sont disponibles pour l'agriculture, dans chaque section communale.</p> <p>R223 Des structures de conservation, de conditionnement et de transformation sont mis en place pour les six filières</p>

SOUS-PROGRAMME	ACTIONS	RESPONSABLES	RESULTATS
2.3 Amélioration de la productivité de l'élevage	<p>A231 Former les éleveurs à la production et à la conservation des fourrages et aux soins préventifs des animaux.</p> <p>A232 Renforcer les capacités des agents de santé animale par la formation et l'équipement.</p> <p>A233 Améliorer la productivité des cheptels (Bovins, caprins et volailles surtout) par croisement</p>	<p>CT</p> <p>CT</p> <p>CT</p>	<p>R231 Les éleveurs sont formés sur de nouvelles techniques de production et de conservation de Fourrage.</p> <p>R232 Les capacités des agents de santé sont renforcées par la formation et l'amélioration de l'accessibilité des équipements et médicaments</p> <p>R233 La productivité des animaux augmente (notamment les bovins, les caprins et les volailles).</p>
2.4 Développement de l'entrepreneuriat et des services	<p>A241 Encourager l'investissement par la mise en place des conditions incitatives (prêts au taux préférentiels, formation des jeunes entrepreneurs, ...)</p> <p>A242 Encourager le développement de filières et l'organisation des agents de l'économie par secteur.</p>	<p>CT, EC & SP</p> <p>CT & EC</p>	<p>R241 L'accès au crédit et à la formation entrepreneuriale pour les potentiels investisseurs a augmenté.</p> <p>R242 Des projets d'envergure par filière sont développés par le secteur privé.</p>
2.5 Renforcement des activités économiques sur le lac Azuéi	<p>A251 Accompagner et promouvoir la production piscicole</p> <p>A252 Régulariser et moderniser le transport sur le lac</p> <p>A253 Améliorer la productivité et la durabilité des activités de pêches sur le lac.</p>	<p>CT & SP</p> <p>EC & CT</p> <p>CT, SP & EC</p>	<p>R251 La production piscicole augmente et implique un plus grand nombre d'acteurs</p> <p>R252 Le transport sur le lac est règlementé et plus sécurisé.</p> <p>R253 La pêche sur le lac est moderne, durable et productive.</p>
Programme 3 · Renforcement de l'accès aux services sociaux de base			

SOUS-PROGRAMME	ACTIONS	RESPONSABLES	RESULTATS
3.2 Amélioration de l'accessibilité à une éducation de qualité	<p>A321 Augmenter l'offre scolaire publique surtout en zones rurales.</p> <p>A322 Améliorer l'environnement d'apprentissage en dotant les écoles de matériels appropriés, de personnel enseignant mieux qualifié et de cantine scolaire et en améliorant l'encadrement pédagogique.</p> <p>A323 Mener une réflexion sur une meilleure gestion de l'école pour : une meilleure prise en charge scolaire des enfants par les parents ; Une implication de l'école dans le développement de citoyens responsables.</p> <p>A324 Mettre en place et/ou renforcer des écoles professionnelles dans chaque section communale et des centres d'alphabétisation fonctionnels.</p>	<p>EC, SP & CT</p> <p>CT, SP & EC</p> <p>CT</p> <p>CT & SP</p>	<p>R321 La capacité d'accueil des écoles publiques a significativement augmenté pour satisfaire une demande croissante.</p> <p>R322 Les matériels scolaires s'améliorent en qualité et en quantité, un programme de formation continue existe pour le personnel enseignant, toutes les écoles fondamentales publiques sont pourvues d'une cantine et le rendement scolaire a augmenté</p> <p>R323 Les parents sont mieux impliqués dans la gestion scolaire ; la formation civique est renforcée et des réflexions et activités culturelles et sportives sont régulièrement organisées autour de l'identité ganthiérois.</p> <p>R324 Au moins un centre de formation professionnelle et un centre d'alphabétisation fonctionnel sont en place dans chaque section communale.</p>
Programme 4 · Renforcement institutionnel et promotion d'une bonne gouvernance locale			

SOUS-PROGRAMME	ACTIONS	RESPONSABLES	RESULTATS
<p style="text-align: center;">4.1 Renforcement des capacités des autorités locales à jouer leur rôle de maître d'ouvrage et leurs capacités d'action et de gestion</p>	<p>A411 Mettre en place un dispositif de formation continue pour les autorités locales, CM, CASEC et ASEC, embrassant les domaines de leurs compétences au regard de la loi.</p> <p>A412 Favoriser la mise en place de canaux de communication et de redditions de compte entre les autorités locales et la population de la commune.</p> <p>A413 Améliorer la capacité de plaidoirie des autorités locales.</p> <p>A414 Former la population sur les rôles des autorités locales en vue d'une meilleure participation, au développement de la commune.</p>	<p>EC, SP & CT</p> <p>EC, CT & SP</p> <p>EC, CT & SP</p> <p>EC, CT & SP</p>	<p>R411 Un dispositif de formation continue pour le Conseil municipal, les CASEC et ASEC est mis en place, en accord avec le MICT..</p> <p>R412 La communication entre autorités locales et population est améliorée.</p> <p>R413 La capacité de plaidoirie des autorités locales est améliorée et il en résulte des retombées positives pour la communauté.</p> <p>R414 Meilleure implication de la population dans le processus de développement de la commune.</p>
<p style="text-align: center;">4.2 Renforcement des liens entre les autorités locales et la société civile</p>	<p>A421 Mettre en place le comité de pilotage (CP) garant de la mise en œuvre du PCD et jouant le rôle d'interface.</p> <p>A422 Impliquer la société civile dans les prises de décisions et dans la mise en œuvre des projets de développement.</p> <p>A423 Renforcer les capacités d'action et de proposition des organisations de la société civile (OSC).</p> <p>A424 Former la population (éducation citoyenne) à travers tous les moyens de communication disponibles et accessibles.</p>	<p>CT & SP</p> <p>CT</p> <p>CT & SP</p> <p>CT & SP</p>	<p>R421 Le CP est mis en place et joue son rôle d'interface.</p> <p>R422 Des mécanismes de consultation tels des tables de concertation sectorielles, des forums, ... sont mis en place et réalisés.</p> <p>R423 Les OSC ont bénéficié de la formation sur leur rôle et leurs responsabilités et participent aux actions de développement</p> <p>R424 Les ganthiérois, conscients de leurs droits et devoirs, participent au processus de développement et de gouvernance de la commune.</p>

SOUS-PROGRAMME	ACTIONS	RESPONSABLES	RESULTATS
4.3 Renforcement de l'équité de genre	<i>A425 Faire la promotion pour le respect de la parité de genre dans toutes les activités de la commune</i>	CT & SP	<i>R425 la parité des genres est respectée dans toutes les activités de la commune</i>
	<i>A426 Promouvoir l'égalité en droit des sexes</i>	CT & SP	<i>R426 Les ganthiérois sont imbus que les femmes et les hommes sont égaux en droit</i>

Il s'en suit qu'une liste de projets sont priorisés et leur implémentation à court termes est vivement souhaité par tous les acteurs.

Tableau 21 | Projets priorisés par les acteurs locaux sur une base de représentation participative et inclusive pour la commune de Ganthier

1. Projet de construction du palais municipal au centre-ville et des bureaux des CASECS dans les sections communales.
2. Projet d'Élaboration des outils de planification territoriale – Plan d'Urbanisme et règlements d'urbanisme – Plan de zonage et règlements de zonage – Plan de lotissement et règlements de lotissement ;
3. Projet de renforcement des activités économique sur le lac Azuéli à travers la régularisation et la modernisation du transport sur le lac, le développement des chaines de valeur porteuses, et notamment l'organisation et l'Accompagnement dans la filière piscicole ;
4. Projet de Développement des stratégies de gestion post-récolte basées sur des systèmes de conservation, de conditionnement et de transformation de produits agricoles dans les six filières d'intérêt selon une approche de culture entrepreneuriale agricole ;
5. Projet d'agrandissement de l'offre du réseau électrique national de l'EDH pour la commune de Ganthier ;
6. Projet de renforcement des capacités des agents de santé animale et des éleveurs à la production et à la conservation des fourrages et aux soins préventifs des animaux, dans la perspective de l'Amélioration graduelle de la productivité des cheptels (Bovins, caprins et volailles surtout) par croisement ;
7. Projet d'amélioration de la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des ressources et des services en eau potable de la commune ; incluant une composante d'appui à la Protection, au reboisement des aires d'alimentation des nappes d'eau et de délimitation des aires protégées (zones de recharges et environnement immédiat) des sources, incluant la mise en place d'un système de gestion et de maintenance du réseau d'adduction d'eau potable ;
8. Projet de Construction/réhabilitation des tronçons de route reliant les différentes sections de la commune ;
9. Projet d'Augmentation de l'offre de soins de santé de base dans la commune et faciliter l'accès à des soins de santé spécialisés (maternité, pédiatrie, ...) dans les sections communales les plus reculées, via l'améliorer la capacité des agents de santé et des matrones par la formation et le développement d'une synergie avec les centres de santé dans les sections les plus reculés ;
10. Projet de mise en place et/ou renforcement des écoles professionnelles de la commune (Formation à l'employabilité, Développement des métiers porteurs, etc.) ;
11. Projet d'autonomisation économique des exploitants faiblement résilients sur le plan socioéconomique et agro-environnemental, fortement impactés par la COVID-19 et des implications de l'instabilité sociopolitique au niveau des différentes collectivités communales; incluant un volet de mise en place, au niveau de chaque section communale, d'une boutique d'intrants adaptée aux besoins de l'agriculture ;
12. Projet d'Augmentation l'offre scolaire publique surtout en zones rurales, à travers l'Amélioration de l'environnement d'apprentissage en dotant les écoles de matériels appropriés, de personnel enseignant mieux qualifié et de cantine scolaire et en améliorant l'encadrement pédagogique ;
13. Projet de mise en réseau et de Renforcement des capacités d'action et de proposition des organisations de la société civile (OSC), intégrant des initiatives structurantes liées à la promotion de la parité de genre dans toutes les activités de la commune ;
14. Projet de Promotion et d'exploitation des sources d'énergies renouvelables alternatives (aux ressources ligneuses et au pétrole) au niveau des grandes agglomérations communales (GPL ; Electrification des ménages ; Production de biogaz ; Mini-forêts énergétiques, ...) ;

15. Projet d'Aménagement des sous-bassins versants de Ganthier par le reboisement, la conservation de sols des zones de pente, vulnérables et dégradées surtout des 3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème} sections communales ;
16. Projet de Développement des cultures climato-résilientes dans les six filières suivantes : les filières de production céréalière, de tubercules et de racines, de légumineuses, maraîchère, fruitière, de bois ;
17. Projet de promotion et de renforcement des initiatives de type agro-écotouristique et de Construction des infrastructures pour promouvoir le tourisme local ;
18. Projet de promotion et d'encadrement à l'investissement par la mise en place des conditions incitatives (prêts au taux préférentiels, formation des jeunes entrepreneurs, ...) ;
19. Projet de Renforcement des capacités des autorités locales à jouer leur rôle de maître d'ouvrage et leurs capacités d'action et de gestion ;
20. Projet de promotion de l'Agroforesterie dans les talwegs stratégiques et les versants stratégiques fortement dégradés ;
21. Projet de valorisation des plantes médicinales, incluant la création d'une pharmacopée communale ;
22. Projet de promotion et de mise en place des infrastructures vertes (Forêts communautaires, vergers fruitiers et forestiers, ripisylves) en faveur de la résilience agro-éco-climatique communale.

10.3.-PLAN D'INVESTISSEMENT

Le plan d'investissement du plan communal de développement de Ganthier présente, à titre indicatif, le coût des actions à entreprendre sur les cinq prochaines années. Il s'agit de près de 2,4 milliards de gourdes. Le Conseil municipal et le comité de Pilotage travailleront à mobiliser des ressources pour y parvenir et à faire une plaidoirie auprès des instances concernées pour atteindre, selon le calendrier, les objectifs poursuivis. Les programmes 1 et 3 avec respectivement, 40% et 57% du budget total représentent l'essentiel de l'investissement.

Tableau 22 / Tableau résumé du plan de financement quinquennal du PCD de Ganthier

Objectifs	Domaine d'investissement	Financement proposé (en millions de gourdes)					Sources de financement ³			Impacts		
		2022	2023	2024	2025	2026			B F	Commune	Urbain	Rural
<i>Organiser et structurer du territoire</i>	Organisation et Aménagement du territoire de la Commune de Ganthier			3,15								
<i>Aménager et protéger l'environnement</i>				3,9								
<i>Augmenter la disponibilité et l'accès à l'eau potable</i>				1,1								
<i>Réhabiliter les tronçons de routes existantes et construction de nouvelles routes et voies d'accès</i>				270								
<i>Reconstruire la mairie de Ganthier</i>												
<i>Faciliter l'accès à l'énergie et à l'électricité</i>				3,35								

³⁸ CT : Collectivités territoriales ; AC : Administration central BF : Bailleurs de Fonds

Objectifs	Domaine d'investissement	Financement proposé (en millions de gourdes)					Sources de financement ³			Impacts		
		2022	2023	2024	2025	2026			B F	Commune	Urbain	Rural
<i>Exploiter le potentiel touristique</i>	Développement et dynamisation de l'économie locale			0,55								
<i>Relancer la production agricole et l'industrie agroalimentaire</i>				6,9								
<i>Améliorer la productivité de l'élevage</i>				1,5								
<i>Développer l'entrepreneuriat et les services</i>				0,65								
<i>Renforcer les activités économiques sur le lac Azuéi</i>				0,85								
<i>Augmenter l'offre des soins de santé de proximité</i>	Renforcement de l'accès aux services sociaux de base			540								
<i>Améliorer l'accessibilité à une éducation de qualité</i>				1,7								
<i>Renforcer les capacités des autorités locales</i>	Renforcement institutionnel et			0,3								

Objectifs	Domaine d'investissement	Financement proposé (en millions de gourdes)					Sources de financement ³			Impacts		
		2022	2023	2024	2025	2026			B F	Commune	Urbain	Rural
	promotion d'une bonne gouvernance locale											
<i>Renforcer les liens entre les autorités locales et la société civile</i>				0,48								
<i>Promotion de la parité de genre dans toutes les activités de la commune</i>	Renforcement de l'équité de genre			0,50								
<i>Promotion de l'égalité en droit entre homme et femme</i>				0,50								
Total d'investissement				836			2,384					

CT : Collectivités territoriales ; AC : Administration central BF : Bailleurs de Fonds

10.4.-PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines nécessaires au plan de développement de Ganthier sont mobilisables à l'échelle nationale et une part de la main d'œuvre qualifiée peut être recrutée au niveau locale. Les Ministères sectorielles seront les premiers fournisseurs de main d'œuvre qualifiée au processus de développement de la commune. Elles travailleront avec et appuieront le comité de Pilotage dans l'exécution des actions aptes à apporter le changement tel que prévu dans le présent document.

Tableau 23 | Plan de mobilisation des ressources humaines dans le cadre du PCD de Ganthier

Objectifs	Domaine de mobilisation des ressources humaines	Ressources humaines à mobiliser					Localisation des Ressources humaines disponibles ³⁹			Problèmes à résoudre pour mobilisation efficace		
		2022	2023	2024	2025	2026		BF	Honoraires	Perdiem	Moyens de déplacement	
Organiser et structurer du territoire	Organisation et Aménagement du territoire de la Commune de Ganthier	<i>Spécialiste en aménagement du territoire, juristes, ...</i>										
Aménager et protéger l'environnement		<i>Environnementaliste</i>										
Augmenter la disponibilité et l'accès à l'eau potable		<i>Spécialiste de la DINEPA</i>										
Réhabiliter les tronçons de routes existantes et construction de nouvelles routes et voies d'accès		<i>Firme de Construction & MTPTC</i>										
Reconstruire la mairie de Ganthier		<i>Firme de construction, la mairie</i>										

³⁹ CT : Collectivités territoriales ; AC : Administration central BF : Bailleurs de Fonds

Objectifs	Domaine de mobilisation des ressources humaines	Ressources humaines à mobiliser					Localisation des Ressources humaines disponibles ³⁹			Problèmes à résoudre pour mobilisation efficace		
		2022	2023	2024	2025	2026		B F		Honoraires	Perdiem	Moyens de déplacement
<i>Faciliter l'accès à l'énergie et à l'électricité</i>		<i>Spécialiste de l'ANARSE</i>										
<i>Exploiter le potentiel touristique</i>	Développement et dynamisation de l'économie locale	<i>Spécialiste du Ministère du Tourisme</i>										
<i>Relancer la production agricole et l'industrie agroalimentaire</i>		<i>Ingénieur-Agronome spécialisé & MARNDR</i>										
<i>Améliorer la productivité de l'élevage</i>		<i>Ingénieur-Agronome spécialisé & MARNDR</i>										
<i>Développer l'entrepreneuriat et les services</i>		<i>Spécialiste en entrepreneuriat</i>										
<i>Renforcer les activités économiques sur le lac Azuéi</i>		<i>Agronome spécialisé en aquaculture & pêche & environnementaliste</i>										
<i>Augmenter l'offre des soins de santé de proximité</i>		Renforcement de l'accès aux services sociaux de base	<i>Firme de Construction, spécialiste en santé du MSPP & des ONG</i>									
<i>Améliorer l'accessibilité à une éducation de qualité</i>	<i>Spécialiste en éducation</i>											
<i>Renforcer les capacités des autorités locales</i>	Renforcement institutionnel et promotion d'une bonne gouvernance locale	<i>Expert en gouvernance & MICT</i>										
<i>Renforcer les liens entre les autorités locales et la société civile</i>		<i>Expert en gouvernance</i>										

Objectifs	Domaine de mobilisation des ressources humaines	Ressources humaines à mobiliser					Localisation des Ressources humaines disponibles ³⁹			Problèmes à résoudre pour mobilisation efficace		
		2022	2023	2024	2025	2026			B F	Honoraires	Perdiem	Moyens de déplacement
<i>Promotion de la parité de genre dans toutes les activités de la commune</i>	Renforcement de l'équité de genre	<i>Expert en équité de genre</i>										
<i>Promotion de l'égalité en droit entre homme et femme</i>		<i>Expert en équité de genre</i>										

SECTION IV | PHASE DE MISE EN ŒUVRE

CHAPITRE 11 | Mécanisme institutionnel

La mise en œuvre du plan communal de développement (PCD) requiert la participation d'un nombre élevé d'acteurs institutionnels. Le Conseil municipal sera à la fois le chef d'orchestre et le garant de l'exécution harmonieux dudit plan. A côté de lui, on a les autres structures des collectivités territoriales (les CASEC et les ASEC), les Organisations communautaires de base (OCB), les groupes organisés de la diaspora locale, les investisseurs privés, les ministères sectoriels, les ONG, la coopération internationale, les partenaires techniques et financiers. Chacune pour sa part, à l'intérieur du cadre global, des objectifs et de la vision définis dans le présent PCD, ces institutions ont un rôle à jouer dans la mise de ce dernier.

Le comité de Pilotage mis en place, dirigé par le maire principal de la commune, sera responsable de la mise en œuvre du PCD. Il s'assurera que chaque acteur qui aura à intervenir dans le développement de la commune, mobilisera ses ressources vers la réalisation des actions inscrites dans le présent PCD qui sera validé, à la fois par la Mairie et le MPCE.

Les objectifs du comité de Pilotage⁴⁰ sont définis dans le guide méthodologique du plan communal de développement élaboré par le MPCE (juin 2012), il s'agit de :

- a) Maintenir un contact permanent avec les responsables des politiques Sectorielles de l'État pour qu'ils facilitent et appuient la mise en œuvre du PCD (Agriculture, Éducation Nationale, Justice Santé, TPTC, etc.) ;
- b) Promouvoir et défendre le bien fondé du PCD auprès des financeurs potentiels;
- c) Apprécier l'état d'avancement de la mise en œuvre du PCD ;
- d) Informer les bénéficiaires et les partenaires périodiquement, par exemple tous les six (6) mois, de manière synthétique les résultats globaux de l'environnement des programmes et projets ;
- e) Veiller à une bonne capitalisation et un partage des expériences en technique de gestion de programmes et projets ;
- f) Apprécier l'impact global des programmes et projets;
- g) S'assurer en permanence de l'information et de la participation des populations concernées.

⁴⁰ Le guide parle de Comité de mise en œuvre que nous assimilons ici au comité de Pilotage

CHAPITRE 12 | Plan de communication

12.1.-ANALYSE DU CONTEXTE DE LA COMMUNICATION

La communication est devenue de plus en plus facile mais les informations communiquées peuvent plus facilement se noyer dans l'océan d'informations qui se diffusent en continue aujourd'hui. La commune de Ganthier n'échappe pas à cette situation mondiale. Les moyens de communication sont très diversifiés et sont, pour la plupart spécifique à un groupe donné. La Mairie de Ganthier et le Comité de Pilotage devront choisir des canaux de communication qui sont les plus à même de faire de l'impact. Pour ce faire, la Mairie dispose des espaces publics (bibliothèque, marchés, routes et places publics, ...), des radios (dont deux émettent depuis la commune), des réseaux sociaux (qui sont de plus en plus fréquentés), des institutions sociales (écoles, centre de santé, lieux de culte, ...). Si une campagne de communication utilise tous ses moyens, elle est sûre de pouvoir la population dans toutes ses composantes (genre, âge, ...)

12.2.-IDENTIFICATION DES GROUPES CIBLES

Tous les groupes de la population ganthiéroise sont concernés par la campagne de sensibilisation autour du PCD. Mais, le message ne sera pas le même pour chacun d'eux et ceci pour deux raisons : Ils n'ont pas la même sensibilité aux mêmes types de communication, ils n'ont pas les mêmes champs d'intérêts. La population Ganthier peut être déclinée en fonction du genre, de l'âge, de la principale activité économique, de la croyance religieuse, du lieu d'habitation, de l'origine, ...

12.3.-DÉFINITION DU BUT ET DES OBJECTIFS DE LA COMMUNICATION

Le comité de Pilotage et la Mairie définiront les buts et objectifs de l'acte de communication en fonction des objectifs poursuivis par chaque programme ou projet à mettre en œuvre. Chaque campagne de communication tiendra compte à la fois de ces objectifs et des groupes concernés afin d'être le plus spécifique de manière à toucher efficacement le ou les groupes cibles.

12.4.-DÉTERMINATION DES APPROCHES DE COMMUNICATION LES PLUS APPROPRIÉES

Les approches de communication à utiliser varieront avec le groupe cible et les responsables de communication prendront en compte le fait que le contenu et la forme de la communication devra s'adapter à chaque fois. La meilleure approche étant celle qui permet d'obtenir la meilleure réponse d'un groupe cible donné, il est important que le message soit diversifié pour atteindre la maximum de groupe même si le budget de communication devra suivre.

12.5.-ELABORATION DES OUTILS, MESSAGES CLÉS ET SUPPORTS APPROPRIÉS

L'équipe de communication déterminera au cas par cas, les outils, le message et les supports appropriés à un acte de communication, étant donné le groupe ciblé.

12.6.-PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION

Le plan de communication sera défini une fois le plan validé et il s'étendra sur tout le quinquennat. Une équipe de communication sera nommée par la Mairie sur recommandation du Comité de Pilotage et c'est elle qui définit la politique et le plan de communication en vue de mobiliser le plus d'acteurs possibles, à la fois au niveau local, national et international, autour du PCD et de la nécessité de s'impliquer dans le développement de cette commune à forte potentialité.

A côté de l'équipe de communication, d'autres acteurs seront invités à contribuer à l'effort de communication. Il s'agira, entre autres, de :

De responsables sectoriels au niveau de la commune, c'est-à-dire les représentations des différents Ministères, de la police, ... ;

De parlementaires qui ont une forte capacité de plaidoirie notamment pour la mobilisation de ressources budgétaires capables de booster l'effort de développement ;

Des membres de la diaspora qui ont la capacité d'influencer leurs compatriotes et de les porter à s'investir dans le développement de leur commune ;

Les secteurs privés haïtiens et dominicains qui peuvent voir dans cette commune frontalière une opportunité, un centre ouvert vers le grand marché de Port-au-Prince ;

CHAPITRE 13 | Outils d'indicateurs de suivi et d'évaluation

Une bonne exécution du plan communal de développement nécessite que soit mise en place un dispositif de suivi et d'évaluation. Il garantira une bonne appréciation de l'évolution de la mise en œuvre et du niveau d'atteinte des objectifs fixés. Le comité de pilotage (CP) est le premier responsable du suivi du PCD. A chaque réunion mensuelle du CP, il fera un suivi à la fois du niveau de réalisation du plan quinquennal mais aussi de chaque programme et projet en cours. Ce suivi mensuel lui permettra d'être proactif et de fournir des feedback à tous les acteurs impliqués dans le PCD. Ses remarques devront porter à corriger, à rectifier le tir, à accélérer, à stopper, ... des actions qui ne vont pas ou pas assez vite dans le sens de la vision défini par le présent PCD.

Le CP, de par ses rôles de coordination et de défense du PCD, sera en communication de manière continue avec tous les acteurs pour assurer un déroulement harmonieux, capable de produire les résultats escomptés, de toutes les actions.

Le CP élaborera des fiches de suivi qui permettra à ses membres d'assurer un suivi de proximité, dans une logique de transparence et de redditions de compte, des projets et des programmes. Le CP, entre autres :

- Évaluera la mise en œuvre du PCD, notamment par rapport aux priorités et à la répartition des projets par zone géographique ;
- S'assurera que les responsables remplissent leurs fonctions et leurs obligations ;
- Formulera des recommandations pour corriger les dysfonctionnements, à tous les niveaux, dans l'élaboration, le financement et l'exécution des projets ;
- Diffusera les bilans et recommandations par voie de presse à la population, et par écrit aux partenaires ;
- Ajustera la campagne de communication de manière à corriger les dérives constatées.

Une évaluation de l'avancement du PCD sera réalisée après 30 mois et une autre à la fin du quinquennat. Ces derniers permettront de corriger les écarts constatés mais aussi d'élaborer le plan quinquennal 2027-2031. Le Cp, le cas échéant, peut se faire aider par des experts pour la réalisation des évaluations et du plan quinquennal.

CHAPITRE 14 | Plan de financement quinquennal de Ganthier

Sous-programme	Actions	En milliers de gourdes d'avril 2021					Total
		2022	2023	2024	2025	2026	
Programme 1 • Organisation et Aménagement du territoire de la Commune de Ganthier							
11 Organisation et structuration du territoire	<i>A111</i> Élaborer des outils de planification territoriale – Plan d'Urbanisme et règlements d'urbanisme – Plan de zonage et règlements de zonage – Plan de lotissement et règlements de lotissement.	4.050	1.350	900			6.300
	<i>A112</i> Appliquer les réglementations légales en matière de construction et d'exploitation de mines et de carrières.	900	900	900	900	900	4.500
	<i>A113</i> Faire respecter les normes en matière de construction parasismique et anticyclonique.	1.350.	1.350	1.350	1.350	1.350	6.750
	<i>A114</i> Former les professionnels/les de construction en méthode de construction parasismique et anticyclonique.	1.800	900				2.700
	<i>A115</i> Reconstruire la mairie de Ganthier	7.000					7.000
Total annuel Sous-Programme 11		15.100	4.500	3.150	2.250	2.250	35.250

12 Aménagement et protection de l'environnement	A121 Aménager les sous-bassins versants de Ganthier par le reboisement, la conservation de sols des zones de pente, vulnérables et dégradées surtout des 3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème} sections communales.	3.600	3.600	3.600	3.600	3.600	18.000	
	A122 Mettre en place des pépinières au niveau de chaque section communale, supervisées par le CASEC et les OCB de chaque section communale.	250	1.000					1.250
	A123 Réaliser des campagnes de sensibilisation auprès de la population sur la protection, la préservation et l'aménagement de l'environnement.	150	150	150	150	150		750
	A124 Appuyer les Initiatives citoyennes visant à mettre en place des pépinières et à reboiser des zones vulnérables.	150	150	150	150	150		750
Total annuel Sous-Programme 12		4.150	4.900	3.900	3.900	3.900	20.750	
13 Augmentation de la disponibilité et l'accès à l'eau potable	A131 Définir, avec la DINEPA, la politique communale d'accès à l'eau potable avec le développement d'un réseau qui permet de raccorder les ménages urbains et de construire des kiosques d'approvisionnement en milieu rural.	200	100				300	
	A132 Réaliser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les principes de l'hygiène publique, l'assainissement et les méthodes de traitement de l'eau.	200	200	200	200	200	1.000	
	A133 Protéger, reboiser les aires d'alimentation des nappes d'eau et délimiter les aires protégées des sources.		900	900	450	270		2.520
	A134 Mettre en place un système de gestion et de maintenance du réseau d'adduction d'eau potable.	200	150					350

Total annuel Sous-Programme 15		850	950	3.350	1.525	1.425	8.100
TOTAL ANNUEL PROGRAMME 1		103.700	191.700	281.500	278.325	98.045	953.270
Programme 2 · Développement et dynamisation de l'économie locale							
21 Exploitation du potentiel touristique	<i>A211 Identifier les sites à potentialités touristiques et les savoirs faire artisanaux de la commune.</i>	120	80				200
	<i>A212 Construire des infrastructures pour promouvoir le tourisme local.</i>		180	450	450	630	1.710
	<i>A213 Sensibiliser la population sur la protection des sites touristiques et l'accueil aux touristes.</i>	50	75	100			225
Total annuel Sous-Programme 21		170	335	550	450	630	2.135
22 Relance de la production agricole et de l'industrie agroalimentaire	<i>A221 Développer des cultures résilientes dans les six filières suivantes : les filières de production céréalière, de tubercules et de racines, de légumineuses, maraîchère, fruitière, de bois.</i>	450	900	900	900	450	3.600
	<i>A222 Mettre en place, au niveau de chaque section communale, des boutiques d'intrants et des systèmes de crédit adapté aux besoins de l'agriculture.</i>	1.000	3.000	5.000	6.000		15.000
	<i>A223 Développer des stratégies de gestion post-récolte basées sur des systèmes de conservation, de conditionnement et de transformation de produits agricoles dans les six filières d'intérêt selon une approche de culture entrepreneuriale agricole.</i>	1.000	5.000	1.000	3.000	1.000	11.000

		Total annuel Sous-Programme 22	2.450	8.900	6.900	9.900	1.450	29.600
23 Amélioration de la productivité de l'élevage		A231 Former les éleveurs à la production et à la conservation des fourrages et aux soins préventifs des animaux.	100	200				300
		A232 Renforcer les capacités des agents de santé animale par la formation et l'équipement.	100	300				400
		A233 Améliorer la productivité des cheptels (Bovins, caprins et volailles surtout) par croisement		500	1.500			2.000
		Total annuel Sous-Programme 23	200	1.000	1.500	-	-	2.700
24 Développement de l'entreprenariat et des services		A241 Encourager l'investissement par la mise en place des conditions incitatives (prêts au taux préférentiels, formation des jeunes entrepreneurs, ...)			150	5.000	15.000	20.150
		A242 Encourager le développement de filières et l'organisation des agents de l'économie par secteur.	1.000	1.000	500			2.500
		Total annuel Sous-Programme 24	1.000	1.000	650	5.000	15.000	22.650
25 Développement des activités communales		A251 Accompagner et promouvoir la production piscicole.	150	1.500	500			2.150

	<i>A252 Régulariser et moderniser le transport sur le lac.</i>	75	75	150	75	75	450
	<i>A253 Améliorer la productivité et la durabilité des activités de pêches sur le lac.</i>		100	200	500		800
	Total annuel Sous-Programme 25	225	1.675	850	575	75	3.400
	TOTAL ANNUEL PROGRAMME 2	4.045	12.910	10.450	15.925	17.155	60.485
Programme 3 · Renforcement de l'accès aux services sociaux de base							
31 Augmentation de l'offre des soins de santé de proximité	<i>A311 Augmenter l'offre de soins de santé de base dans la commune et faciliter l'accès à des soins de santé spécialisés (maternité, pédiatrie, ...) dans les sections communales les plus reculées.</i>	90.000	270.000	540.000	360.000	90.000	1.350.000
	<i>A312 Améliorer la capacité des agents de santé et des matrones par la formation et le développement d'une synergie avec les centres de santé dans les sections les plus reculés.</i>		150	200			350
	<i>A313 · Sensibiliser la population sur les comportements de consommation et d'hygiène bénéfiques à la santé et promouvoir la planification familiale.</i>	100	100	100			300
	Total annuel Sous-Programme 31	90.100	270.250	540.300	360.000	90.000	1.350.650
l'accessibilité à	<i>A321 Augmenter l'offre scolaire publique surtout en zones rurales.</i>		800	300	300	300	1.700

	<i>A322 Améliorer l'environnement d'apprentissage en dotant les écoles de matériels appropriés, de personnel enseignant mieux qualifié et de cantine scolaire et en améliorant l'encadrement pédagogique.</i>		400	400	250	150	1.200
	<i>A323 Mener une réflexion sur une meilleure gestion de l'école pour : une meilleure prise en charge scolaire des enfants par les parents ; Une implication de l'école dans le développement de citoyens responsables.</i>	250					250
	<i>A324 Mettre en place et/ou renforcer des écoles professionnelles dans chaque section communale et des centres d'alphabétisation fonctionnels.</i>	250	1.000	1.000	200	100	2.550
Total annuel Sous-Programme 32		500	2.200	1.700	750	550	5.700
TOTAL ANNUEL PROGRAMME 3		90.600	272.450	542	360.750	90.550	1.356.350
Programme 4 · Renforcement institutionnel et promotion d'une bonne gouvernance locale							

41 Renforcement des capacités des autorités locales à jouer leur rôle de maître d'ouvrage et leurs capacités	A411 Construire les bâtiments logeant le palais municipal au centre-ville et les bureaux des CASECS dans les sections communales	10000	25000	15000	5000		55 000
	A412 Mettre en place un dispositif de formation continue pour les autorités locales, CM, CASEC et ASEC, embrassant les domaines de leurs compétences au regard de la loi.	100	100	100	100	100	500
	A413 Favoriser la mise en place de canaux de communication et de redditions de compte entre les autorités locales et la population de la commune.	100	100	100			300

	<i>A414 Améliorer la capacité de plaidoirie des autorités locales.</i>		100	100	100		300
	<i>A415 Former la population sur les rôles des autorités locales en vue d'une meilleure participation, au développement de la commune.</i>		150		150		300
Total annuel Sous-Programme 41		10200	25450	15300	5350	100	56.400
42 Renforcement des liens entre les autorités locales et la société civile	<i>A421 Mettre en place le comité de pilotage (CP) garant de la mise en œuvre du PCD et jouant le rôle d'interface.</i>	200	150	150	150	150	800
	<i>A422 Impliquer la société civile dans les prises de décisions et dans la mise en œuvre des projets de développement.</i>	75	75	75	75	75	375
	<i>A423 · Renforcer les capacités d'action et de proposition des organisations de la société civile (OSC).</i>		150	100			250
	<i>A424 Former la population (éducation citoyenne) à travers tous les moyens de communication disponibles et accessibles.</i>	150	150	150	150	150	750
Renforcement de l'équité de genre	A425 Promotion de la parité de genre dans toutes les activités de la commune	0,50	0,50	0,50			
	A426 Promotion de l'égalité en droit entre homme et femme	0,50	0,50	0,50			
Total annuel Sous-Programme 42		426	526	476	375	375	2.178

TOTAL ANNUEL PROGRAMME 4	10626	25976	15776	5725	475	58.578
GRAND TOTAL ANNUEL	216.970	504.035	850.725	660.725	206.225	2.428.680